

La participation (habitante) au développement culturel des territoires

Mémoire de V.A.E. de Julien Bucci / mai 2017



Projet P.T.T. (juillet 2014) 1

Sous la direction de Stéphanie Pryen,
Maître de conférences à l'Université Lille III

Préambule

Ce mémoire est l'amorce d'une recherche que j'ai entreprise de mars 2016 à mai 2017 dans le cadre d'une demande de V.A.E. auprès de Lille3.

A l'occasion de ma soutenance, j'ai présenté au jury un document constitué de 3 parties :

- un récit d'expériences présentant l'ensemble de mon parcours professionnel
- une transition consacrée aux enjeux des droits culturels, comme un pivot qui me permettait d'introduire une recherche à partir d'un référentiel normatif.
- une recherche s'adossant aux précédentes parties, à partir d'une trame continue qui a traversé l'ensemble de mon parcours professionnel : la participation des publics. Partant de ce constat, partant de cette constance, j'ai entrepris d'analyser les ressorts, les effets et les freins de la participation, en développant une recherche exploratoire, à la fois empirique et théorique autour de cette problématique.

À la demande de plusieurs membres du jury souhaitant diffuser ce travail de recherche, j'ai remanié ce document afin d'en extraire le récit d'expériences (dans la mesure où il comportait des éléments personnels) et n'en garder que le contenu « partageable ».

Cette publication est un « état de recherche » qui appelle à être poursuivi, affiné. Je ne la considère pas comme l'aboutissement d'un travail mais comme l'amorce d'une réflexion que je souhaiterais poursuivre et enrichir des retours, contributions et invitations que les lecteurs souhaiteront apporter.

C'est un travail en cours. Je vous propose d'y prendre part !

Julien Bucci, le 26/06/2017

Remerciements

Je remercie chaleureusement ma directrice de mémoire, Stéphanie Pryn, pour son accompagnement à la fois exigeant et bienveillant, d'un bout à l'autre de cette démarche initiée il y a plus d'un an.

Je n'avais pas pris la mesure avant de m'y engager de la difficulté à laquelle je devrais m'atteler et du temps colossal que ce travail nécessiterait (le temps de la recherche et le temps du travail ne pouvant être qu'alternés).

Nous avons appris à nous (re)connaître, en nous lisant respectivement et en nous écrivant. Malgré la distance (nous avons communiqué ces derniers mois à plus de 8000 kms l'un de l'autre), je n'ai cessé de ressentir sa présence à travers son soutien, ses relectures et ses encouragements.

Ses remarques précises ont continûment alimenté mon travail. Ses nombreux éclairages comme autant d'invitations à élargir ma réflexion ont suscité un déplacement profond dans ma manière d'écrire. Cette expérience à la fois difficile et passionnante ne consista pas seulement en un travail de rétrospection, elle fut également traversée par une intense réflexion autour des enjeux de cette recherche et de ma professionnalité.

Je remercie sincèrement Ariane Lassère, Vincent Caron et Sophie Boissière pour leurs relectures attentives et leurs nombreux conseils.

Je conclus l'écriture de ce mémoire par ces remerciements. Je prends conscience du chemin parcouru et de cette opportunité : avoir été si bien accompagné.

1 Table des matières

PRÉAMBULE	2
REMERCIEMENTS	3
1 TABLE DES MATIÈRES	4
2 INTRODUCTION : DE LA CULTURE POUR TOUS AUX CULTURES DE CHACUN	5
2.1 MALRAUX EN HÉRITAGE : LE DOGME DE L'ACCÈS	5
2.2 MAINTIEN DE POLITIQUES INÉGALITAIRES.....	7
2.3 DE LA CULTURE COMMUNE À LA PLURALITÉ	8
2.4 VERS UNE RECONNAISSANCE DES DIFFÉRENCES	10
2.5 MISE EN ŒUVRE DES DROITS CULTURELS	12
3 RECHERCHE : LA PARTICIPATION (HABITANTE) AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES TERRITOIRES	13
3.1 DÉMARCHE DE RECHERCHE	13
3.2 PROBLÉMATIQUE DE LA PARTICIPATION	13
3.2.1 <i>Acception(s) de la participation</i>	13
3.2.2 <i>Historique de la participation</i>	17
3.2.3 <i>Empowerment</i>	19
3.2.4 <i>Échelles de la participation</i>	22
3.2.5 <i>Limites de la participation</i>	26
3.2.6 <i>Intérêts (de participer) et compensations</i>	27
3.3 PRÉSENTATION DU TERRAIN DE RECHERCHE.....	28
3.3.1 <i>Le Conseil Citoyen de Mons-en-Barœul</i>	30
3.3.2 <i>Les collectifs habitants médiathèques de Méricourt et Beuvrages</i>	34
3.3.3 <i>Le Fonds de Participation des Habitants (FPH)</i>	39
3.3.4 <i>L'association des habitants de la rue de Wazemmes (Lille)</i>	42
3.3.5 <i>Les Groupes Locaux d'Orientation de la Programmation (GLOP)</i>	45
3.3.6 <i>La Zone Autonome Temporaire : une utopie d'Hakim Bey</i>	47
3.4 DIMENSIONS TRANSVERSALES	49
3.4.1 <i>Approches expérientielles</i>	49
3.4.2 <i>Faut-il contraindre la participation ?</i>	51
3.4.3 <i>Animation de la participation</i>	52
3.4.4 <i>L'épineuse politisation</i>	54
3.4.5 <i>Limitation des freins</i>	57
4 CONCLUSION	62
5 BIBLIOGRAPHIE	64
6 ANNEXES	67
6.1 ANNEXE 1 / ENTRETIEN AVEC JÉRÉMY TREU, CHEF DE PROJET POLITIQUE DE LA VILLE À MONS-EN-BARŒUL.....	67
6.2 ANNEXE 2 / ENTRETIEN SUR LE COLLECTIF HABITANTS MÉDIATHÈQUE DE BEUVRAGES	75
6.3 ANNEXE 3 / ENTRETIEN SUR LE COLLECTIF HABITANTS MÉDIATHÈQUE DE MÉRICOURT.....	89
6.4 ANNEXE 4 / ENTRETIEN AVEC L'ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA RUE DE WAZEMMES ET DES RUES VOISINES.....	97

2 Introduction : de la Culture pour tous aux cultures de chacun

En m'engageant dans ce travail de mémoire, je me suis particulièrement intéressé aux droits culturels, comme une approche innovante, stimulante, en réponse à des politiques culturelles inégalitaires qui se poursuivent et s'entérinent de ministère en ministère. Les droits culturels nous permettent d'envisager un autre rapport à ce qui fait culture, en partant des personnes plutôt que des œuvres, en « cultivant » et confrontant nos identités culturelles. Mais on ne se défait pas du jour au lendemain du lourd héritage de nos politiques culturelles.

2.1 Malraux en héritage : le dogme de l'accès

Au sortir de la seconde guerre mondiale, dans un contexte où la population française subit de profondes inégalités sociales, la politique culturelle d'André Malraux se donne comme ambition d'offrir à tous les citoyens les mêmes références culturelles : un même socle de connaissances pour refonder et relever un pays abattu.

« Devenu instance légitime de consécration et de financement, (l'État) entre en concurrence avec le marché et peut affirmer une politique de "démocratisation culturelle", dans un esprit marqué par une "mission civilisatrice", c'est-à-dire ayant la volonté d'étendre à tous la culture considérée comme légitime, tant du point de vue social que géographique » (Fondu & Vermerie, 2015)

La politique culturelle de l'État se donne ainsi comme objectif de :

« Rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre de Français »¹

Cette conception de la culture a durablement influencé et continue d'influencer nos politiques publiques en matière de culture. Les institutions culturelles continuent en effet de privilégier une politique culturelle basée sur l'accès aux œuvres. Ce qui revient

¹ Décret du 24 juillet 1959 portant organisation du ministère chargé des Affaires culturelles — 1959

à considérer que les individus doivent être encouragés à accéder à une culture qui n'est pas forcément la leur, comme une entité extérieure à eux, labellisée par les institutions.

Proclamer le « bon » goût comme on proclame les « Beaux » Arts revient à distinguer ce qui est légitime de ce qui ne l'est pas. Ce postulat sous-entend qu'il convient de distinguer hiérarchiquement les différentes pratiques culturelles, et que les individus ne sont pas forcément capables d'établir par eux-mêmes ces distinctions. Bernard Lahire analyse ainsi cette sociologie des inégalités culturelles :

« Lorsqu'on a affaire à un espace culturel hiérarchisé où tout ne se vaut pas, il y a, en effet, un profit de distinction à se démarquer du « vulgaire » (dans les deux sens du terme : le « commun » et le « grossier ») en s'associant à ce que l'on perçoit comme de la « haute culture », de la « grande culture ». (Lahire, 2009)

Dans ces conditions, encourager « l'accès aux œuvres » limite la pratique culturelle à une participation passive basée sur la présence à une re/présentation. Cette frontalité, ce « choc » esthétique devant susciter l'adhésion voire « l'amour », selon Malraux :

« Il appartient à l'Université de faire connaître Racine, mais il appartient seulement à ceux qui jouent ses pièces de le faire aimer. Notre travail, c'est de faire aimer les génies de l'humanité et notamment ceux de la France, ce n'est pas de les faire connaître. La connaissance est à l'université ; l'amour, peut-être, est à nous. »

Dans « Culture et développement durable », Jean-Michel Lucas insiste sur la minimisation de la participation du public à travers des politiques culturelles restreintes à « l'accès » aux œuvres :

« On doit saisir que dans "l'accès à la culture pour tous" le rôle de la personne est réduit au minimum. La politique publique lui demande seulement de se rendre là où les maîtres de la culture lui disent d'aller » (Lucas, 2012)

Ces politiques d'accès (aux œuvres d'art et de l'esprit) affirment comme une évidence que ce qui fait culture doit être restreint à la création artistique. Soutenir l'accès à une « offre culturelle » peut aussi signifier que les individus ont des besoins, voire des manques. Et que l'État protecteur, les institutions culturelles, ont vocation par leur action, leur prescription, à combler ces lacunes. C'est l'aveu de ne pas entendre la complexité et la richesse des références et des ressources culturelles que tout individu possède en lui et peut mettre en partage :

« La culture est partout où il y a de l'humanité et ne doit donc pas se concevoir comme quelque chose qui se donne, mais comme quelque chose qui se partage, ce qui implique le plus de synergie possible entre tous les acteurs de la vie publique » (Bérot, 2014)

2.2 Maintien de politiques inégalitaires

L'arrivée de Jack Lang au Ministère de la Culture (1981) marque un tournant dans la politique culturelle française. Elle élargit l'intervention de l'État au soutien aux pratiques artistiques amateurs. Le décret du 10 mai 1982 relatif à l'organisation du Ministère de la Culture précise ainsi que :

« Le ministère chargé de la Culture a pour mission : de permettre à tous les Français de cultiver leur capacité d'inventer et de créer, d'exprimer librement leurs talents et de recevoir la formation artistique de leur choix ; de préserver le patrimoine culturel national, régional ou de divers groupes sociaux pour le profit commun de la collectivité tout entière ; de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit et de leur donner la plus vaste audience ; de contribuer au rayonnement de la culture et de l'art français dans le libre dialogue des cultures du monde ».

Mais ministère après ministère, depuis plus de 60 ans, les politiques culturelles verticales se succèdent sans parvenir à éviter un « entre-soi culturel ». Malgré d'importants moyens dédiés à la « démocratisation culturelle » et à la médiation, les politiques publiques en matière de culture ont creusé les inégalités sociales. Elles ne

sont pas parvenues à inclure l'ensemble des populations dans une pratique culturelle. Malgré quelques aménagements décoratifs, les institutions culturelles poursuivent et mettent en œuvre une mission malrucienne durablement fondée sur « l'accès » aux œuvres. Et si le public manque à l'appel, s'il ne se renouvelle pas, c'est que quelque chose fait obstacle à l'accès.

« Pour les institutions culturelles, l'absence de relations des personnes avec les œuvres est une manifestation d'injustice sociale. La société produit des obstacles qui empêchent la personne d'être lucide sur les bienfaits du contact avec les œuvres. Si elle ne fait pas partie du public fidèle des œuvres, c'est à cause de revenus réduits, de difficultés économiques, de capital humain limité, de distances géographiques et sociales infranchissables, d'absence d'éducation artistique et toute autre forme de handicaps, physiques ou sociaux. » (Lucas, 2012)

2.3 De la Culture commune à la pluralité

De la Culture pour tous aux culture(s) de chacun, les droits culturels présentent une alternative dont les enjeux sont à la fois complexes et passionnants. Dans la continuité de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, des Pactes Internationaux des Nations Unies et de la Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, la Déclaration de Fribourg (2007) décline un ensemble de droits fondamentaux relatifs aux droits culturels des individus et des communautés :

- Article 3a — Choisir et respecter son identité culturelle
- Article 3b — Connaître et voir respecter sa propre culture, ainsi que d'autres cultures
- Article 3c — Accéder aux patrimoines culturels
- Article 4 — Se référer, ou non, à une ou plusieurs communautés culturelles
- Article 5 — Participer à la vie culturelle
- Article 6 — S'éduquer et se former dans le respect des identités culturelles
- Article 7 — Participer à une information adéquate (s'informer et informer)
- Article 8 — Participer au développement de coopérations culturelles

La Déclaration de Fribourg est le fruit d'un travail de 20 ans d'un groupe international d'experts, connu sous le nom de « Groupe de Fribourg » coordonné par Patrice Meyer-Bisch. Philosophe, fondateur de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels à l'Institut Interdisciplinaire d'Éthique et des Droits de l'Homme (IIEDH), Patrice Meyer-Bisch privilégie une approche humaniste et anthropologique de la culture. L'article 2 de la Déclaration de Fribourg précise notamment :

« Le terme "culture" recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ». (Meyer-Bisch, 2007)

Avec l'inscription des droits culturels dans deux lois françaises récentes², la culture est reconnue comme un élément fondamental du développement individuel de la personne et du mieux « vivre ensemble ».

« La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 ». ³

Mais les contours des droits culturels n'étant pas encore définis clairement par la loi, leur définition est sujette à interprétation et les élus perçoivent difficilement leur champ d'application. La mise en œuvre des droits culturels s'avère pour le moment complexe. Tout reste à définir et inventer...

Selon Jean-Michel Lucas⁴, les droits culturels pourraient mieux prendre en compte la dignité des personnes, pour mieux « faire humanité ensemble ». Lucas en appelle à se

² Loi NOTRe en 2015 et Loi LCAP (Liberté de Création Architecture Patrimoine) en 2016

³ Article 103 de la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015, dite Loi NOTRe

⁴ Après une longue carrière dans l'administration culturelle (directeur régional des affaires culturelles, conseiller de Jack Lang...) et dans la recherche universitaire (il est Docteur d'État ès sciences économiques), Jean-Michel Lucas s'engage activement en faveur de la défense des Droits Culturels.

référer au PIDESC⁵ afin d'élargir l'acceptation du mot « culture », en évitant de le restreindre au seul champ artistique :

« La culture comprend notamment le mode de vie, la langue, la littérature orale et écrite, la musique et la chanson, la communication non verbale, la religion ou les croyances, les rites et cérémonies, les sports et les jeux, les méthodes de production ou la technologie, l'environnement naturel et humain, l'alimentation, l'habillement et l'habitation, ainsi que les arts, les coutumes et les traditions, par lesquels des individus, des groupes d'individus et des communautés expriment leur humanité »⁶

2.4 Vers une reconnaissance des différences

En privilégiant l'approche des droits culturels, l'enjeu est de favoriser « *la reconnaissance du droit de toute personne de se référer à des ressources culturelles librement choisies dans le respect des droits de l'homme* », selon Christelle Blouët, coordinatrice du Réseau culture 21.

« Se voir dénier la reconnaissance, ce n'est pas seulement être victime des attitudes, des croyances et des représentations méprisantes, dépréciatives ou hostiles des autres ; c'est être empêché de participer en tant que pair à la vie sociale, en conséquence de modèles institutionnalisés de valeurs culturelles qui constituent certaines personnes en être ne méritant pas, comparativement, le respect ou l'estime. » (Fraser, 2004)⁷

Chacun en effet a le droit d'être reconnu dans son égale dignité et cela nécessite de reconsidérer nos politiques culturelles afin qu'elles deviennent plus inclusives, attentives aux personnes. Les droits culturels privilégient en ce sens une approche

⁵ Pacte International relatif aux Droits Économiques, Sociaux et Culturels

⁶ Article 15 de l'Observation générale n°21 du Comité de suivi du PIDESC (Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté par l'assemblée générale de l'ONU le 16 décembre 1966, applicable en France depuis 1980.

⁷ La philosophe Nancy Fraser propose une approche politique de la philosophie qui revendique de « *participer à des mouvements qui contribuent à changer et imaginer une nouvelle société* ». Son travail se distingue par une attention constante à la justice sociale et la reconnaissance des individus et des groupes sociaux.

« *personniste* », attentionnée à la coexistence d'identités culturelles multiples, plurielles, poreuses aux autres identités.

Les droits culturels revendiquent la multiplicité et la complexité des identités culturelles. Il s'agit de permettre la libre adhésion de chacun à une ou plusieurs communautés culturelles, comme une condition essentielle au respect de la dignité de chaque individu, pour le droit de chacun de se forger cette identité et de la transformer au contact des communautés de son choix. Les droits culturels forment le vœu que chaque individu puisse faire évoluer librement son identité culturelle tout le long de sa vie : en la construisant, en la modifiant, en l'exprimant (ou en cherchant à l'exprimer), en l'élaborant à partir de connaissances acquises, de rencontres et de langues apprises...

Professeur d'arts de l'Université de Buenos Aires, Héctor Ariel Olmos participe au programme *Políticas Culturales para la Diversidad y la Inclusión Social*⁸ du Ministère de la Culture argentin. Il défend la coexistence d'une offre culturelle et d'un libre exercice des droits culturels des personnes, en dehors de tout modèle dominant.

*« Tous ceux qui font partie de la société doivent exercer et jouir de leur droit à la culture, qui est non seulement la possibilité d'accéder à la consommation de toute l'offre, mais aussi la liberté d'expression et la promotion, pour les minorités, de leur propre identité, indépendamment d'un modèle hégémonique imposé »
(Olmos, 2004)*

À rebours d'un idéal de « culture commune » formulé au singulier, les droits culturels entrevoient un pluriel : vers « des » cultures partagées.

Si chaque identité culturelle peut légitimement prétendre à être entendue et défendue, cela nécessite d'entendre l'altérité et la pluralité. Mais mettre en rapport nos différences, confronter ce qui nous oppose peut susciter de la conflictualité :

« La définition de la "culture" selon les droits culturels est intimement liée à l'identité de chacun. Or l'identité, "qui je suis, comment je me définis" n'emporte

⁸ Politiques Culturelles pour la Diversité et l'Inclusion Sociale

pas forcément l'adhésion des autres et peut susciter au contraire le conflit dans l'espace public. Cette conflictualité remet en cause la croyance en un idéal de "lien social" et de "vivre ensemble" qui serait induite dans la notion de "culture", conception répandue chez les opérateurs culturels ». (Collectif, 2016) ⁹

Au sein d'une société fracturée où les différences sont plus que jamais exacerbées, l'expression de ce qui nous oppose et la confrontation de nos identités (dans toute leur richesse et leur complexité) pourraient paradoxalement contribuer à réamorcer une forme de dialogue.

2.5 Mise en œuvre des droits culturels

De nombreux acteurs culturels interviennent déjà dans le champ des droits culturels sans forcément le mesurer ou le revendiquer : lorsqu'ils initient des démarches de participation des habitants, d'inclusion sociale, d'éducation artistique et culturelle ; lorsqu'ils soutiennent une politique culturelle visant à l'accomplissement et au développement des capacités individuelles, à la reconnaissance des pratiques et références culturelles de chacun, sans placer une culture plus haut qu'une autre.

À la lumière des droits culturels, les individus sont tous en capacité d'élaborer leur propre identité culturelle et d'interagir avec celles des autres. Dans cette perspective, l'action publique n'est plus circonscrite à la détection et la programmation de « talents ». Elle se destine à faciliter l'expression des identités de chacun, à favoriser la diversité, pluraliser les expressions, faciliter les croisements et les interactions. Elle se dédie à l'accompagnement, à la diffusion et l'encouragement des identités culturelles de chacun, dans leurs moindres expressions. L'un des ressorts de ce projet peut reposer sur la participation. Pas simplement en intégrant les habitants à une création artistique qu'ils n'ont pas définie eux-mêmes (figurants d'un spectacle dont ils ne seraient pas les auteurs), mais en sollicitant et en rendant possible leurs désirs de participation, d'action, de création commune, à l'échelle individuelle et collective.

⁹ Recherche-action « Penser le territoire à partir d'un projet culturel : le 9-9 bis à Oignies ». Lille3. Page 79

3 Recherche : la participation (habitante) au développement culturel des territoires

3.1 Démarche de recherche

J'aborderai dans un premier temps la problématique de la participation en posant les bases théoriques et historiques de ce concept : ses acceptions multiples, son origine en tant que démarche sociopolitique, son lien avec *l'empowerment* (dans la mesure où la participation peut être envisagée comme un développement du pouvoir d'action des individus), les moyens de la mesurer, ses limites et ses freins, les leviers et compensations possibles visant à la faciliter.

Après avoir contextualisé la participation, je présenterai un terrain de recherche issu d'une exploration empirique élaborée à partir d'entretiens, d'observations et de lectures. J'ai souhaité rendre compte d'un ensemble d'expériences ou d'utopies ayant permis ou cherché à susciter la participation de groupes d'individus ayant œuvré à la dynamique culturelle d'un territoire partagé.

Je tenterai enfin de dégager des éléments communs ou transversaux de ces expériences (analyse des effets et limites par croisements et récurrences).

3.2 Problématique de la participation

3.2.1 Acception(s) de la participation

Lors d'une journée professionnelle proposée par la Médiathèque Départementale du Pas-de-Calais sur le thème de la participation des usagers¹⁰, j'ai fait la connaissance de Raphaëlle Bats qui maîtrise particulièrement ce sujet et intervient régulièrement comme locutrice lors de colloques et de rencontres professionnelles. Raphaëlle Bats est responsable du Master Politiques des Bibliothèques et de la Documentation à l'ENSSIB¹¹

¹⁰ En septembre 2016 à la Médiathèque de Méricourt

¹¹ École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

et a dirigé une publication collective présentant un ensemble de contributions témoignant de projets menés dans toute la France par des bibliothécaires expérimentant de nouveaux modes de participation.¹²

Comme d'autres universitaires l'ont précédemment analysé, Bats prévient que :

« La première difficulté consiste à établir ce que nous entendons par participation. Le terme est vaste et renvoie à une large palette d'interactions pouvant avoir lieu entre "nous" et "eux", des plus directives aux plus collaboratives. » (Bats, 2015)

On parle en effet de participation, mais aussi de concertation, de consultation (qui s'est généralisée par l'apport de textes réglementaires), plus récemment de co-construction. Le terme est fréquemment associé à la « démocratie participative » ou à la « démocratie locale ». Il y a un foisonnement d'expressions et d'échelles. Depuis les années 2000, ceux de « concertation » et de « participation » ont été les plus usités pour des démarches qui ne relevaient bien souvent que de l'information ou de la consultation. Dans la majorité des cas, la participation est en effet initiée par des élus ou techniciens, elle provient rarement des habitants.

Le terme même est polysémique, mais *« nous pouvons le définir en première approche comme l'idée que les "gens d'en bas", groupements de la vie économique, sociale et culturelle ou même, simples individus, peuvent revendiquer un pouvoir de décision, à l'échelle des collectifs dans lesquels ils s'insèrent. » (Bresson, 2014)*

Le concept de participation et ses usages institutionnels ne sont, on le voit, pas dénués d'ambiguïté, en particulier lorsque la participation est encadrée par les pouvoirs publics ou quand les options qui s'ouvrent aux participants sont prédéterminées et ne leur offrent aucune « prise ». L'écueil fréquent est en effet de réduire la participation à un *« mécanisme dont le but est de tirer le meilleur parti possible des gens au profit d'une entreprise dont les finalités ne sont pas de leur ressort »*. (Zask, 2011)

¹² Construire des pratiques participatives en bibliothèques, Presses de l'ENSSIB, Villeurbanne, 2015

Pourquoi proposer et développer des actions participatives si celles-ci ne correspondent pas à une demande des populations ? Pourquoi accorder un pouvoir (relatif) de décision aux populations, quand elles ne le réclament pas forcément ?

Selon la philosophe Joëlle Zask, la participation se décline en trois registres distincts et complémentaires : prendre part, contribuer et bénéficier. « Prendre part » implique que l'individu soit conscient de lui-même et ne s'oublie pas dans l'action collective :

« S'associer ne signifie pas partager un bien commun, mais produire en commun quelque chose qui, ultérieurement et de diverses façons, est apprécié par chacun des participants et s'offre à lui (prendre une part) comme une ressource supplémentaire d'individuation » (Zask, 2011)

On vise par la participation à la fois l'accomplissement de soi et le développement du commun. Car ce qui est en jeu pour Zask à travers l'acte de participer, c'est la formation concomitante de notre individualité et d'une communauté rejointe.

Si les modalités et formes de participation sont multiples, la possibilité de « prendre part » est un droit fondamental qui s'inscrit dans le registre des droits humains :

« 27. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. »¹³

Dans la continuité des droits de l'homme, l'UNESCO propose une définition de la « participation culturelle » incluant plusieurs possibilités d'attitude du public (passive, active, ambivalente). La participation culturelle :

« comprend la participation à des événements officiels, comme aller au cinéma ou à un concert, ainsi que l'action culturelle informelle, comme la participation à des activités culturelles communautaires et des productions artistiques d'amateurs ou d'activités quotidiennes comme lire un livre. En outre, la participation culturelle couvre le comportement à la fois actif et passif. Il

¹³ Article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948)

comprend la personne qui écoute un concert et la personne qui pratique la musique. [...] Dans certains festivals, des individus peuvent être des artistes à un moment donné (actifs, créatifs et inspirer les autres) et le public à d'autres moments (inspiration passive ou à la recherche) ». ¹⁴

Souhaiter la généralisation d'une participation culturelle des individus peut être considéré comme l'énoncé d'un droit universel. On peut aussi y déceler comme un non-dit d'échec : celui de l'inclusion de tous à l'action culturelle.

Telle qu'énoncée, la participation culturelle semble se limiter à ce qui « fait » visiblement culture, à la production culturelle, à la (re)présentation. Elle n'envisage pas la participation de l'individu au développement culturel d'un territoire ni la réflexion collective autour de cet enjeu.

Dans ce même document, l'UNESCO énonce qu'on ne peut pas considérer qu'un gardien de musée, même « exposé » quotidiennement à des œuvres d'art, entre dans le champ de la participation culturelle dans la mesure où la présence quotidienne d'un agent dans un lieu culturel ne peut être tenue pour volontaire. Outre que cette réflexion est discutable dans la mesure où l'on peut considérer qu'un gardien de musée par sa présence (certes contrainte) est en relation étroite avec des œuvres et que cette relation ne le laisse pas forcément indifférent et participe au moins inconsciemment à la construction d'une expérience culturelle, il apparaît que la participation est fortement associée à la notion d'engagement et de choix volontaires. La participation au sens « souhaité » (en tant qu'idéal collectif), ne peut donc être contrainte et se doit d'être libre. Encore faut-il pouvoir se libérer et avoir les moyens de librement participer (cf page 51 où des approches alternatives on fait le pari de contraindre la participation de certains publics).

Faire le vœu d'une « participation culturelle » peut enfin induire que la culture est extérieure aux personnes dans la mesure où le public, pour y prendre part, doit accéder à une « offre ». Où l'on retrouve ici la problématique de politiques publiques fondées historiquement sur l'accès aux œuvres (cf page 5).

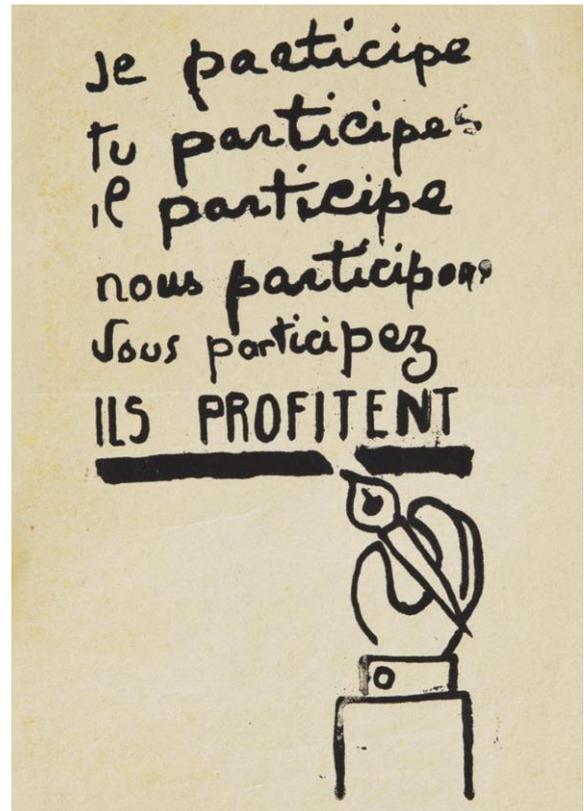
¹⁴ Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles (CSC) — 2009

Aux confusions sur le sens du mot participation (comment participer ?), s'ajoutent celles qui portent sur l'objet de la participation (participer à quoi ?) et sur la figure du participant (qui participe ? qui ne participe pas ?).

3.2.2 Historique de la participation

C'est dans les années 60 (l'année 68 étant la plus emblématique en France), que la notion de participation se développe, dans une Europe en pleine rébellion. Cette demande émanant de la société civile (notamment de mouvements sociaux portés par des syndicats ouvriers) répond à un besoin de prendre la parole, de s'exprimer et dénoncer un pouvoir peu réceptif aux revendications et aux besoins de la population.

Ce mouvement de participation surgit de crises que traverse la société et que l'État central et sa démocratie représentative semblent incapables à résoudre. Le sociologue Simon Wuhl analyse cette démarche comme une tentative d'influer politiquement sur la façon de gouverner les villes.



« Dans un pays en plein redéveloppement, la première réaction organisée prend forme sur le terrain du cadre de vie au début des années 1960 à travers la création dans les villes de banlieue de dizaines de groupes d'action municipaux (GAM). Ces derniers, animés par des militants appartenant plutôt aux catégories sociales supérieures (professeurs, ingénieurs, professions libérales) ambitionnent de peser politiquement sur le choix des municipalités. » (Wuhl, 2008)

Inscrit dans une perspective progressiste, ce mouvement prône l'individu comme libre créateur, à rebours de la politique culturelle légitimiste et institutionnelle soutenue par André Malraux. Les événements sociaux de mai 68 critiquent en effet directement les attendus de la démocratisation culturelle mis en œuvre depuis 20 ans en France.

« Dénonçant l'échec de la démocratisation culturelle, le mouvement de Mai 68 forge la notion de « non-public », défini comme « une immensité humaine composée de tous ceux qui n'ont encore aucun accès ni aucune chance d'accéder prochainement au phénomène culturel (Déclaration de Villeurbanne, 25 mai 1968). » (Fondu & Vermerie, 2015)

Dans les années 70, la participation se fait plus radicale, dans un contexte de dégradation du cadre de vie. De nouvelles formes d'opposition au pouvoir se déclarent, elles se déclarent de façon plus conflictuelle. Ces mouvements de contestation ne s'accompagnent pas de changements profonds dans la société, mais constituent les prémisses de la démocratie participative.

« À l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, l'idéal participatif est très vivace, spécialement dans le secteur de la revitalisation des quartiers sensibles, caractérisé par un cadre bâti particulièrement dégradé et l'existence de poches importantes de pauvreté. » (Wuhl, 2008)

Le rapport d'Hubert Dubebout, maire de Grenoble, « Ensemble, refaire la ville » (1983) constitue l'un des fondements de la Politique de la Ville et permet la mise en œuvre des opérations de Développement Social des Quartiers (DSQ).

Au cours des années 1990, les pouvoirs publics officialisent et généralisent des processus de participation :

« Les pouvoirs publics vont s'employer à formaliser, à institutionnaliser et à promouvoir une véritable ingénierie de la participation des usagers, y compris

pour des projets importants qui requièrent des compétences techniques » (Wuhl, 2008)

En 2013, est remis le rapport de Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache : « Pour une réforme radicale de la politique de la ville ». Il dessine les contours d'un « *empowerment* (lire ci-dessous) à la française » qui renforce la participation des citoyens, par une approche qui demeure néanmoins institutionnelle.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine est adoptée le 21 février 2014, elle cible 1300 quartiers prioritaires au lieu de 2500 précédemment et crée les Conseils Citoyens, dispositif institutionnel de participation qui s'inscrit dans la continuité des outils de « démocratie participative » instaurés depuis 30 ans.

Plus récemment, de nouvelles démarches comme le Forum de citoyens ou la Conférence de consensus envisagent la participation du point de vue d'une hybridation expert/profane qui coproduit une connaissance commune. Chaque partie assimile peu à peu les contraintes de l'autre sur les plans de la technique et de l'usage.

3.2.3 Empowerment

Dans « *L'essentiel n'est pas de participer (engagement associatif et transformation personnelle)* » Julien Talpin, sociologue, corédacteur en chef de la revue *Participations*, envisage la dimension transformatrice de la participation. Indépendamment des formes et des modalités propres à toute participation, c'est sa capacité à « marquer » et transformer l'individu qui compte.

« Participer à une journée de débats, aussi intensive soit-elle, dans un jury citoyen, ou à une réunion par trimestre, dans le cadre de conseils de quartier, ou même à une heure d'aide aux devoirs par semaine pendant un trimestre, n'est pas suffisant pour transformer en profondeur les acteurs. Au-delà de la forme prise par la participation – plus ou moins procéduralisée, plus ou moins délibérative ou inclusive – c'est avant tout l'intensité de l'expérience qui est à

même de marquer suffisamment les acteurs pour éventuellement les transformer durablement. » (Talpin, 2011)

Cette dimension transformatrice de la participation est au cœur de *l'empowerment*. Ce concept anglo-saxon est né au début du XXe siècle aux États-Unis dans un contexte de lutte sociale. Ce terme recouvre deux dimensions : celle du pouvoir d'agir de l'individu et celle du processus d'apprentissage pour y parvenir. *L'empowerment* désigne en effet le mouvement qui permet aux individus d'accéder à une plus grande capacité d'initiative et d'influence sur les plans politiques, économiques et culturels. La participation est ici considérée comme processus d'émancipation sociale.

Ce terme anglais n'a pas de strict équivalent en français. La traduction la plus littérale serait probablement « empouvoirement ». Il est aussi traduit, en fonction des écrits, par émancipation, capacitation, capabilisation, potentialisation, pouvoir-faire, habilitation, responsabilisation, capacité d'agir, pouvoir d'agir, puissance d'agir et « autonomisation » (Québec).

« Cette difficulté de traduction indique-t-elle que l'idée même d'empowerment serait étrangère à la tradition sociale et politique française où le rapport à l'État reste déterminant et où la dimension du collectif ou de la communauté peine à trouver sa place ? » se demandent (Bacqué & Biewener, 2015)

Permettre la potentialisation des individus nécessite de prendre en compte les enjeux de pouvoir ainsi que la conflictualité qu'elle peut susciter dans le débat démocratique. Il faut également que l'offre de participation rencontre la demande, ce qui nécessite de partir de l'intérêt des personnes dans une démarche ascendante :

« L'initiative de la démarche participative peut s'opérer par un triple mouvement : soit une dynamique descendante – top down –, c'est-à-dire que la décision émane des instances politiques ou institutionnelles ; soit une dynamique ascendante – bottom up –, autrement dit ce sont les citoyens qui impulsent la démarche ; soit, enfin, un double mouvement, à la fois ascendant

et descendant, alliant demande citoyenne et impulsion institutionnelle.»
(Bacqué, Sintomer, & Rey, 2015) ¹⁵

À travers le développement des démarches d'*empowerment* s'affirme une approche émancipatrice de la participation qui ne peut s'envisager sans transformation de l'individu, ce qui implique un transfert de connaissances. *L'empowerment* vient reconnaître la capacité d'action du citoyen, cela suppose qu'il puisse bénéficier d'une formation aux enjeux politiques et aux méthodes de participation.

« *Ne me libère pas, je m'en charge !* » proclamaient les femmes engagées dans le Mouvement de Libération des Femmes, dans les années 70. Ce slogan exprimait sans détour un désir d'autoémancipation dont *l'empowerment* se fait l'écho. Car il ne s'agit pas de libérer une personne précarisée ou opprimée, mais de lui transmettre les moyens et les savoirs nécessaires afin qu'elle se libère par elle-même.

Dans son livre « *Le maître ignorant* », Jacques Rancière rappelle le postulat de notre système pédagogique et politique : il existe une inégalité des intelligences. Seules les intelligences supérieures sont capables de tirer vers le haut les intelligences limitées. Rancière renverse totalement ce postulat. Pour lui, toutes les intelligences sont de nature égales. Le maître ignorant est celui qui révèle à l'autre sa capacité de progresser par sa seule intelligence, au lieu de l'abrutir en lui transmettant un savoir qu'il pourrait acquérir lui-même.

« Il y a abrutissement là où une intelligence est subordonnée à une autre intelligence. [...] Dans l'acte d'enseigner et d'apprendre il y a deux volontés et deux intelligences. On appellera abrutissement leur coïncidence. [...] On appellera émancipation la différence maintenue des deux rapports, l'acte d'une intelligence qui n'obéit qu'à elle-même, lors même que la volonté obéit à une autre volonté. » (Rancière, 1987)

¹⁵ Bacqué, M.-H., Sintomer, Y., & Rey, H. (2015). *Gestion de proximité et démocratie participative* (La Découverte).

L'empowerment offre enfin une alternative au dogme libéral du « mode projet » (définition d'objectifs, action et évaluation) au profit d'une approche plus vaste : l'essentiel n'étant plus le résultat mais le processus mis en œuvre.

3.2.4 Échelles de la participation

Lors d'une simple réunion on peut :

- être présent et ne pas écouter,
- écouter sans se manifester,
- s'exprimer et contribuer,
- prendre part aux décisions,
- convoquer et animer la réunion...

Tous les degrés de participation sont possibles.

De même que les modalités de participation (ici d'une réunion) sont nombreuses, les outils de mesure de la participation sont multiples : échelles d'Arnstein et Hart, mesures de la participation culturelle de l'UNESCO...

Ces outils de mesure établissent un niveau de participation en fonction du degré de pouvoir effectif attribué au participant : de la « décoration » chez Hart voire la « manipulation » chez Arnstein jusqu'à la « codécision » et le « contrôle des citoyens ».

3.2.4.1 Échelle de participation de Sherry R. Arnstein (1969)

Sherry R. Arnstein a développé une recherche au Département américain du logement, de l'éducation et du bien-être social qui a permis l'établissement d'une échelle de la participation du public à la prise de décision.

Avec cette échelle, Arnstein considère la participation comme une redistribution du pouvoir permettant à des citoyens habituellement exclus des processus décisionnels d'y être associés de façon effective.

Degré	Qualification	Définition	Niveau
8	Contrôle des citoyens	Délégation totale dans la prise de décision et de l'action.	POUVOIR EFFECTIF DES CITOYENS
7	Délégation de pouvoirs	Délégation partielle des pouvoirs.	
6	Partenariat	Le public peut négocier avec les décideurs, incluant un accord sur les rôles, les responsabilités et les niveaux de contrôle.	
5	Réassurance (implication)	Les opinions du public ont quelques influences, mais seuls les détenteurs du pouvoir prennent les décisions.	COOPÉRATION SYMBOLIQUE
4	Consultation	Le public a la parole, mais aucun pouvoir dans la prise en compte de son point de vue.	
3	Information	Public informé sur ce qui a été produit/se produit/va se produire.	
2	Thérapie ¹⁶	Public passif, à qui l'on fournit des informations partiales et/ou partielles.	NON-PARTICIPATION
1	Manipulation	Idem	

Les premiers niveaux de participation (1 et 2) relèvent de la non-participation en ce qu'ils ne permettent pas à la population de « prendre part » et établissent une communication partielle et unilatérale (*up-bottom*).

¹⁶ Ce terme s'entend par la façon dont un décideur a l'intention de « soigner » passivement un public-cible « touché » par une problématique sociale

Les niveaux suivants (3 et 4) sont dits consultatifs : la population peut s'exprimer sur un sujet, mais les décideurs ne sont pas tenus de donner suite aux observations et opinions apportées au cours de la consultation.

Les niveaux 5 et 6 relèvent de la concertation. Population et décideurs mettent en commun leurs réflexions sur un sujet. Les décideurs s'engagent à prendre en compte les idées et propositions survenues au cours de la concertation, voire associent la population aux décisions finales.

Les niveaux 7 et 8 sont dits « impliquant » dans la mesure où la population est associée à la prise de décision, au portage et à la réalisation des actions. Le pouvoir est partagé entre les décideurs et la population.

Si Sherry R. Arnstein repère des exemples de participation à chacun de ces huit niveaux aux États-Unis, selon l'analyse de J. Donzelot et R. Epstein¹⁷, en France la participation citoyenne dépasse rarement le niveau de l'information ou de la consultation.

3.2.4.2 Échelle de participation de Roger A. Hart (1992)

Roger A. Hart est professeur de psychologie à la City University of New York, codirecteur du *Children's Environments Research Group*. Ses travaux pour l'Unicef ont contribué à la réflexion sur la participation des enfants.

« Le mot "participation" est employé en référence au processus de partage de décisions qui affectent la vie de chacun et la communauté dans laquelle nous vivons. C'est le moyen par lequel une démocratie est construite et c'est une norme à partir de laquelle les démocraties devraient être mesurées. La participation est le droit fondamental de la citoyenneté. » (Hart, 1992)

L'échelle de la participation établie par Roger A. Hart permet de mesurer le degré de collaboration entre adultes et enfants. Elle définit une déontologie de la participation.

¹⁷ Jacques Donzelot et Renaud, *Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine*, Esprit, juillet 2006, p. 5 à 34.

PARTICIPATION	Projets conçus par des enfants, décisions prises avec des adultes.	Menés par des enfants et des jeunes, ces projets ont été réalisés en concertation avec des adultes.
	Projets conçus et dirigés par des enfants	Menés et exécutés par des enfants et des jeunes, ces projets n'incluent pas les adultes.
	Projets conçus par des adultes, décision après consultation d'enfants	Le projet est conçu et réalisé par des adultes qui ont eu le souci d'impliquer les enfants et les jeunes et de les consulter, prenant en compte leur avis.
	Enfants consultés et informés	Les adultes conçoivent et dirigent le projet, mais en tiennent informés les enfants et les jeunes
	Enfants désignés et informés	Les enfants invités à prendre part à une manifestation ont été préalablement informés des objectifs. Ils sont ainsi en mesure d'en comprendre les enjeux.
NON-PARTICIPATION	Instrumentalisation	Des enfants sélectionnés ont un semblant de parole ; celle-ci a en réalité été préalablement construite par des adultes.
	Décoration	Peu informés des enjeux de la manifestation à laquelle ils sont associés, les enfants et les jeunes y sont invités pour apporter une touche de fraîcheur et un semblant de probité
	Manipulation	Les adultes entraînent les enfants à soutenir leurs options afin de légitimer celles-ci, sans se préoccuper de la compréhension et de l'adhésion des enfants et des jeunes au sujet

Le bas de l'échelle représente les situations dans lesquelles les enfants n'ont aucun impact sur le projet, la participation se limitant à un niveau symbolique.

Les échelons intermédiaires représentent des niveaux de participation où les enfants peuvent prendre part aux décisions : ils sont informés et consultés.

Les plus hauts degrés de l'échelle représentent des niveaux de participation où adultes et enfants partagent la responsabilité de l'organisation et l'exécution d'un projet : les adultes aident les enfants à concrétiser leurs idées, sans se substituer à eux.

3.2.5 Limites de la participation

La participation peut être souhaitée unilatéralement (par la population et les décideurs politiques) sans forcément être suivie d'effets et d'actes, ni satisfaire l'ensemble des acteurs. Ces limites de la participation ont été mesurées à de multiples reprises par des chercheurs en sciences sociales.

Relever et évaluer ces limites permet de mieux y répondre en aménageant les dispositifs participatifs et en mobilisant des moyens adaptés.

On observe notamment, de façon fréquente :

- Une faible fréquentation. La communication ne suffit pas à provoquer la participation : un petit noyau d'habitants répond à la sollicitation. On rencontre cet écueil dans le cas de projets initiés de manière verticale (approche *up-bottom*).
- Un manque de diversité. Ce sont souvent les mêmes personnes qui participent : des « experts » de la participation issus principalement du réseau associatif. Les mêmes habitants-experts sont sollicités à chaque projet par la collectivité. Ce manque de diversité n'assure pas une large représentativité de la population.
- Une instrumentalisation politique. L'écueil connu est que le citoyen n'apporte qu'un « *semblant de probité* »¹⁸ à la démarche participative. Il est simplement consulté, sans garantie que ses idées soient prises en compte.
- Un manque d'effectivité : « *Priver la participation citoyenne d'impact effectif sur l'action revient à la priver de sens. Elle se résume alors à un habillage de décisions déjà prises, un simulacre, une tromperie* ». (Blondiaux, 2008)
- Un arrêt de la participation quand ses objectifs sont atteints. La participation produit de l'émancipation. L'acteur émancipé a-t-il encore envie/besoin de participer ? Selon Julien Talpin : « *Les individus émancipés s'éloignent inévitablement de la base une fois devenus experts.* » (Talpin, 2011)

¹⁸ Cf niveau de l'échelle de Hart page 65 : la décoration (où le citoyen fait littéralement tapisserie)

3.2.6 Intérêts (de participer) et compensations

La stratégie du free rider

La théorie du passager clandestin (free rider) a été modélisée en 1965 par Mancur Olson, socioéconomiste américain. Selon Olson, les individus poursuivent toujours leur intérêt propre. Ils ne participent à l'activité d'un groupe que pour satisfaire leurs propres besoins.

Un individu aura donc tendance à éviter de dépenser des efforts pour la réalisation d'un objectif commun ou d'un bien collectif si cet objectif ou ce bien peut être atteint sans sa participation (au final, il en bénéficiera quand même !). Dès lors que sa participation n'est pas requise par une contrainte ou par une stimulation (compensation sélective), il optera pour la stratégie du passager clandestin. La mobilisation est donc compromise, selon Olson, à moins d'abaisser les coûts de participation à l'action ou d'augmenter ceux de la non-participation.

On peut citer comme exemple d'abaissement du coût de participation : l'institution judiciaire qui indemnise tous les jurés tirés au sort pour participer à une cour d'assises. Durant le procès, chaque juré percevra : une indemnité journalière, une indemnité de perte de revenus professionnels, une indemnité de transport, de séjour et de repas. Des garanties salariales sont également mises en place pour protéger le juré auprès de son employeur, aucun salarié ne pouvant être sanctionné ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire en raison de l'exercice de sa fonction de juré. Ce cas exceptionnel devant être pondéré du fait du caractère non volontaire de cette participation (un citoyen tiré au sort ne peut refuser de se présenter à une audience).

Cette approche de la participation par abaissement du coût ou de l'impact semble présenter une alternative intéressante. Dans une société de plus en plus inégalitaire, l'essentiel n'est plus seulement de participer, mais de « rendre possible » la participation et l'inclusion de tous à la vie sociale. Il ne suffit pas de proposer/souhaiter

une action participative. Il faut aussi interroger les modalités de l'action afin qu'elle devienne réellement « participante ».

3.3 Présentation du terrain de recherche

Il existe de multiples modalités de participation culturelle :

- Assister à une programmation culturelle (concert, spectacle, exposition...)
- Faire participer de façon plus ou moins volontaire des habitants à une création artistique
- Visiter une exposition
- Être impliqué comme public-relai auprès d'un lieu partenaire
- Être abonné à un Théâtre, un Opéra...
- Participer à un atelier ou un stage de pratique artistique
- Prendre part à une production artistique en tant qu'artiste amateur
- Assister à un spectacle dont les participants sont des proches
- S'inscrire à la newsletter ou au réseau social d'un lieu culturel
- Relayer l'actualité culturelle de son quartier
- Participer à un échange avec les artistes d'un spectacle
- Répondre à une enquête sur les services et activités d'un lieu culturel
- Être usager/abonné d'une médiathèque ou un théâtre
- Apporter son témoignage lors d'une démarche basée sur le collectage
- Visiter les coulisses d'un lieu culturel
- Participer à un événement culturel collaboratif (fête de quartier, carnaval...)
- Être bénévole au sein d'un équipement culturel ou d'un festival
- Loger des artistes à l'occasion d'un festival ou d'une programmation
- Accueillir un spectacle chez soi ou offrir un espace d'exposition
- ...

J'ai choisi de ne pas analyser ces formes de participation culturelle dans la mesure où elles n'ont pas d'incidence directe en matière de développement culturel d'un territoire ; ces actions et ces participations étant l'application, la conséquence, d'une programmation relevant d'une politique culturelle établie en amont qui n'implique presque jamais les habitants (sauf exception, cf les GLOP page 45).

Je cherche à identifier d'autres modalités de participation, en analysant des expériences et des expérimentations favorisant la participation d'individus n'ayant pas forcément de prédispositions à la pratique culturelle, qu'elles émanent directement d'un groupe d'individus ou d'une collectivité invitant des habitants à participer. Je m'intéresse à des initiatives d'habitants (ou de collectivités sollicitant des habitants) ayant permis de donner lieu à une programmation, à une commande ou une action artistique, voire à la construction d'un équipement culturel.

Estimant que les dispositifs de Démocratie Participative (DP) pourraient me fournir un vaste terrain d'analyse, j'ai commencé par m'y intéresser et à me demander pourquoi l'ensemble des dispositifs a été circonscrit aux seuls périmètres de la PV ? Pourquoi, si ces outils ont été systématisés, et puisque le climat de défiance vis-à-vis du personnel politique est grandissant, ne sont-ils pas étendus à l'ensemble du territoire, en dehors des critères et périmètres spécifiques de la PV ? En avançant dans ma recherche, cette interrogation ne m'est plus apparue comme essentielle au regard de ma problématique de départ (la participation habitante comme moteur de développement culturel). De lecture en lecture, j'ai en effet mesuré et recroisé à de nombreuses reprises les écueils de la DP en matière d'instrumentalisation politique et ses limites en termes de participation. Il m'a semblé plus pertinent d'interroger et de comprendre les ressorts de la participation, peu importe la qualification sociopolitique du territoire, ce qui m'a permis d'élargir mon terrain et d'observer d'autres initiatives, comme cette expérience de commande artistique menée par une association d'habitants de la rue de Wazemmes (dans un périmètre de Lille non classifié PV).

Je me suis intéressé à plusieurs dispositifs qui entretiennent des relations variables, plus ou moins autonomes, envers les pouvoirs publics.

- 1 : le dispositif ordonné et mis en place de façon généralisée par une institution ministérielle comme les Conseils Citoyens. Le Ministère détermine le cadre, le public visé, les règles et outils d'animation... Le citoyen prend part à une action publique.
- 2 : le dispositif créé et animé par une collectivité locale. L'initiative ne revient pas à une institution nationale ou régionale, la démarche est locale. Les habitants sont invités à prendre part à un projet commun.

→ 3 : la démarche indépendante, créée et animée par une association ou un collectif souhaitant mobiliser un groupe d'individus autour d'une problématique urbaine, socioculturelle ou politique. Le participant prend part à une action collective.

Les initiatives et expériences que j'ai choisi d'analyser peuvent être classifiées selon le degré croissant d'implication des participants et du pouvoir qui leur est accordé (cf échelle d'Arnstein, page 23) ou qu'ils s'arrogent eux-mêmes :

- Le Conseil Citoyen de Mons-en-Barœul
- Les Collectifs médiathèque de la ville de Méricourt et Beuvrages
- Le Fonds de Participation Habitants (FPH)
- Les Groupes Locaux d'Orientation de la Programmation (GLOP)
- L'association des habitants de la rue de Wazemmes (Lille)
- La Zone Autonome Temporaire : une utopie d'Hakim Bey

Je me suis interrogé sur le degré d'accompagnement nécessaire pour que ces expériences collectives génèrent une participation. De quelle façon un groupe peut-il s'autonomiser dans l'accomplissement d'une action, d'un projet culturel ? J'ai cherché à identifier les modalités de « mobilisation » ou de « recrutement » des habitants. J'ai tenté de mesurer les effets de ces projets ou dispositifs, en fonction de leur caractère plus ou moins ouvert, plus ou moins institutionnalisé.

3.3.1 Le Conseil Citoyen de Mons-en-Barœul

La participation des habitants est une des priorités de la PV qui investit massivement les outils de la démocratie dite « participative » à travers des dispositifs plus ou moins dépendants des pouvoirs publics (Fond de participation des habitants, Comités de quartiers, Tables de quartiers...). Ces dispositifs tendent à se multiplier avec la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, promulguée le 21 février 2014.

« La politique de la ville s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques » mentionne cette loi. Elle rend

systematique la création d'un Conseil Citoyen (CC) dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville.

« Beaucoup d'habitants ont estimé que la politique de la ville, faute d'avoir été pensée avec eux, avait été construite contre eux. Mieux les associer permettra qu'ils se l'approprient », déclarait à l'époque la Ministre de la Ville, Najat Vallaud-Belkacem.

Les dispositifs participatifs associent de façon plus ou moins effective l'habitant. Les degrés de participation vont de la simple consultation (dans le cadre, par exemple, d'un projet de rénovation urbaine) à la cogestion d'un équipement, en passant par l'interpellation et l'action citoyennes (cf échelles de la participation page 22). L'enjeu est de favoriser, améliorer, la relation entre les pouvoirs publics et les habitants de quartiers s'estimant « abandonnés ».

Du point de vue de l'élu, les outils participatifs apparaissent comme une réponse à la montée de l'abstention dans les quartiers populaires, un outil pléonastique (de « démocratisation de la démocratie ») pour des électeurs en rupture, tentés par le vote-sanction, les partis extrêmes, le fondamentalisme religieux...

La démocratie participative tente de répondre à une crise ouverte de la représentation où des élus ultra-professionnalisés « ne supportent pas qu'on vienne contester leur monopole de la légitimité démocratique, en dépit du nombre de voix décroissant qu'ils recueillent scrutin après scrutin » (Talpin, 2016).

Parmi l'ensemble des outils participatifs mis en œuvre dans le cadre de la PV, j'ai choisi de m'intéresser aux CC dans la mesure où j'avais l'opportunité d'assister à la mise en place de cet outil, généralisé depuis 2016.

Le CC est la concrétisation d'une préconisation du rapport commandité par le Ministère de la ville rédigé par Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache¹⁹. La déclinaison

¹⁹ « Pour une réforme radicale de la politique de la Ville — Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires ». Rapport remis le 8 juillet 2013.

des CC à l'échelle nationale s'appuie sur une organisation et un encadrement rigoureux (les CC sont animés par des élus locaux, la composition des membres est validée en Préfecture...). À terme, chaque CC sera amené à se développer de façon indépendante (il devra se constituer en association) mais il contient dans ses fondements un cadre particulièrement institutionnalisé, pas forcément adapté à des territoires contrastés.

« La prise en compte de l'environnement des dispositifs participatifs conduit à relativiser la toute-puissance des procédures, dispositifs et méthodologies participatives, sur la réalité sociale. Avec une méthodologie et une animation similaire, on a en effet constaté que l'impact sur le public suscité par un dispositif participatif pouvait varier sensiblement selon les objectifs poursuivis par les commanditaires, mais également selon les thèmes, territoires et individus impliqués dans l'expérience ». (Carrel, Neveu, Ion, & France, 2009)

Afin d'observer localement la mise en place d'un CC, j'ai pris contact avec Jérémy Treu (chef de projet Politique de la ville de Mons-en-Barœul) et réalisé un long entretien avec lui après avoir assisté à une réunion du CC de Mons au cours de laquelle furent officiellement nommés 21 conseillers issus du monde associatif et de la société civile.

L'originalité de ce dispositif (qui vise à impliquer des habitants dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des contrats de ville) est qu'il fait appel au tirage au sort pour sélectionner les conseillers.

« Jérémy Treu : Il n'y avait pas une défiance mais une interrogation sur la question (du tirage au sort). J'avais lu des articles sur les effets bénéfiques du tirage au sort. J'entendais dire que dans les pays où le tirage au sort était utilisé, les gens s'investissaient totalement dans la fonction pour laquelle ils avaient été sélectionnés. Les exemples internationaux (en Grèce, en Espagne, en Italie au Canada) montraient que des citoyens lambda tirés au sort pouvaient s'investir, ça pouvait fonctionner. Mais les élus disaient (et moi aussi au début) : « Tu vas tirer au sort quelqu'un qui ne connaît pas du tout ce que l'on attend de lui, ni de

la façon dont il peut s'impliquer. Si on fait du tirage au sort, on ne va créer que des désillusions. »²⁰

Ce mode de recrutement n'a donc pas été retenu par la ville de Mons qui a préféré « mobiliser » des habitants volontaires, déjà identifiés pour leurs engagements dans des dispositifs participatifs.

« Jérémy Treu : On avait invité des gens qui se sont « révélés » dans les diagnostics en marchant, dans le Fonds de participation des habitants, dans les ateliers urbains, sur les jardins, les marches exploratoires et nous ont dit « oui moi ça m'intéresse ». Et au fur et à mesure, il y a un petit groupe qui a perduré. Finalement, nous avons invité tous ceux qui avaient manifesté leurs envies. »²¹

Comme beaucoup de dispositifs analogues, le CC s'adresse à des experts de la participation. Dans le cas de Mons, les conseillers sont des citoyens déjà impliqués dans le secteur associatif ou dans la vie locale : ce sont des « figures » du quartier.

L'établissement du CC de Mons a été très long, la mise en œuvre des projets et travaux souhaités par les conseillers prendra probablement des années, ce qui empêche pour le moment d'évaluer l'impact de ce dispositif ministériel.

« Jérémy Treu : Aujourd'hui, ce que l'on ne sait pas c'est le niveau d'influence qu'aura le conseil citoyen. Est-ce qu'il pourra influencer sur la vision des élus, on ne sait pas. Je pense qu'il y a des interrogations, on ne peut pas le nier. Les élus s'interrogent sur la façon dont le conseil citoyen va pouvoir évoluer. Le conseil citoyen ce n'est pas un nouveau parti politique. Pour autant, on constitue une liste d'habitants, on met un coup de projecteur sur eux, on dit d'eux qu'ils vont avoir des super pouvoirs, c'est un peu ça. On espère que le conseil citoyen va redonner du dynamisme à certaines démarches qui se sont peut-être un peu essoufflées. Il y a des gens qui peuvent se révéler puis se dire : « Moi ça m'intéresse de m'épanouir ensuite dans la politique ». Pourquoi pas. Il faudrait

²⁰ Source : Entretien avec Jérémy Treu, chef de projet Politique de la ville de Mons-en-Barœul (annexe 1)

²¹ Ibid

peut-être donner progressivement plus de pouvoir au conseil citoyen, je ne sais pas comment. Ce sera en fonction des réussites, des encouragements et des échecs qu'on pourra donner encore plus de pouvoir aux gens. »

3.3.2 Les collectifs habitants médiathèques de Méricourt et Beuvrages

Depuis près de 20 ans, les médiathèques se sont réinterrogées en profondeur. Elles sont passées d'une logique de guichet unique (restreint au seul emprunt de livres) à celle d'un espace multimodal, décroissant. Elles se sont transformées, ont élargi leurs horaires d'ouverture, ont questionné leur accessibilité.

Elles offrent désormais au public le choix de prendre part à une multitude d'activités et de services. L'approche est inclusive, intégrative : c'est la médiathèque qui s'adapte aux usages et aux besoins du public. Et non l'inverse.

Un exemple de « troisième lieu » : La médiathèque-estaminet de Grenay

J'ai eu l'occasion de visiter la Médiathèque-estaminet de Grenay, qui applique de manière exemplaire le concept de « troisième lieu » :

« La Médiathèque-Estaminet, du fait de l'intégration de plusieurs services à la population, est une bibliothèque "troisième lieu", lieu de convivialité, de rencontres, d'échanges, d'étude, un lieu d'apprentissage des règles des comportements sociaux pour un mieux-vivre ensemble »²²

Dans un contexte de grande précarité et d'a priori négatifs associés à la lecture au sein de la population, l'intention de M. Ali Boukacem (ancien Directeur de la culture, actuel Directeur général des services) était de multiplier les raisons et les opportunités pour le public de se rendre à la médiathèque, au-delà de sa seule offre de lecture publique.

²² Extrait du projet culturel : <http://mediatheque-estaminet.fr/apropos/projet-culture/>

La Médiathèque de Grenay propose notamment un guichet unique géré par cinq services (culture, enfance, jeunesse, loisirs et communication). Cette mutualisation des services permet aux habitants, en un même endroit, de pouvoir : régler la cantine de leurs enfants, les inscrire à un centre de loisirs, acheter un billet de spectacle... Plusieurs permanences sociales sont également proposées. La banque d'accueil se poursuit en zinc où l'on peut boire à toute heure une bière ou un soda. Les adolescents ont accès à plusieurs consoles de jeux et un baby-foot. Il y a un jardin attenant avec des jeux pour les enfants. Le public peut également accéder à plusieurs studios d'enregistrement et salles polyvalentes par une entrée autonome, ce qui permet un accès en dehors des horaires d'ouverture.

La médiathèque devient un espace de rencontre, de services, de loisirs, d'échange de connaissances, de découvertes culturelles... un lieu médian où chacun peut évoluer librement d'une proposition à l'autre, de façon très fluide.

La polyvalence est incluse dans le projet d'équipement : pour le public (qui peut aller et venir d'une activité à l'autre) et les agents (qui peuvent être amenés à gérer ensemble les permanences et répondre aux demandes du public).

La plupart des cloisons peuvent être ouvertes afin de créer une multitude de configurations en fonction des activités. La culture au sens le plus large est envisagée de manière transversale : elle implique une dynamique interservices. Les bureaux situés à l'étage sont configurés en openspace. Les agents n'ont pas de bureau attribué, ils se partagent un même espace. Cette mutualisation des ressources permet à la médiathèque d'être ouverte 44 heures par semaine.

Cet équipement a reçu en 2015 le prix de l'accueil public décerné par Livres hebdo. Depuis son ouverture en 2015, plus de 400 services culturels sont venus de toute la France pour visiter cet équipement et s'inspirer de cette démarche.

Il est impossible de mettre en œuvre une telle approche sans repenser intégralement les espaces et les fonctions des équipements culturels (qu'on

pourrait requalifier en « lieux de rencontres et d'activités »). Cela nécessite d'imaginer ces nouveaux espaces dès leur conception, en concertation avec les élus, les habitants, les techniciens et l'architecte en charge du projet.

Dans la continuité de cette démarche, les bibliothécaires s'intéressent de façon grandissante à la participation des usagers (les journées professionnelles, études et articles se multiplient sur ce sujet).

Étant familier des bibliothécaires, je me suis naturellement intéressé à la façon dont les médiathèques interrogent la problématique de la participation. J'ai eu connaissance de deux collectifs d'habitants qui ont accompagné le projet de construction de la médiathèque de Méricourt et de celle de Beuvrages.

Afin d'analyser le parcours et le fonctionnement du collectif de Beuvrages, j'ai réalisé en juillet 2016 un entretien avec Lise Golse (référente PV) et Frédérique Gueneau (directrice de la médiathèque), coresponsables du collectif. Par la suite, j'ai assisté à une réunion du collectif en septembre 2016.

En ce qui concerne Méricourt, j'ai effectué une visite de la médiathèque à l'occasion d'une journée professionnelle consacrée à la participation des usagers en septembre 2016, puis j'ai réalisé un entretien avec Cyril Titz (directeur), en octobre 2016. Ce collectif n'étant plus actif, je n'ai pas pu assister à une réunion.

Ces deux collectifs d'habitants ont en commun d'avoir été souhaités par les mairies afin d'ancrer territorialement ces équipements et susciter l'envie :

« Frédérique Gueneau (directrice de la médiathèque) : On partait de beaucoup d'a priori en fait : « Les Beuvragesois ne veulent pas de médiathèque ». « Les Beuvragesois n'ont pas besoin du livre ». « Ils n'ont pas de livres dans leurs maisons... ». « Ils préfèrent la piscine... ». « Pourquoi Beuvrages aurait une médiathèque alors qu'à Anzin on a un pôle culturel ? Pourquoi un tel investissement ? ». Ce sont des a priori qu'on entendait. On était sur un schéma

de départ où on n'avait que des barrières. Avec ce qu'on a souhaité proposer, l'idée c'était d'éclairer un peu, de jeter des propositions.

[...]

Lise Golse (référente PV à Beuvrages) : Nos objectifs c'était que la médiathèque ne sorte pas de terre comme ça. Et que des personnes n'y aillent pas de peur d'aller dans un équipement culturel. »²³

Cyril Titz (directeur médiathèque Méricourt) :
« L'idée aussi c'était de créer une envie chez les habitants parce qu'il y a un contexte un peu particulier à Méricourt : on est dans le bassin minier, c'est la 10e ville de plus de 10000 habitants la plus pauvre de France, on a un taux de chômage des jeunes qui est de l'ordre de 40 %. Il y a vraiment cette réalité-là. Ici la question de la lecture publique ne saute pas aux yeux et pourtant elle est essentielle. D'où l'intérêt de ne surtout pas faire une médiathèque qui tombe du ciel et d'attendre que les gens viennent, mais vraiment, au contraire, de susciter l'envie et de créer une vraie attente. C'était indispensable. Ça veut dire que le collectif médiathèque devait être mis en avant et devenir un peu des ambassadeurs de ce projet. Qui parle le mieux aux habitants que d'autres habitants ? Que ce soient les élus ou les techniciens, notre parole finalement a moins de valeur que celles d'usagers prescripteurs. »²⁴



Action du collectif de Méricourt 1

Les habitants des collectifs ont été étroitement associés à la réflexion autour de la construction de leur médiathèque. Ils se sont formés progressivement aux enjeux d'un équipement de lecture publique (qu'ils soient urbanistiques, sociaux, culturels ou politiques). Ils ont émis des avis éclairés en matière de choix du mobilier, d'orientation

²³ Source : Entretien sur le Collectif habitants médiathèque de Beuvrage (annexe 2)

²⁴ Source : Entretien sur le Collectif habitants médiathèque de Méricourt (annexe 3)

du projet architectural. Ils ont pris part à une série d'actions culturelles afin d'ancrer chaque projet dans son territoire.

Bien qu'inscrites dans deux environnements distincts, ces expériences ont révélé un fort degré d'engagement des habitants, par la régularité de leur présence et la durée de leur implication (sur plus d'un an à Beuvrages, plusieurs années à Méricourt). La construction d'un équipement permettant plus facilement d'impliquer les habitants sur la durée : par une action collective aboutissant à une réalisation durable.

« Une critique régulière faite à la participation est celle de son inefficacité à donner du pouvoir aux participants. Jacques Donzelot et Renaud Epstein ont étudié des projets participatifs urbains et constaté la déception des publics concernant l'aboutissement de ces projets. Ils concluent de leurs analyses que la France reste attachée à l'idée d'une démocratie participative, reflet de la vision française d'un travail commun axé sur la délibération, le temps et la maturation des projets, avec pour ligne de mire l'intérêt général. Pour leur part, ils pensent plus efficace la vision anglo-saxonne de la participation démocratique, plus axée sur l'action et la réalisation concrète d'un projet qui relèverait du bien commun et d'un consensus qui relierait les intérêts particuliers » (Bats, 2015)

Les habitants du collectif de Méricourt n'ont pas souhaité poursuivre leur participation à l'issue de l'ouverture de la médiathèque mais ils sont devenus des lecteurs ambassadeurs de la médiathèque.

« Cyril Titz : Ce qui est étonnant c'est que parmi ces personnes-là, il y avait aussi des personnes en souffrance sociale, qui étaient mises de côté, qui n'avaient pas forcément confiance en elles... Du coup, le fait de participer à une aventure collective comme ça redonne aussi confiance en soi. Je pense que ça a pu leur servir »²⁵

Le collectif de Beuvrages (encore à ce jour « pris en main » par la médiathèque), se poursuit à l'issue de l'ouverture de l'équipement. Le collectif n'a pas souhaité, pour le

²⁵ Source : Entretien sur le Collectif habitants médiathèque de Méricourt (annexe 3)

moment, participer au choix des collections mais il est impliqué dans le choix des animations et se fait le relais des actions culturelles programmées par la médiathèque. Les participants du collectif sont devenus « des habitants-relais » de la structure. Au départ ils n'avaient pas ou peu de connaissances en bibliothéconomie. Ils ont été formés, ont développé leurs connaissances. Ils peuvent désormais émettre des avis sur des questions complexes.

« Julien Bucci : Cette démarche m'évoque la "qualification mutuelle"²⁶, l'idée que les usagers et les agents ont mutuellement à apprendre.

Frédérique Gueneau : Exactement. Il y a une reconnaissance humaine. Le fait aussi que je sois habitante de Beuvrages. J'ai demandé ma mutation de Vieux-Condé à ici. Le fait d'être d'ici a joué en ma faveur. Humainement ça a été vraiment super fort. »²⁷

Habitants et professionnels se retrouvent chaque mois pour réfléchir à des actions, aux mois futurs, pour le plaisir de se retrouver, pour cette reconnaissance partagée.

3.3.3 Le Fonds de Participation des Habitants (FPH)

En mettant à disposition un budget à un groupe d'habitants et en les associant à la prise de décision concernant la répartition de ce budget, le budget participatif élève significativement le degré de participation des habitants.

Comme dans la plupart des dispositifs participatifs français, le FPH (déclinaison française du budget participatif) est circonscrit aux « géographies prioritaires » de la politique de la ville. Doté financièrement par l'État et les collectivités locales, il soutient de manière

²⁶ « L'amélioration du service public va de pair avec la revalorisation des populations exclues. Il s'agit de confronter la souffrance des habitants et celle des agents, en partant de leur colère et de leur mise en accusation des autres, pour définir un nouvel espace social local et les moyens d'y parvenir. Autrement dit, transformer les accusations réciproques en compréhension mutuelle, non pas interindividuelle, mais sociale, pour aboutir à un projet d'actions qui passe par la restitution aux responsables, politiques et administratifs, du cheminement accompli et des propositions qui en découlent. » — Services urbains et qualification mutuelle, Suzanne Rozenberg. Flux n°31 (1998).

²⁷ Source : entretien sur le Collectif habitants médiathèque de Beuvrage (annexe 2)

modeste (moins de 800€) des projets portés par des habitants qui « *contribuent au renforcement du lien social dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville* »²⁸.

La sélection des projets est effectuée par un groupe d'habitants qui statuent lors de comités de gestion. Le FPH reconnaît en effet aux habitants « *le droit de s'organiser et de décider pour le fonctionnement et la gestion de leur fonds de participation, pour le choix des projets* »²⁹. Pour les demandeurs, les modalités sont simplifiées au maximum.

Le fonctionnement du FPH est encadré par des règles précises (nomination d'un comité de gestion, établissement d'un règlement intérieur). Il est animé localement par une association indépendante. Dans le cas de Mons, le FPH implique un comité de gestion cogéré par le service politique de la ville et une association.

*« Jérémie Treu : On est en comité de gestion, y'a un élu qui est présent mais qui n'a pas le droit de vote. On discute. On essaye d'avoir une écoute bienveillante vis-à-vis des habitants qui viennent nous voir, on est là pour les conseiller, pour écouter comment ils veulent faire. On n'est pas là pour les brider, même si par moment, sans qu'on le veuille, on crée des conditions de formes qui créent de la distance, à travers la façon dont on est assis, la façon dont on les reçoit... Parfois, on se réunit autour de chaises qu'on met en rond puis y'a des moments où les gens n'en veulent plus, donc on remet un bureau. »*³⁰

Jérémy Treu confirme le lien étroit entretenu par la ville avec le FPH. L'indépendance est loin d'être effective et il est essentiel pour la mairie de constamment animer et relancer le groupe d'habitants (cf la nécessaire animation de la participation, page 52).

« Jérémie Treu : Le FPH dépend encore beaucoup de la ville et de moi. On tient les agendas, on envoie les convocations, les dossiers, on rappelle les dates en disant aux gens : « Tu viens ? Tu ne viens pas ? Tu nous donnes ton avis si tu ne

²⁸ Source : Site du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

²⁹ Source : Appel à financement du FPH édité par la Région-Nord Pas-de-Calais

³⁰ Source : Entretien avec Jérémie Treu, chef de projet Politique de la ville de Mons-en-Barœul (annexe 1)

viens pas ? ». Ce qu'on ne fait pas suffisamment aussi c'est renouveler les membres. C'est un sujet sur lequel il faut qu'on s'améliore. »³¹

Comme à travers de multiples dispositifs de DP, on n'évite pas en effet l'écueil des habitants-experts : les membres des FPH étant le plus souvent des figures de la vie locale issues du monde associatif. Ce constat est fréquemment relevé par des sociologues qui mesurent l'écart d'une participation ardemment souhaitée par le personnel politique... mais pas forcément désirée à l'échelle locale.

« Alors que le BP de Porto Alegre a été en partie créé suite aux pressions du mouvement populaire et de la société civile (Fung & Wright, 2003 ; Baiocchi, 2005), la majorité des expériences européennes est le fruit d'une forte volonté politique venue d'en haut, davantage que d'une demande accrue de participation de la population. Ainsi, le paradoxe de ces BP est qu'ils sont créés sur le postulat d'une demande de participation, mais qu'en pratique ils sont systématiquement confrontés à la faible mobilisation du public ; apparaît ainsi une tension, délicate à gérer pour les promoteurs des BP, entre la demande supposée de participation et les pratiques concrètes des citoyens qui ne se précipitent pas pour participer. » (Mazeaud & Talpin, 2010)

Afin d'analyser le fonctionnement interne d'un FPH, un entretien était programmé avec la présidente du FPH de Lille en décembre 2016 mais il n'a pas pu se concrétiser étant donné les difficultés que traversait l'association. Les structures régionales porteuses du FPH sont en effet toutes dans une situation critique du fait d'une sévère réduction budgétaire imposée par la Région Hauts-de-France depuis 2016 : à ce jour la poursuite de ce dispositif est tout simplement compromise.

J'aurais également souhaité assister à la réunion d'un comité de gestion et observer quel est le degré d'implication des habitants : Comment sont-ils « recrutés » ? Quel est leur pouvoir effectif ? Mais toutes les associations que j'ai contactées traversaient les mêmes difficultés, en l'absence de toute visibilité sur l'avenir de ce dispositif.

³¹ Source : Entretien avec Jérémy Treu, chef de projet Politique de la ville de Mons-en-Barœul (annexe 1)

3.3.4 L'association des habitants de la rue de Wazemmes (Lille)

Au cours de mes recherches, j'ai découvert l'activité d'une association d'habitants à Wazemmes. Je suis allé les rencontrer un dimanche de novembre (2016) pendant qu'ils jardinaient dans la rue avec un groupe d'habitants afin d'entretenir un ancien jardin public abandonné par la mairie. Nous nous sommes revus quelques jours après pour un entretien chez Julie Denoeud (présidente) et Yann Jurkiewicz (trésorier). Ces habitants sont une poignée, plutôt aisés socialement.

« Julie Denoeud (présidente) : Les gens qui nous aident à organiser, ce sont des gens qui nous ressemblent... »

Yann Jurkiewicz (trésorier) : ...des bobos !

Julie Denoeud : Des gens qui ont un certain budget... Qui sont propriétaires de l'endroit dans lequel ils habitent... Qui ont envie de rester ici et qui ont fait le choix, sur leur temps disponible, de s'investir dans le quartier... Des gens qui ont une ouverture culturelle.

Yann Jurkiewicz : Des gens dynamiques, qui ont envie de faire des choses aussi !

*Julie Denoeud : Et c'est en ça que ce sont des gens qui nous ressemblent. »*³²

Ils se disent déçus par le manque de convivialité dans leur rue. Ils sont déterminés à pallier ce manque en proposant une programmation culturelle visant à animer le quartier et stimuler les échanges entre les habitants. Ils programment des spectacles, relancent l'ancienne braderie qu'ils agrémentent de concerts, proposent un repas de quartier dans la rue... Quelque chose paraît manquer dans l'espace commun ? Ils enclenchent un projet.

³² Entretien avec l'Association des habitants de la rue de Wazemmes, le 21/11/2016

« Julien Bucci : Il y a ce jardin à l'angle de la rue des Meuniers et de la rue de Wazemmes, qui était à l'abandon et que vous avez entrepris d'aménager et d'entretenir. Êtes-vous dans une logique de compensation ?

Yann Jurkiewicz : Complètement. C'était ça la logique. Toute notre démarche repose sur cette logique en fait. L'idée c'est de se dire qu'aujourd'hui finalement les décideurs politiques ont oublié le quartier, ils n'ont pas les moyens de faire tout ce qu'il faudrait... Au lieu de râler, on peut aussi faire les choses par nous-mêmes. L'énergie qu'on met à râler, on peut la mettre à construire des choses plutôt qu'à râler. »³³

La démarche est à la fois palliative et réactive. L'action est engagée en réponse à des manques identifiés au quotidien.

« C'est face à un problème rencontré, une aporie de la vie quotidienne ou un projet à porter que les individus qui ne sont pas des participants professionnels se mobilisent. [...] À défaut de vouloir participer partout et tout le temps, les citoyens valorisent l'opportunité de pouvoir participer quand ils en ressentent le besoin. » (Mazeaud & Talpin, 2010)

Le jardin (à l'angle de la rue des Meuniers et de la rue de Wazemmes) est à l'abandon : ils demandent et obtiennent sa gérance auprès de la mairie. L'endroit est sale et inhospitalier : ils décident de l'investir en commandant une fresque murale à des street-artistes. Ils élaborent un cahier des charges, lancent un appel d'offres, choisissent le projet qui répond le mieux à leurs attentes (et qui s'avère le plus coûteux). Ils obtiennent rapidement des subventions, notamment de Lille 3000.

³³ Entretien avec l'Association des habitants de la rue de Wazemmes, le 21/11/2016

« Julien Bucci : Dans ce projet, ce qui est exemplaire, c'est qu'un groupe d'habitants se positionne comme commanditaire d'une œuvre artistique [sans l'aide d'une institution]. Lille3000 aurait pu le mener à bien ce projet...

Yann Jurkiewicz : Ça convenait à tout le monde de faire comme ça en fait. Ça arrangeait Lille3000 parce qu'il y avait des gens qui étaient là pour s'occuper du projet, gratuitement entre

guillemets... Et nous, la réactivité. Quand c'est un projet "public", il y a des fonds publics qu'il faut justifier, monter des dossiers administratifs... Nous, en tant qu'association, on est beaucoup plus libres de faire ce qu'on a envie. Ça nous a permis de faire le projet en quelques mois, comme ça. »³⁴



Fresque de street art réalisée par Monkey Bird 1

Malgré une participation limitée (seuls quelques propriétaires de la rue prennent part à l'organisation et aux activités de l'association), ce projet porté par un noyau d'habitants aboutit à un geste fort qui transforme durablement la perception de l'espace et dont bénéficie l'ensemble du quartier.

³⁴ Entretien avec l'Association des habitants de la rue de Wazemmes, le 21/11/2016

La démarche est exemplaire d'une volonté d'agir, d'influer et d'animer. Ces acteurs du quotidien revendiquent un pouvoir de contre-proposition, de réactivité et de créativité afin de dépasser les seuls registres de la colère et de l'opposition.

3.3.5 Les Groupes Locaux d'Orientation de la Programmation (GLOP)

Au cours de ma recherche, j'ai eu connaissance des GLOP³⁵, rattachés au service culturel de Séné (Morbihan). Ces groupes d'habitants participent à la programmation de la saison culturelle de la ville. Ils vont ensemble, par petits groupes, voir des spectacles et des expositions et en réfèrent aux autres membres des GLOP. Les GLOP interviennent dans tous les domaines artistiques (théâtre, danse, jeune public...). Après débat entre eux, ils font des propositions au Comité de programmation, entité de douze personnes composée d'élus, d'habitants et de techniciens du Centre Culturel Grain de Sel.

Les habitants sont force de proposition et peuvent bénéficier de formations sur l'analyse critique de spectacles. Il n'y a pas de connaissances particulières ni de compétences spéciales à avoir pour faire partie des GLOP. Les frais des GLOP (entrées aux spectacles, transports, repas éventuels) sont pris en charge par la mairie.

Cette approche me semble particulièrement intéressante par son aspect expérimental, bien qu'elle ne soit pas dépourvue de contraintes et d'enjeux. Comment la collectivité peut-elle assumer le risque conflictuel en diversifiant volontairement les points de vue avant la prise de décision ? A-t-elle les moyens et le temps de « *provoquer la palabre* ? » Comment se forge un goût commun au-delà du simple « j'aime ou j'aime pas » ? Comment veiller à « élever le niveau » de la programmation sans se complaire dans des choix convenus ou consensuels ?

La maire adjointe à la culture, Anne Phelippo-Nicolas, confirme la difficulté :

« Si le principe des œuvres dites "participatives" (collaboration entre artistes et citoyens) semble de mieux en mieux accueilli, en revanche, la participation directe des habitants dans la programmation culturelle telle que nous

³⁵ Groupes Locaux d'Orientation de la Programmation

l'expérimentons à Séné est beaucoup moins bien acceptée. On nous oppose tout de suite le risque de populisme... Et il est vrai que c'est difficile. Nous avons encore besoin d'échanger, de labourer la question, de bien vérifier que cela ne se réduise pas à une autre forme d'entre soi. »³⁶

Selon Laurence Pelletier, directrice du centre culturel avec qui j'ai eu un long entretien téléphonique, certains équipements culturels considèrent les GLOP avec mépris, d'autres prétendent que ces groupes d'habitants font le jeu des extrêmes. Arguments déjà entendus quand il s'agit de critiquer les droits culturels (supposés favoriser le communautarisme et la culture de masse). Matthieu Warin, directeur des affaires culturelles, confirme la réception parfois hostile de cette démarche :

« Certains collègues nous "battent froid", craignant qu'on tire vers le bas, qu'on soit démagogiques... Mais nous sommes conscients de ces écueils. Tout cela reste ainsi extrêmement fragile, avec des pièges. Et c'est bien cela qui me passionne, ce frisson, ces dangers, car c'est précisément cette tension qui suscite de très grands moments de citoyenneté : il faut chercher des équilibres, veiller à ne pas caricaturer et écouter beaucoup. »³⁷

En impliquant des habitants dans la programmation culturelle, quelque chose échappe aux experts. Une ville a fait le pari risqué de l'intelligence collective, du savoir partagé. L'expérience, fragile et instable, éminemment complexe, semble néanmoins efficiente et possible. Voici comment une habitante témoigne de son expérience :

« Petit à petit, on entre dans le processus. J'ai appris énormément, partagé des moments très forts, rencontré des gens passionnants. Ça a été pour moi une opportunité formidable et une découverte d'un monde que je connaissais peu. [...] J'ai également compris que tout le monde est porteur de culture, que nous sommes tous pleins de talents. [...] J'ai découvert les enjeux des politiques culturelles. Faire partie d'un groupe qui a les mêmes envies, les mêmes désirs de partager certaines choses, qui croient que la culture peut faire sortir des gens de

³⁶ Source : La lettre d'échanges n° 128 (2014). Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture

³⁷ Ibid

*leur isolement, que chacun a en lui énormément de possibilités si on lui donne les moyens de les exprimer, c'est un choix politique complètement différent de celui des salles où la programmation est faite par une seule personne. C'est autre chose, une démarche beaucoup plus compliquée qui demande l'adhésion des professionnels, car il faut tenir compte des avis de quinze personnes. Mais si on adhère à cette forme de fonctionnement, il y a, je pense, beaucoup plus de richesses pour tous. »*³⁸

M'intéressant de près aux GLOP et souhaitant envisager une adaptation de cette démarche sur le territoire de Petite-Forêt, je compte me rendre à Séné pour observer cette approche ouverte, collective et expérimentale.

3.3.6 La Zone Autonome Temporaire : une utopie d'Hakim Bey

Il existe des espaces fluides, ouverts à tout individu désirant partager des expériences et des échanges. La participation y est induite par la présence de chaque acteur. Un tel projet ne peut s'incarner que dans des espaces éphémères, auto-organisés, prévus d'emblée pour se dissoudre. C'était le vœu, le projet d'Hakim Bey, imaginant un territoire éphémère, réel ou virtuel, propice à l'émancipation et aux interactions. Inspirée de la piraterie, la « *Temporary Autonomous Zone* » ou T.A.Z. (en français Z.A.T. : « Zone Autonome Temporaire ») occupe provisoirement un espace pour y déployer « *ses objectifs festifs* ». La TAZ est en effet prévue dès l'origine pour disparaître, pour échapper à tout contrôle.

« La TAZ est comme une insurrection sans engagement direct contre l'État, une opération de guérilla qui libère une zone (de terrain, de temps, d'imagination) puis se dissout, avant que l'État ne l'écrase, pour se reformer ailleurs dans le temps ou l'espace. [...] Dès que la TAZ est nommée (représentée, médiatisée), elle doit disparaître, elle va disparaître, laissant derrière elle une coquille vide, pour resurgir ailleurs, à nouveau invisible puisqu'indéfinissable dans les termes du Spectacle. À l'heure de l'État omniprésent, tout-puissant et en même temps

³⁸ Marie-France Miniac, habitante de Séné, participant à un GLOP

lézardé de fissures et de vides, la TAZ est une tactique parfaite. Et parce qu'elle est un microcosme de ce "rêve anarchiste" d'une culture libre, elle est, selon moi, la meilleure tactique pour atteindre cet objectif, tout en faisant l'expérience de certains de ses bénéfices ici et maintenant. » (Bey, 1991)

Hakim Bey n'a pas souhaité limiter la TAZ à une définition univoque et encore moins l'envisager dans une application concrète. Pour son initiateur, la TAZ est « auto-explicite ».

Des rassemblements éphémères à travers le monde tentent de se rapprocher et de s'inspirer de la T.A.Z. Le festival américain *Burning man* en est l'exemple le plus symptomatique (bien qu'il ne soit pas épargné de dérives commerciales, consécutives de son succès). Cette immense rencontre artistique investit une fois par an le désert de Black Rock dans le Nevada et réunit jusqu'à 70 000 participants par jour.

« Le développement d'événements collectifs de grande ampleur qui se caractérisent par l'auto-organisation et l'injonction faite à tous les participants d'être proposant, témoigne d'une volonté d'"horizontaliser" les structures afin de rendre plus facile et ouverte les relations entre les acteurs. [...] L'organisateur invitant n'intervient que comme offreur d'espace et d'outils techniques, mais il ne peut ni sélectionner les participants, ni imposer un quelconque programme. Les barcamps, comme les forums sociaux ou les Burning man, sont des machines à générer des contacts. En se rendant à ces rencontres, les participants ne savent pas ce qu'ils vont découvrir, mais ils savent qu'ils vont avoir une chance de présenter leurs idées et leurs projets, d'apprendre des autres, de faire de nouvelles rencontres et de retrouver d'anciens contacts. De sorte que la coopération entre acteurs ne procède pas d'un plan stratégique ou d'un calcul préalable, elle prend sa forme à partir des opportunités multiples qui se concentrent et se rendent visibles aux autres dans l'espace du barcamp. » (Aguiton & Cardon, 2008)

Ces rassemblements éphémères tentent de donner forme à une vie culturelle où tous les participants peuvent exprimer leur identité, leur désir, et interagir pleinement avec

ceux des autres. Les relations, les coopérations, ne sont pas établies d'avance. Tout se joue, s'organise, à l'instant, sur le lieu : au gré des opportunités.

Dans ce temps, cet espace diffus, le vœu de « participation » ne semble plus faire sens. Tous les présents participent, proposent et coproduisent. Ils initient collectivement des actes, des créations et des échanges. Chacun s'est libéré de ses freins, ses contraintes, pour se rendre disponible et présent, en un temps / un espace communs.

3.4 Dimensions transversales

3.4.1 Approches expérientielles

Il est plus opérant d'inviter communément à agir plutôt qu'à ne privilégier qu'un échange réflexif. Les habitants n'ont pas forcément des idées et des opinions à exprimer sur tous les sujets. Il est plus simple, plus opérant, de prendre part à une action commune dont les fondements ont pu être initiés et réfléchis en amont (en impliquant éventuellement les habitants à cette réflexion initiale).

C'est le sens des approches participatives que de nombreuses médiathèques mettent en œuvre à travers des propositions de « *codesign* de service » inspirées du *design thinking*, concept associant activement les usagers à l'évolution de la médiathèque, à son réaménagement, à l'invention de nouveaux services.

Comme en témoigne un bibliothécaire d'Aarhus au Danemark :

*« Les demandes des usagers sont prises au sérieux et entendues. Ils sont considérés comme des acteurs dans le processus de transformation de la bibliothèque et pas seulement comme des consommateurs passifs. Par conséquent, il y a un premier bénéfice qu'on pourrait qualifier de démocratique. Le second bénéfice vient du fait que les avis des usagers ont permis de mettre en place des services nouveaux ou de meilleure qualité. »*³⁹

³⁹ Design Thinking en bibliothèque, IDEO, 2015, p. 19

Cette approche permet d'imaginer des projets choisis en concertation avec les usagers. Il est moins nécessaire de s'interroger a posteriori si les projets sont adaptés aux attentes des usagers puisqu'ils sont formulés et proposés, à la base, par une partie des usagers.



Démarche de codesign à base de post-it 1

« N'importe qui peut avoir l'idée de mettre en place un atelier de création artistique pour les adolescents ou d'installer des canapés dans un laboratoire de langues. Mais si ces décisions ne s'appuient pas sur le design thinking, vous risquez de ne pas avoir de bons arguments pour les défendre. [...] Dans le monde des bibliothèques, nous nous interrogeons sans cesse sur la pertinence de nos actions. Le design thinking est une méthode de résolution des problèmes et de prise de décision qui nous aide à faire des choix pertinents et où on ne se contente pas de présumer qu'un projet – quel qu'il soit – répond bien aux besoins des usagers. »⁴⁰

Dans une démarche similaire de *co-design*, les habitants de Méricourt et de Beuvrages ont été invités à prendre part à une série d'actions dont les fondements et les objectifs ont été initiés en amont (dans le cas de Beuvrages, l'agence Extracité a établi une méthodologie de projet et animé le lancement du collectif jusqu'à ce que la ville en assume seule l'animation). La participation des habitants n'impliquait pas uniquement des temps d'échanges, elle comportait des sorties, des actions artistiques, des visites d'équipements pour s'inspirer d'autres médiathèques (méthode de *benchmarking*).

Il ressort de ces expériences que la participation a été particulièrement fructueuse dans la mesure où l'approche n'était pas seulement réflexive (comme la plupart des

⁴⁰ Nicole Steeve, bibliothécaire à Chicago

dispositifs de démocratie participative), mais également rythmée par des actions concrètes, des réalisations.

3.4.2 Faut-il contraindre la participation ?

D'où vient/devrait venir la participation ? L'invitation à participer suscite-t-elle forcément la participation ? Faut-il, de manière paradoxale, « imposer » la participation et retirer à l'individu son libre droit de prendre part ? Faut-il, au final, « mobiliser » les citoyens comme on mobilise des soldats... ?

« Peut-on envisager la “mobilisation populaire” autrement que dans son acception et sous sa forme militaire, c'est-à-dire où l'engagement des citoyens ne résulterait que de l'appel de ceux d'en haut à ceux d'en bas ? Où, en d'autres termes, la parole ne serait pas quelque chose que l'on donne, mais que l'on prend. » (Garnier, 2010)

Le sens commun s'accorde à dire que la participation s'incarne dans le volontariat. On peut aussi envisager que sans la contrainte du cadre scolaire, une majorité d'enfants ne se rendrait probablement jamais dans un lieu culturel. La participation « contrainte » peut alors apparaître comme une alternative (nécessaire ?) à l'absence de participation.

On peut contribuer à réduire le manque de reconnaissance sociale en impliquant des personnes habituellement délaissées par les pouvoirs publics à participer.

« Cela passe par un effort de communication systématique envers les populations les plus éloignées de la sphère politique ; par des incitations sélectives à la participation ; par une recherche constante de représentativité ; par un aménagement des lieux, des horaires et des conditions de réunion ; par l'acceptation de formes d'intervention diverses. C'est à ce prix qu'il est possible d'éviter la reproduction des rapports de force. » (Blondiaux, 2007)

Il est possible de sensibiliser des catégories sociodémographiques peu représentées dans les démarches participatives (actifs, jeunes, individus issus de classes sociales

défavorisées, personnes immigrées, de nationalité étrangère) en adaptant les outils et les méthodes d'échanges.

À Beuvrages, un groupe de bénéficiaires de R.S.A. a été contraint de participer aux travaux du Collectif habitants-médiathèque lors du lancement du projet en inscrivant leur participation comme partie intégrante de leur parcours d'intégration sociale. Certains bénéficiaires ont poursuivi volontairement leur participation par la suite, s'associant à un groupe de retraités et un groupe de mères immigrées.

Cette participation « forcée » a peut-être permis que des individus qui ne se sentaient pas concernés par la démarche de la future médiathèque se rattachent au projet et que certains y prennent part de manière volontaire par la suite. La contrainte de départ a pu susciter ultérieurement une « adhésion » pour certains : c'est-à-dire la possibilité d'adhérer (par soi-même).

3.4.3 Animation de la participation

Les professionnels qui ont accompagné les collectifs habitants médiathèque de Beuvrages et Méricourt témoignent qu'il fut essentiel de l'animer, d'entretenir constamment la synergie et la motivation du groupe.

« Julien Bucci : Ce que j'observe c'est que s'il n'y a pas d'animation du groupe par un professionnel, la dynamique de participation ne pourra pas fonctionner durablement.

Cyril Titz : C'est évident. M. le maire l'a très bien dit : les gens ne se réunissent pas spontanément pour dire : "On veut une médiathèque !". Ça ne leur vient pas à l'esprit. Cette impulsion, elle ne vient pas des habitants. Ce sera à nous d'aller les chercher. Ce sera à nous de leur proposer des choses. Pour moi l'idéal, mais à Méricourt ça va, c'est que la participation ne soit pas instrumentalisée. Quand

on est dans une forme de démagogie : “On va faire avec vous...” et puis qu’on se dédouane totalement ! Ça, je ne supporte pas ! En ça, pour moi, la démocratie participative a ses limites. Après, on ne peut pas tout faire avec tout le monde non plus. [...] Les personnes peuvent donner leur avis, mais on ne peut pas associer tout le monde à tous les projets. L’un des dangers de la démocratie participative c’est que si ce n’est pas encadré, ça peut avoir un effet boomerang, ça peut faire plus de dégâts qu’autre chose ! Ça peut devenir un défouloir pas possible ! Et si ce n’est pas organisé, tu prends un risque ! Un gros risque ! »⁴¹

Dans ces collectifs, il y a un pilotage assumé par la mairie. Ce sont des dispositifs organisés, accompagnés de bout en bout. L’intention est d’animer le groupe. Ce postulat sous-entend qu’un groupe ne peut pas forcément, difficilement, s’animer par lui-même. Les animateurs confirment que malgré leur présence régulière, les habitants sont souvent « demandeurs » et n’abondent pas forcément en propositions.

Une ou plusieurs figures se détachent du groupe pour prendre en charge son animation. Quelqu’un convoque la réunion, rappelle les objectifs, ouvre le débat, consigne les idées, tient le stylo pour synthétiser les idées... Avoir cette place d’animateur et/ou de secrétaire, c’est déjà posséder un pouvoir : celui pouvoir d’orienter la discussion, de noter ou non une idée, de ne pas transcrire exactement ce qui a été exprimé... Ce fonctionnement ne permet pas forcément au groupe de déborder d’un cadre préétabli ni d’accéder ultérieurement à une forme d’autonomie vis-à-vis de la collectivité.

Lorsque la médiathèque de Méricourt a été inaugurée, le directeur de la médiathèque a proposé au collectif habitant de se structurer en association (les objectifs initiaux du projet ayant été atteints). Il est notable que le collectif n’a pas souhaité, dans ces conditions, poursuivre la démarche, sans l’accompagnement de la médiathèque.

« Cyril Titz : Après, la question s’est posée : “Et maintenant qu’est-ce qu’on fait ?”. [...] Est-ce que vous voulez devenir une association ? Est-ce que ça vous intéresse ? Est-ce que vous voulez simplement devenir des usagers et qu’on continue de se réunir de temps en temps ? ». Étonnamment, il n’y avait pas de

⁴¹ Source : Entretien sur le Collectif habitants médiathèque de Méricourt (annexe 3)

souhait de formaliser tout ça. Quand je leur ai parlé d'association, certains étaient d'accord, mais ils étaient très peu, 2-3 maximums. Les autres n'avaient pas envie parce que du coup ça impliquait une forme d'obligation de participation et ça ne les intéressait plus. Ils voulaient garder leur liberté. »⁴²

Participer mais sans contraintes. Et sans obligation. Où l'on retrouve une nécessaire souplesse dans les modalités de l'action afin que l'expérience s'inscrive dans la durée.

3.4.4 L'épineuse politisation

La rencontre du technicien et de l'habitant est souvent fructueuse en termes d'échanges de savoirs. Elle peut aussi générer une tension vive entre la vision experte du technicien et la vision plus empirique de l'habitant, basée sur des savoirs d'usage (l'habitant élaborant sa pensée depuis son expérience et son vécu).

« Ce "savoir d'usage" peut faire l'objet d'une disqualification très violente par les techniciens amenés à animer des dispositifs participatifs » (Mazeaud & Talpin, 2010)

Les espaces de prises de parole peuvent parfois se transformer « *en caisse de résonance des conflits, des peurs, des malheurs qui tissent la vie ordinaire de la cité [...] Telle est l'ambivalence de l'institution : en servant de défouloir, elle se transforme aussi en lieu de savoir et donc de pouvoir. La mise en place d'un accès ouvert à la parole n'effaçant pas comme par miracle les inégalités face à la participation politique.* » (Blondiaux, 2000). Conscients du risque, les professionnels qui accompagnent ces collectifs veillent à cadrer/recadrer l'expression des habitants quand elle franchit le seuil du politique.

« Lise Golse : Dès qu'il y a de l'interprétation politique, c'est squeezé ! Quand par exemple quelqu'un prend la parole et dit : "Oui, mais le maire il nous a pas soutenu sur ce projet-là...". Là je coupe court direct en disant qu'ici on n'est pas sur du débat politique.

⁴² Source : Entretien sur le Collectif habitants médiathèque de Méricourt (annexe 3)

Julien Bucci : Pourquoi ?

Lise Golse : Parce que c'est pas le lieu ! Si on ouvre la porte à ça, après où est-ce que ça s'arrête en fait ? Jusqu'où on les laisse librement s'exprimer ?

Julien Bucci : C'est toute la question ! »⁴³

Comme de multiples chercheurs, Marion Carrel et Julien Talpin ont analysé de nombreux dispositifs participatifs et confirmé cette injonction paradoxale : les habitants sont invités à participer et réfléchir aux enjeux politiques d'un territoire commun, tout en veillant à ne jamais, le moins possible, politiser les échanges.

« L'une des règles au sein des dispositifs participatifs, que l'on infère à partir de nos observations [...] est de "laisser la politique au vestiaire". Les participants semblent en effet s'accorder sur la nécessité d'une coupure assez nette entre la sphère civique [...] et la sphère politique, qui reste l'apanage des professionnels de la politique. Alors qu'un des enjeux souvent relevé de la DP est de lutter contre l'abstention, et parfois de remettre en cause la spécialisation du champ politique en le rendant plus poreux aux préoccupations ordinaires de la population via une communication accrue entre représentants et représentés, il est paradoxal de constater que les discussions qui s'y déploient s'interdisent d'aborder certains sujets, en particulier en reproduisant des clivages partisans. Le terme "politique" joue comme un repoussoir. » (Carrel & Talpin, 2012)

La dépolitisation des échanges est érigée en rempart imparable contre le risque corruptif, menace qui semble assujettir le moindre engagement politique.

« Les gens ordinaires sont souvent considérés comme un contrepoids aux dangers et à l'"impureté" ("dirtiness") de la politique – ils ne sont pas contaminés par la corruption, la collusion et le cynisme de la politique contemporaine. » (Clarke & Vannini, 2013)

⁴³ Source : Entretien sur le Collectif habitants médiathèque de Beuvrage (annexe 2)

Quoi de mieux qu'impliquer l'habitant, le citoyen lambda, pour dépolitiser, neutraliser des échanges consacrés aux politiques publiques ? La dépolitisation des échanges entretenant l'illusion d'un retour au « vrai », au désintéressé.

« Recruter des gens ordinaires pour leur “sens commun” apolitique apparaît comme un dispositif de dépolitisation, ou visant à “retirer la politique des choses”. Les gens ordinaires sont représentés comme ancrés dans la vie quotidienne, plutôt que guidés par les abstractions d'idéologies politiques ou la poursuite permanente d'intérêts politiques étroits. [...] Le fait de “retirer la politique des choses” peut être interprété comme un processus de dépolitisation ou comme la tentative d'éviter la corruption des pratiques et des gens, et la restauration de l'humain et des valeurs humaines (telles qu'elles s'incarnent dans les gens ordinaires). » (Clarke & Vannini, 2013)

Il y a un sentiment fréquemment éprouvé par la population d'inutilité de la participation dans la mesure où le processus participatif se limite à une consultation phagocytée par les élus et les aménageurs. Au terme du projet, les décideurs tiendront rarement compte des contributions. Les habitants auront fait tapisserie (cf « La décoration » dans l'échelle d'Hart, page 24). Quel intérêt alors de participer ?

« Yann Jurkiewicz : Quand ils ont mis les panneaux de la réunion de concertation (sur le réaménagement de la Friche Citroën, à Lille), on voyait des gens qui allaient voir le panneau, qui regardaient le projet. Je me souviens d'être allé voir ce panneau et de discuter avec un monsieur qui était là. On faisait des remarques sur le panneau et il disait : « De toute façon, ça sert à rien. Ça sert à rien de faire des remarques, ils écoutent pas. » Il était blasé et défaitiste. Je me suis dit : si tout le monde est d'emblée blasé et défaitiste, évidemment que personne nous écoutera puisqu'on n'aura rien dit ! »⁴⁴

⁴⁴ Entretien avec l'Association des habitants de la rue de Wazemmes, le 21/11/2016

3.4.5 Limitation des freins

Afin d'analyser ce qui permet ou facilite la participation, il peut être instructif d'interroger son pendant négatif : l'absence de participation.

« Alors que de nombreuses recherches (Blondiaux & Levêque, 1999 ; Bacqué & Sintomer, 2001) ont mis en évidence l'absence chronique de certaines catégories de population (les jeunes, les étrangers, les classes populaires) [dans les dispositifs participatifs], qu'elles ont expliqué par des mécanismes d'auto-exclusion des acteurs les plus faiblement dotés en capital culturel, peu d'études ont, en revanche, été expressément consacrées à la compréhension de la non-participation. » (Mazeaud & Talpin, 2010)

La participation peut être restreinte par de multiples freins et empêchements (limitations horaires, financières, appréhensions culturelles, auto-exclusion, difficulté d'accès, manque d'information...). Les individus n'ont pas forcément envie/besoin de prendre part à une action. Cela n'a rien d'évident quand les besoins élémentaires, tous les besoins vitaux (se nourrir, se loger, se soigner...) ne sont pas satisfaits.

Ce qui semble paradoxal, c'est que l'action culturelle de l'association de la rue de Wazemmes vise à rétablir du lien social au sein du quartier, mais que tous les habitants ne souhaitent pas prendre part à cette démarche (en particulier les locataires qui se projettent moins dans la durée que les propriétaires et ne souhaitent pas forcément s'investir / prendre part à l'animation du quartier).

« Yann Jurkiewicz : Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui sont préoccupés par d'autres choses, qui ont trop de problèmes à gérer dans leurs vies pour en plus s'occuper des problèmes du quartier. Ça peut expliquer pour les couches sociales défavorisées [qui ne participent pas], mais ça n'explique pas le manque de métissage. On est quand même tous, parmi les organisateurs, d'origine européenne, alors que c'est pas du tout ça le quartier en fait. Il y a pas mal d'africains, subsahariens, pas mal de maghrébins... »⁴⁵

⁴⁵ Entretien avec l'Association des habitants de la rue de Wazemmes, le 21/11/2016

Les modalités de participation du collectif de Beuvrages ont été facilitées au maximum afin que les habitants prennent plus facilement part aux réunions. Les mamans peuvent venir avec leurs enfants, aucun rappel d'absence ou règlement intérieur ne vient cadrer, dissuader, la participation. Tout est fait pour faciliter la présence. Le fonctionnement du collectif est souple. Cette souplesse facilite l'engagement.

« Lise Golse : Ce qui est très particulier et ce qui fait qu'on ne sait pas trop où on va, c'est qu'il n'y a jamais eu de règlement. Le collectif c'est le collectif. Il n'y a pas d'obligation d'engagement. »⁴⁶

La simple configuration spatiale d'une rencontre publique en configuration plénière peut réfréner de façon considérable la participation des habitants, comme le suggèrent Pierre-Yves Guiheneuf et Loïc Blondiaux :

« Chacun a déjà fait le constat que la simple disposition d'une salle de réunion (une tribune ou au contraire des sièges disposés en cercle) interfère sur l'expression des participants. On peut aisément faire le même constat en fonction de la durée d'un processus de concertation (qui joue par exemple sur l'interconnaissance entre participants et donc la qualité de leurs échanges), les objectifs posés (qui vont plus ou moins circonscrire les marges de manœuvre existantes), la confiance des participants envers l'initiateur (qui va inciter chacun à adapter sa stratégie), le nombre de participants et le choix de travailler ou non en petits groupes, etc. On voit donc que l'ingénierie de la concertation, loin de constituer un simple enjeu technique relatif à l'organisation des échanges, conditionne la nature des interactions entre les participants, influe sur les résultats, contribue à la satisfaction de chacun. » (Guiheneuf & Blondiaux, 2012)

La délocalisation des actions dédiées aux rencontres (porte-à-porte, diagnostic en marchant...) permet d'impliquer des publics habituellement auto-exclus des dispositifs participatifs, en rendant les modalités plus simples, plus visibles, accessibles.

⁴⁶ Source : Entretien sur le Collectif habitants médiathèque de Beuvrage (annexe 2)

« L'absence des catégories populaires (dans les dispositifs participatifs) résulte pour une large part de mécanismes d'auto-exclusion, et notamment d'un sentiment d'incompétence. Ainsi, certains préfèrent ne pas participer à une institution pour laquelle ils estiment ne pas disposer des compétences nécessaires : « Ça sert à quoi d'y aller si on n'a pas d'idées... enfin, si j'ai des idées, mais je sais pas bien les dire. Alors je préfère pas y aller. » (Mazeaud & Talpin, 2010)

Pour le lancement de la médiathèque de Méricourt, le Maire a proposé un « envahissement » de la Médiathèque pendant un mois en programmant un maximum d'activités municipales, socioculturelles et sportives à la médiathèque (dont un Conseil Municipal). Ce « dépaysement » a permis de multiplier les occasions pour les habitants de découvrir leur nouvelle médiathèque.

Les « Tables de quartier »⁴⁷ emploient une méthode innovante de mobilisation des habitants en travaillant sur la proximité et le déplacement. Les animateurs des Tables de quartier proposent en effet des rencontres en bas des immeubles, en appartement... Ils vont au contact « des gens » là où ils vivent, font du porte-à-porte, cherchent à favoriser la spontanéité en suscitant des relations inopinées dans l'espace public. Cette démarche s'éloigne volontairement du dispositif de la réunion publique. Elle investit l'espace urbain, devient visible et accessible.

Dans une démarche similaire, la bibliothèque Louise Michel (Paris) propose des ateliers et animations en plein milieu des collections afin que tous les usagers puissent se raccrocher à une action dès qu'elle se met en place. La proposition, visible de tous, n'est pas prévue dans une salle close, elle se déroule aux yeux de tous, dans l'espace principal de la bibliothèque.

Dans un idéal démocratique, la participation peut se concevoir comme un acte volontaire et libre. Mais pour un grand nombre d'individus, la participation ne va pas de soi. Elle nécessite d'être affranchi : il faut en effet avoir du temps « libre », c'est-à-dire

⁴⁷ Dispositif participatif inspiré d'une démarche canadienne, décliné en France dans le cadre de la PV

se libérer, être ou se rendre disponible pour pouvoir prendre part. Participer nécessite donc d'en avoir le désir mais aussi les moyens.

Favoriser la participation suppose de limiter un certain nombre de freins. Permettre que tout un chacun puisse s'affranchir de contraintes qui nous empêchent de prendre part.

En partant du constat que l'élan de participation peut être enrayé du fait d'un trop grand nombre de freins, j'ai entrepris d'élaborer un inventaire non exhaustif des raisons principales, récurrentes, qui peuvent induire une absence de participation.

En compilant ces freins, il m'est apparu que ceux-ci pouvaient être d'un registre individuel ou collectif. À l'échelle individuelle, les freins peuvent être psychologiques/immatériels ou moteurs/matériels. À l'échelle collective, les freins relèvent d'une problématique commune, ils sont entretenus par un ensemble d'acteurs impliqués dans le processus participatif (élus, habitants, techniciens...).

FREINS À LA PARTICIPATION		
FREINS INDIVIDUELS		FREINS COLLECTIFS
PSYCHOLOGIQUES & IMMATÉRIELS	MOTEURS & MATÉRIELS	
<ul style="list-style-type: none"> • Timidité, réserve • Manque d'estime de soi • Sentiment d'exclusion • Manque de reconnaissance • Sentiment de ne pas être à la hauteur, de manquer d'idées, d'imagination... • Manque d'intérêt personnel • Sentiment d'incompétence • Désintérêt pour le sujet proposé • Sentiment de ne pas être écouté, participation jugée inutile, instrumentale. • Manque de sentiment d'appartenance au territoire. ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Défauts d'élocution • Difficulté à s'exprimer dans la langue locale • Isolement social • Manque de temps • Éloignement géographique • Absence d'autonomie (public mineur, grabataire, handicapé...) • Problème de garde d'enfants • Préoccupations matérielles • État de santé ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'intérêts communs. Les habitants n'ont pas les mêmes centres d'intérêt que les élus. Une problématique définie par les habitants sera souvent partagée par les élus, l'inverse n'a rien d'évident. • Manque de synchronicité. Le temps des habitants n'est pas le même que celui des institutions : une réunion publique programmée en journée (horaires de travail des agents) exclue d'emblée les populations actives et scolarisées. • Manque de visibilité de l'action. Communication inefficace ou trop ciblée... • Projet flou, objectifs imprécis, mal expliqués. • Manque d'élan collectif. La plupart des projets participatifs suscitent des intérêts individualisés (défendre ses intérêts en tant que riverain...). • « Réunionite », difficulté à engager l'action/Absence d'animation du groupe. • Omniprésence d'un leader au sein du groupe/Polarisations et tensions au sein du groupe. • Groupe fermé, participants-experts sélectionnés par l'institution. • Perte de dynamique. La mobilisation est trop longue, la participation s'essouffle. • Manque de mixité sociale, groupe trop homogène. • Crainte du conflit, recherche omniprésente de consensus/Impossibilité de politiser les échanges. • Non-reconnaissance du pouvoir d'action des habitants. Absence de sollicitation. Réticence des élus plus habitués à « faire pour » que « faire avec » • Perception dégradée des politiques qui décrédibilisent et démotivent l'engagement citoyen. • Instabilité des habitants (les locataires se projettent moins dans le temps et l'espace que les propriétaires). Cf l'association de Wazemmes où seuls quelques propriétaires prennent part à l'organisation des activités de l'association.

4 Conclusion

Il est possible de dégager des éléments communs à partir de ces expériences :

- Il semble plus opérant d'inviter à « faire » plutôt d'inviter à s'exprimer.
- Il peut être utile de remettre en question la « libre » participation.
- Les démarches participatives nécessitent une prise en charge de l'animation.
- Les échanges entre habitants et décideurs sont presque toujours « dépolitisés »
- Il faut lever le maximum de freins pour susciter la participation des acteurs.

Malgré des modalités et des formes différentes, les démarches participatives initiées par les villes de Mons-en-Barœul, Méricourt, Séné et Beuvrages ont en commun d'avoir permis une forme de reconnaissance entre les municipalités instigatrices de ces démarches et les habitants volontaires.

« Jérémie Treu : Dès qu'il a été question de faire un retour sur ce dispositif (marches exploratoires de femmes) et de féliciter un territoire, on a eu la visite de Patrick Kanner⁴⁸ qui est venu à Mons avec le préfet, la secrétaire d'État aux droits des femmes. Ils sont venus à Mons pour rencontrer les marcheuses. [...] C'est de l'affichage, nous sommes d'accord. Mais les marcheuses ont été complètement reconnues et ébahies. On venait reconnaître le travail qu'elles avaient fait. Ce qui était positif pour nous c'est qu'elles avaient un regard très positif de ce que l'on avait fait pour elles et avec elles. »⁴⁹

Frédérique Gueneau rappelle l'intention fondamentale du collectif de la médiathèque de Beuvrages avant même d'initier un projet structurant :

« Frédérique Gueneau : On n'était pas encore dans le côté littéraire, culturel, du projet. On était sur une reconnaissance humaine, ce que symbolisait la médiathèque, c'est-à-dire un accueil humain déjà, malgré toute la RFID⁵⁰, toute

⁴⁸ Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports

⁴⁹ Source : Entretien avec Jérémie Treu, chef de projet Politique de la ville de Mons-en-Barœul (annexe 1)

⁵⁰ Le système RFID consiste à identifier des objets à distance au moyen d'ondes radio. L'application du système d'identification par radiofréquence dans les bibliothèques consiste à mettre en application ce système sur les livres et autres supports de prêts afin de faciliter la gestion des prêts et retours des documents.

*la technologie que la ville voulait mettre en place. À chaque recrutement, (les habitants) ont été informés de la constitution de l'équipe. On a été identifiées en tant que personnes ».*⁵¹

Ces démarches participatives permettent à l'ensemble des acteurs impliqués, habitants, techniciens et élus, de se sentir reconnus et entendus, de façon unilatérale. Elles redonnent du sens, de l'élan, à l'action collective.

⁵¹ Source : Entretien sur le Collectif habitants médiathèque de Beuvrage (annexe 2)

5 Bibliographie

- Aguiton, C., & Cardon, D. (2008). Web participatif et innovation collective. *Hermès, La Revue*, (2008/1 (n° 50)), 75-82.
- Bacqué, M.-H., & Biewener, C. (2015). *L'empowerment, une pratique émancipatrice?* Paris: La Découverte.
- Bacqué, M.-H., Sintomer, Y., & Rey, H. (2015). *Gestion de proximité et démocratie participative* (La Découverte).
- Bats, R. (2015). *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Presses de l'Enssib.
- Bérot, V. (2014, 2015). *Projets culturels participatifs dans l'espace public : quelle mise en oeuvre des droits culturels dans les arts de la rue ?* Université Bordeaux Montaigne.
- Bey, H. (1991). *T.A.Z. The Temporary Autonomous Zone*. (Autonomedia). Consulté à l'adresse <http://www.lyber-eclat.net/lyber/taz.html>
- Blondiaux, L. (2000). La démocratie par le bas. Prise de parole et délibération dans les conseils de quartier du vingtième arrondissement de Paris. *Hermès, La Revue*, (26-27), 323 à 338.
- Blondiaux, L. (2007). La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique. *Mouvements*, (50). Consulté à l'adresse <http://www.cairn.info/revue-mouvements-2007-2-page-118.htm>
- Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie: actualité de la démocratie participative*. Paris: Seuil.
- Bresson, M. (2014). La participation : un concept constamment réinventé. *Socio-logos*, (9). Consulté à l'adresse <http://socio-logos.revues.org/2817>
- Carrel, M., Neveu, C., Ion, J., & France (Éd.). (2009). *Les intermittences de la démocratie: formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*. Paris: L'Harmattan.
- Carrel, M., & Talpin, J. (2012). Cachez ce politique que je ne saurais voir !: Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens. *Participations*, 4(3), 179.

- Clarke, J., & Vannini, L. (2013). L' enrôlement des gens ordinaires: L' évitement du politique au coeur des nouvelles stratégies gouvernementales ? *Participations*, 6(2), 167.
- Collectif. (2016). *Penser le territoire à partir d' un projet culturel : le 9-9 bis à Oignies*. (p. Page 79). Lille3.
- Fondu, Q., & Vermerie, M. (2015). Les politiques culturelles : évolution et enjeux actuels. *Informations sociales (CNAF)*, p. pages 57 à 63.
- Fraser, N. (2004). *De la reconnaissance don, identité et estime de soi*. Paris: La Découverte.
- Garnier, J.-P. (2010, septembre 15). *Monde Libertaire*.
- Guiheneuf, P.-Y., & Blondiaux, L. (2012). Le Développement des pratiques de concertation en France. *Citego*. Consulté à l' adresse http://www.citego.org/bdf_fiche-document-402_fr.html
- Hart, R. A. (1992). *Children' s participation : from tokenism to citizenship*. (J. Bucci, Trad.) (p. 4). Florence: UNICEF, International Child Development Centre. Consulté à l' adresse https://www.unicef-irc.org/publications/pdf/childrens_participation.pdf
- Lahire, B. (2009). Entre sociologie de la consommation culturelle et sociologie de la réception culturelle. *Idées économiques et sociales*, (155), 8.
- Lucas, J.-M. (2012). *Culture et développement durable: il est temps d' organiser la palabre*. Paris: IRMA.
- Mazeaud, A., & Talpin, J. (2010). Participer pour quoi faire ? Esquisse d' une sociologie de l' engagement dans les budgets participatifs. In *Sociologie* (Vol. 1, p. 357). Consulté à l' adresse <http://www.cairn.info/revue-sociologie-2010-3-page-357.htm>
- Meyer-Bisch, P. Les Droits culturels : Déclaration de Fribourg (2007). Consulté à l' adresse <http://droitsculturels.org/ressources/wp-content/uploads/sites/2/2012/07/DeclarationFribourg.pdf>
- Olmos, H. A. (2004). Políticas culturales y gestión. *El gestor cultural, Ideas y experiencias para su capacitación*.
- Rancière, J. (1987). *Le maître ignorant* (Fayard).

- Talpin, J. (2011). L'essentiel n'est pas de participer Engagement associatif et transformation personnelle. *La vie des idées*. Consulté à l'adresse <http://www.laviedesidees.fr/L-essentiel-n-est-pas-de.html>
- Talpin, J. (2016). Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires. *Métropolitiques*.
- Wuhl, S. (2008). La démocratie participative en France : repères historiques. *Institut de Recherche et débat sur la Gouvernance*. Consulté à l'adresse <http://www.institut-gouvernance.org/fr/analyse/fiche-analyse-418.html>
- Zask, J. (2011). *Participer: essai sur les formes démocratiques de la participation*. Lormont: Le Bord de l'eau.

6 Annexes

6.1 Annexe 1 / Entretien avec Jérémy Treu, chef de projet Politique de la ville à Mons-en-Barœul

Lieu : Mairie de Mons-en-Barœul

Date : le 15 décembre 2016

Julien Bucci : Combien y a-t-il d'habitants à Mons ? Combien y a-t-il de quartiers prioritaires ?

Jérémy Treu : Quand je suis arrivé, on était aux alentours de 22/23 000 habitants et maintenant on est plutôt aux alentours de 21 à 22 000 habitants. Sachant que l'objectif de M. le maire, c'est de pouvoir stabiliser la population de la ville à peu près à 23 000 habitants. Il estime que c'est une taille optimale. Mons est un village à l'origine qui est devenue une ville moyenne de 30 000 habitants dans les années 70/80 notamment à cause ou grâce à la construction de la ZUP⁵² Mons village. On a vu se construire la ZUP sur une large partie de son territoire. Il y a des quartiers qui sont sortis de terre pour offrir de nouvelles conditions d'habitats. À l'époque, les habitants en avaient bien besoin. Sa population a énormément augmenté en quelques années. À priori, ça a été un traumatisme cette question de l'urbanisation rapide parce qu'il y a eu une équipe municipale qui a, je crois, à l'époque des années 70 remporté la Mairie sur le slogan « Halte au béton ! ». Très vite, dans les années 80/85, les premières démolitions ont lieu. Des barres assez imposantes ont été démolies alors que le quartier n'avait pas 20 ans (il en avait à peine 15). D'après ce que j'ai pu en entendre dire et les souvenirs que j'en ai, d'un point de vue urbain ce n'était pas si dégradé que ça, mais il y avait vraiment le sentiment qu'il fallait agir sur le peuplement, sur des volets plus sociaux. Et le nombre trop élevé d'habitants rendait peut-être difficile l'action des pouvoirs publics avec les moyens dont ils disposaient. À l'époque, la population s'est fortement réduite et on ne s'est pas trop posé de questions comme on a pu le faire dans le cadre du P.R.U.⁵³. Quand ils démolissaient, ils ne s'occupaient pas de savoir si les habitants avaient développé une attache locale. Je crois qu'à l'époque, il y en a beaucoup qui ont été relogés à Lille Sud, un peu partout.

Julien Bucci : La ville a perdu beaucoup d'habitants ?

Jérémy Treu : C'est une ville qui a perdu 7 000 habitants, on est descendu de 30 000 à 23 000 habitants dans les années 80. À l'époque, considérant que les démolitions n'avaient eu lieu que sur le plan urbanistique, les choses avaient été faites pour retrouver une taille de ville correcte. Le maire de l'époque, M. Wolf, a décidé (c'est une logique que l'on peut vouloir suivre ou pas) de sortir des dispositifs de la politique de la ville, en disant : « Même si on est éligible, on veut en sortir parce qu'on estime que ça stigmatise le quartier et ses populations ».

⁵² Zone à urbaniser en priorité

⁵³ Projet de rénovation urbaine

Julien Bucci : C'était en quelle année ?

Jérémy Treu : Dans les années D.S.Q.⁵⁴, D.S.U.⁵⁵ ou G.P.V.⁵⁶ donc début 90. M. Wolf décide de sortir de la politique de la ville. Je pense qu'il en avait bénéficié d'une certaine façon pour améliorer l'image de la ville. Il s'est coupé de possibilités de financement. Il s'était battu pour que le métro passe par Mons, c'était je pense, fin 80 et à priori ce n'était pas gagné. Mons était un peu le village à part de la MEL⁵⁷.

Julien Bucci : La ville a presque toujours été inscrite dans la politique de la ville ?

Jérémy Treu : Oui, la ville a été dans les premiers dispositifs de la Politique de la Ville. Elle a bénéficié également des grandes opérations de démolitions des années 80. Et hop, arrive le D.S.Q. dans les années 90. Le maire de l'époque, M. Elegeest décide d'en sortir. Il remporte les élections en mars 2001. Il est issu du milieu associatif, sans appareil politique. C'est plutôt une liste de gens issus du milieu associatif qui arrive avec des individus qui sont issus de partis politiques distincts. Il y avait des gens de gauche, des gens de droite, tous les partis sauf les extrêmes étaient représentés. Ils arrivent aux commandes de la ville, le maire rencontre la préfète de l'époque⁵⁸ qui lui parle du nouveau conventionnement contrat de ville 2000/2006. Lorsque j'ai été embauché, on a dû travailler ça : le nouveau contrat de ville avec je crois à l'époque 9 entrées thématiques. C'est là que l'on est re-rentre dans des dispositifs partenariaux avec une forte volonté d'embrasser tous les dispositifs possibles dans la mesure où M. le maire était convaincu que dès lors que l'on avait un projet ça permettait d'aller chercher des leviers supplémentaires que nous n'avions pas.

Julien Bucci : Quel est votre regard sur la ville ?

Jérémy Treu : C'est une ville duale avec d'un côté un habitat individuel, horizontal (qui préjuge d'une construction d'avant les années 50) et un habitat collectif, vertical, construit après les années 50. Avec une histoire qui est liée au développement de Lille parce que Mons accueillait le *Mongy*⁵⁹, le tramway qui traversait l'avenue du Général de Gaulle. Mons s'est construite de part et d'autre de cette artère avec de grandes bâtisses, construites par des industriels de la région qui venaient à Mons prendre « le bon air de Mons ». Parce que Mons c'est un mont, quand on est là-haut, on est au niveau culminant de la métropole.

Julien Bucci : Cette logique duale combine donc un habitat individuel et un habitat collectif...

⁵⁴ Développement social des quartiers

⁵⁵ Développement social urbain

⁵⁶ Grands projets ville

⁵⁷ Métropole Européenne de Lille

⁵⁸ Mme Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc

⁵⁹ L'ancien tramway Lille-Roubaix-Tourcoing, surnommé ainsi

Jérémy Treu : Tout à fait, et à deux époques de construction. Notre maire a le souhait d'essayer de recoudre les éventuelles cicatrices. Il y a le boulevard Marc Sangnier juste derrière nous qui sépare l'ancien du nouveau Mons qui est une vraie frontière urbaine. On a l'idée de créer une « avenue parc ». Le concept c'est de recréer un lieu à proximité des gens qui habitent l'immeuble mais qui donne envie aussi à tout le monde de l'emprunter à pied. Que ce soit un lieu de convergence et non de rupture.

Julien Bucci : Rendre l'espace plus perméable ?

Jérémy Treu : C'est ça. La perméabilité a été imaginée en créant des traversantes parce qu'on parle beaucoup des quartiers Politique de la ville comme des quartiers très enclavés. Ils ont été construits derrière une voie de chemin de fer.

Julien Bucci : La ville est-elle bien desservie en transports ?

Jérémy Treu : Mons est liée à l'histoire de la métropole lilloise. Quand tu te promènes dans la métropole, tu passes d'une commune à l'autre parfois sans t'en rendre compte et tu le découvres après. En plus, c'est biscornu, c'est tarabiscoté par moment. Mons est en plein dans une métropole très urbanisée et elle n'est qu'à quelques stations de métro de Lille. Malgré cela, compte tenu certainement de l'image négative liée en partie à la ZUP, on parlait de Mons dans les années 80/90 comme d'un Chicago bis. Il y avait des parallèles pas forcément heureux qui stigmatisaient la ville. Malgré la proximité de Lille, Mons n'a jamais attiré (je ne sais pas si c'est positif) des investisseurs pour faire de l'activité économique. Elle est toujours restée à cause de ça à des niveaux de loyers, même dans l'habitat, les moins chers de la métropole. M. le maire a souvent remercié, l'ancien maire M. Wolf, pour le combat qu'il a mené pour permettre à Mons d'être relié à Lille par le métro.

Julien Bucci : Combien y a-t-il de quartiers classifiés « prioritaires » ?

Jérémy Treu : On a un périmètre de Z.U.S.⁶⁰, mais qui n'existe plus. Le périmètre était assez important, il reprenait dans les grandes lignes l'ensemble des quartiers construits après les années 50, à part les Sarts. La Z.U.S. c'est le périmètre qui a permis de maintenir une partie des quartiers de Mons en contrat de ville dès les années 2000. Aujourd'hui, il y a plusieurs découpages administratifs, il y a des sous-quartiers qui sont plus de l'ordre du ressenti des habitants. Il n'y a pas de noms, c'est « le haut de Mons » et le « bas de Mons », une ligne médiane qui part de Lille et va à Roubaix. Mons est une ville duale aussi d'un point économique. On n'est pas en politique de la ville pour rien (on a effectivement de la pauvreté) mais il y a aussi des secteurs d'habitats où il y a de l'I.S.F. À Mons, on a des écarts sociaux très importants.

Julien Bucci : J'imagine que vous avez vu se succéder un certain nombre de dispositifs participatifs...

Jérémy Treu : Quand je suis arrivé en 2001, c'était déjà dans les textes. On retrouvait le concept de participation des habitants dans tous les dispositifs. Je me souviens que les premières années, on se demandait comment y aller. Moi qui débarquais, je voyais la participation des habitants comme un

⁶⁰ Zone urbaine sensible

objectif à mettre en œuvre à travers la mobilisation de certains outils existants pour réussir à distiller des touches de démocratie participative. Certains outils étaient déjà connus et en l'occurrence, le premier d'entre eux qu'on a essayé de mettre en place c'est le FPH⁶¹. Le FPH on l'a monté dès 2003, en essayant de faire les choses de façon constructive, en s'appuyant sur les associations locales, en leur demandant de mobiliser autour d'elles des habitants pour les intéresser à cette question de la participation.

Julien Bucci : Comment avez-vous mobilisé les habitants ?

Jérémy Treu : Un soir, on a réuni des habitants en présence d'habitants de Hem et de Lille Sud qui étaient venus témoigner de leurs implications dans leurs FPH respectifs. L'idée c'était de montrer à des habitants de Mons qu'il y avait dans d'autres villes des gens qui s'investissaient, que c'était aussi possible de le faire à Mons. Dès qu'on a réussi à constituer un collectif d'habitants, on est parti dans la rédaction d'outils qui permettaient au fonds de fonctionner (règlement intérieur, charte de fonctionnement...). On a travaillé pendant plusieurs mois avant de livrer nos documents. Nous avons préparé le travail avec les habitants. Ce qui a été un peu déclencheur aussi, c'est l'implication d'une association qui s'appelle ADV⁶² qui est devenue l'association gestionnaire du FPH

Julien Bucci : D'où venait l'intention de faire participer les habitants ?

Jérémy Treu : Il y avait encore cette posture des élus de descendre vers les habitants uniquement quand l'ensemble des choses étaient réglées. Le maire avait fait les choses dans l'autre sens, il avait besoin de sentir si la population était prête avec l'histoire qu'on avait derrière nous, la construction rapide de la ZUP, et investir 10 ans de rénovation urbaine (même si on n'en avait pas conscience des délais à l'époque, on ne savait pas qu'on en prendrait pour 10 ans). Et puis les élus venaient du monde associatif, ils avaient la volonté de continuer à conserver des liens avec la population, dans un cadre constructif. Dès 2004, M. le maire a organisé un forum participatif où il a invité tous les Monsois. De mémoire, entre 400 et 600 habitants sont venus. M. le maire venait de recruter un directeur de la rénovation urbaine, il voulait annoncer aux habitants ce qu'il souhaitait initier comme rénovation urbaine. Il avait invité M. Vandierendonck, le maire de Roubaix de l'époque. Ça faisait un peu table ronde où les élus débattaient sur une scène, c'était un peu une « grande messe » pour partir ensuite en ateliers thématiques. On s'était appuyé sur ce forum pour essayer de regarder comment ce qui avait été discuté avec les habitants pourraient trouver écho dans ce que l'on comprenait de la loi Borloo de l'époque. On avait analysé que le seul moyen qu'on avait d'agir sur le plan urbain c'était de rejoindre l'ANRU⁶³. On a signé la convention financière avec l'ANRU en 2009, donc 5 ans après avoir ce forum. Ensuite, la ville a fort inversé l'aspect communication, en faisant beaucoup de réunions. Mais ça, c'était de l'information, ce n'était pas de la concertation.

Julien Bucci : Comment s'organise concrètement un FPH ?

⁶¹ Fonds de participation des habitants

⁶² Améliorer démocratiser la ville dans la cité

⁶³ Agence nationale pour la rénovation urbaine

Jérémy Treu : On est en comité de gestion, y'a un élu qui est présent mais qui n'a pas le droit de vote. On discute. On essaye d'avoir une écoute bienveillante vis-à-vis des habitants qui viennent nous voir, on est là pour les conseiller, pour écouter comment ils veulent faire. On n'est pas là pour les brider, même si par moment, sans qu'on le veuille, on crée des conditions de formes qui créent de la distance, à travers la façon dont on est assis, la façon dont on les reçoit... Parfois, on se réunit autour de chaises qu'on met en rond puis y'a des moments où les gens n'en veulent plus, donc on remet un bureau.

Julien Bucci : Quel est votre degré d'accompagnement à l'animation du FPH ?

Jérémy Treu : Le FPH dépend encore beaucoup de la ville et de moi. On tient les agendas, on envoie les convocations, les dossiers, on rappelle les dates en disant aux gens : « Tu viens ? Tu ne viens pas ? Tu nous donnes ton avis si tu ne viens pas ? ». Ce qu'on ne fait pas suffisamment aussi c'est renouveler les membres. C'est un sujet sur lequel il faut qu'on s'améliore.

Julien Bucci : Comment cherchez-vous à renouveler les publics ?

Jérémy Treu : On a recréé de la relation avec les habitants en mettant en place les diagnostics en marchant. Miriam Coque, consultante, a été retenue pour développer les diagnostics en marchant à Mons, les premiers diagnostics ont eu lieu en juin 2009. On en a fait plein, avec une méthode très particulière : on faisait un diagnostic avec les habitants, on passait une journée complète avec eux, le matin et l'après-midi. On allait sur le terrain, on mangeait ensemble, on débriefait ensemble. On a fait ça dans plusieurs secteurs de la ville et Miriam tenait à ce que l'on enchaîne les mêmes diagnostics sur les mêmes secteurs, mais cette fois-ci uniquement avec les institutionnels : pour bien faire on en faisait un tous ensemble. Il ne fallait pas qu'à un moment donné la parole de l'un soit bridée par l'autre, par la posture de l'autre, par le regard de l'autre, etc. Il fallait laisser libre l'expression de chacun. Il y avait dans sa logique le respect de la parole de chacun, faire en sorte qu'elle ne soit pas instrumentalisée. On a avancé comme ça avec elle.

Julien Bucci : Avez-vous expérimenté d'autres dispositifs participatifs ?

Jérémy Treu : Une des dernières actions qu'on a menée, c'est un jardin familial en plein cœur du quartier. La ville a dit : « Je livre le jardin mais en tant que ville je souhaiterais que chaque parcelle puisse être cultivée dans un cadre un peu collectif et donc je voudrais réussir à mobiliser des habitants pour gérer l'espace eux-mêmes ». On a mobilisé plein d'habitants à travers des ateliers urbains autour des jardins. On faisait beaucoup de rencontres avec les habitants pour leur faire visiter d'autres jardins. On a avancé sur la constitution d'une association qui s'est appelée Jardin et Partage, qui gère maintenant ces jardins. Les débuts ont été difficiles. C'est aussi les individus qui se révèlent au fur et à mesure des perches que tu tends, des cadres que tu mets en place pour qu'ils puissent évoluer. Maintenant ça roule mais dans l'ensemble le projet a un peu perdu d'un point de vue du partage. Ce que l'on aurait aimé, c'est que sur la durée se maintiennent des binômes sur chaque parcelle, que ce ne soit pas qu'un jardinier qui soit dans une logique productiviste : produire des légumes pour lui. Au-delà de ça, c'est une belle réussite.

Julien Bucci : C'est intéressant de partir de l'espace commun, voir ce qui est partageable...

Jérémy Treu : J'ai oublié les marches exploratoires de femmes, c'est complémentaire, c'est une émanation des diagnostics en marchant, mais uniquement avec des femmes. Sur un principe qui est lié à la place des femmes dans l'espace public. On est tous d'accord pour dire que les femmes ont droit à la même place que les hommes mais dans la réalité quand une femme déambule dans certains quartiers, certains espaces, elle peut être prise à partie en fonction de sa tenue vestimentaire. On a lancé les marches exploratoires. Les marcheuses ont restitué leurs travaux auprès de M. le maire parce qu'il y avait vraiment dans le concept des marches un degré supplémentaire qui était de travailler avec les publics sur la résolution des dysfonctionnements qu'on avait observés. On a associé des habitants dans des groupes de travail en présence de techniciens. On a des habitants qui étaient présents, qui dialoguaient avec les techniciens, se *fightaient*. La démarche des marches exploratoires, de bout en bout, c'est d'aller avec les femmes jusqu'à l'exploration de préconisations pour les élus. Elles ont remis un rapport à monsieur le maire le 1er juillet 2015. Cette action a dépassé nos attentes. Dès qu'il a été question de faire un retour sur ce dispositif et de féliciter un territoire, on a eu la visite de Patrick Kanner⁶⁴ qui est venu à Mons avec le préfet, la secrétaire d'État aux droits des femmes. Ils sont venus à Mons pour rencontrer les marcheuses. On a fait un tour dans le quartier avec elles et avec le ministre. C'est de l'affichage, nous sommes d'accord. Mais les marcheuses ont été complètement reconnues et ébahies. On venait reconnaître le travail qu'elles avaient fait. Ce qui était positif pour nous c'est qu'elles avaient un regard très positif de ce que l'on avait fait pour elles et avec elles.

Julien Bucci : Comment s'est mis en place le Conseil Citoyen sur Mons ?

Jérémy Treu : On a délibéré en décembre 2015 pour définir dans quelle direction on irait. Le 17 mars 2016, on fait un débat-conseil citoyen dans petit café-concert. On avait invité des gens qui se sont « révélés » dans les diagnostics en marchant, dans le fonds de participation des habitants, dans les ateliers urbains, sur les jardins, les marches exploratoires et nous ont dit « oui moi ça m'intéresse ». Et au fur et à mesure, il y a un petit groupe qui a perduré. Finalement, nous avons invité tous ceux qui avaient manifesté leurs envies. Nous avons fait aussi une communication grand public. À ce débat, le café était plein à craquer, il y avait 90 à 100 personnes. Je ne m'attendais pas ça. On avait mis ça en place ce débat pour dire aux habitants : « On va bâtir un conseil citoyen, bien sûr il y a un cadre, des règles liées à la loi de février 2014, ce qui privilégie des quartiers en géographies prioritaires, mais on a aussi envie d'accueillir les bonnes volontés à l'intérieur de ce conseil ». Et ce jour-là, tu as une quarantaine de personnes qui ont glissé un bulletin dans l'urne en disant « moi ça m'intéresse, je veux être candidat, je veux être conseiller citoyen ». On a tout consigné dans une base de données puis on a réuni les gens à plusieurs reprises jusqu'au 12 décembre où vous êtes venu. Comme Mme Chabanne⁶⁵ l'a expliqué ce jour-là dans son discours, avec l'ensemble des rencontres qui se sont tenues de mars à décembre, il y a un groupe qui s'est consolidé. Des gens ont pu suivre toutes les réunions qu'on avait proposées, d'autres qui n'ont pu en suivre aucune mais qui à travers les échanges de mail ont manifesté leur intérêt, leur

⁶⁴ Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports

⁶⁵ Raghnia Chabane, conseillère déléguée à la Politique de la ville, à la sécurité et la citoyenneté

volonté de maintenir leur candidature. Nous sommes arrivés au 12 décembre avec 21 habitants et 4 associations.

Julien Bucci : Pourquoi n'avez-vous pas choisi d'utiliser le tirage au sort, qui faisait partie des préconisations ministérielles ?

Jérémy Treu : Il n'y avait pas une défiance mais une interrogation sur la question. J'avais lu des articles sur les effets bénéfiques du tirage au sort. J'entendais dire que dans les pays où le tirage au sort était utilisé, les gens s'investissaient totalement dans la fonction pour laquelle ils avaient été sélectionnés. Les exemples internationaux (en Grèce, en Espagne, en Italie au Canada) montraient que des citoyens lambda tirés au sort pouvaient s'investir, ça pouvait fonctionner. Mais les élus disaient (et moi aussi au début) : « Tu vas tirer au sort quelqu'un qui ne connaît pas du tout ce que l'on attend de lui, ni de la façon dont il peut s'impliquer. Si on fait du tirage au sort, on ne va créer que des désillusions. »

Julien Bucci : On a l'exemple en France des jurés populaires : on peut confier des responsabilités importantes à des citoyens par le tirage au sort.

Jérémy Treu : J'ai lu que pour les jurés il y a un cadre qui permet à celui qui est tiré au sort d'imposer sa participation à son employeur. Il doit y avoir une rétribution, ce qu'on n'a pas en conseil citoyen, ce n'est pas obligatoire, ça n'a pas été mis en place. Le conseil citoyen a été inscrit dans la loi mais on n'a pas de cadre.

Julien Bucci : Qu'est-ce que vous essayez de mettre en œuvre pour solliciter la participation de ceux qui ne participent pas ? Comment enclencher la participation ?

Jérémy Treu : On aimerait investir les habitants dans des actions concrètes qui concernent leurs quartiers, pour lesquelles on aimerait les qualifier, peut-être amener de la formation parce qu'il y aura des questions qui se poseront à un moment donné sur les limites de chacun. À ce moment-là, il faudra qu'on active une formation sur tel sujet. Pour moi l'idée c'est d'essayer d'amener les gens à se mobiliser sur des choses concrètes.

Julien Bucci : Quels pourraient être les effets du conseil citoyen ?

Jérémy Treu : Les membres du conseil citoyen ont bien conscience que parfois ils ne sont pas représentatifs, ils ne peuvent pas être les porte-parole de gens qu'ils ne connaissent pas, ils ne sont pas délégués de tous. Ils ont besoin d'aller chercher la parole des autres (d'être mobile, d'aller vers). Ils ont émis l'idée d'aller chercher la parole des habitants, d'essayer de la qualifier. Aujourd'hui, ce que l'on ne sait pas c'est le niveau d'influence qu'aura le conseil citoyen. Est-ce qu'il pourra influencer sur la vision des élus, on ne sait pas. Je pense qu'il y a des interrogations, on ne peut pas le nier. Les élus s'interrogent sur la façon dont le conseil citoyen va pouvoir évoluer. Le conseil citoyen ce n'est pas un nouveau parti politique. Pour autant, on constitue une liste d'habitants, on met un coup de projecteur sur eux, on dit d'eux qu'ils vont avoir des super pouvoirs, c'est un peu ça. On espère que le conseil citoyen va redonner du dynamisme à certaines démarches qui se sont peut-être un peu essouffées. Il y a des gens qui

peuvent se révéler puis se dire : « Moi ça m'intéresse de m'épanouir ensuite dans la politique ». Pourquoi pas. Il faudrait peut-être donner progressivement plus de pouvoir au conseil citoyen, je ne sais pas comment. Ce sera en fonction des réussites, des encouragements et des échecs qu'on pourra donner encore plus de pouvoir aux gens.

6.2 Annexe 2 / Entretien sur le Collectif habitants médiathèque de Beuvrages

Lieu : Médiathèque de Beuvrages

Date : le 05 juillet 2016

Julien Bucci : Est-ce que vous pourriez m'expliquer d'où vient cette démarche que vous avez initiée avec un groupe d'habitants associé à la médiathèque ? Qui était à l'origine de cette demande, de cette envie ?

Lise Golse⁶⁶: Déjà, pour situer, je suis sur la commune depuis décembre 2015. Le projet existait avant. Frédérique (*Gueneau*) est arrivée avant moi. Elle était déjà là neuf mois avant. Et le projet avait démarré avant que tu arrives (*à Frédérique Gueneau*). Donc on a pris en marche un projet qui était déjà construit.

Julien Bucci : Initié depuis quand ?

Frédérique Gueneau⁶⁷ : Une bonne année avant que j'arrive.

Lise Golse : C'est ça, ils ont dû commencer en 2013. Le projet de la médiathèque a été construit par l'architecte, avec la ville. Ça, c'était figé, c'était fait. Par contre, vu qu'installer une médiathèque à Beuvrages c'était quand même un gros challenge et qu'au départ il n'y avait pas forcément d'appropriation par les habitants et de réelle demande de ce type d'équipement, la ville s'est dit que c'était pas tout de construire un équipement, il fallait aussi que les habitants puissent comprendre quel serait pour eux le réel intérêt de fréquenter ce lieu, l'utilité. Comprendre le projet, le suivre au fur et à mesure, pas à pas. La ville a déposé un dossier dans le cadre du Contrat de ville, la programmation « Politique de la ville », avec l'agence *Extracité*. On a été accompagnés pendant 18 mois, à peu près, où effectivement il y avait un groupe de travail avec des habitants. Au départ, je crois qu'ils ont fonctionné par tranche d'âge, ils ont essayé d'impliquer des jeunes et des adultes...

Julien Bucci : J'allais vous demander comment s'est organisée l'implication des habitants ?

Lise Golse : Ils ont fonctionné sur des groupes existants, ça c'était ma collègue précédente qui avait impliqué des groupes d'habitants. Je pense qu'ils ont travaillé avec le service jeunesse pour trouver un petit groupe de jeunes et leur poser des questions, leur expliquer un peu le projet...

Julien Bucci : C'était quelle tranche d'âge ?

Lise Golse : Des pré-ados, 12-17, quelque chose comme ça.

Frédérique Gueneau : Un questionnaire avait été distribué.

⁶⁶ Chargée de mission Politique de la ville à la mairie de Beuvrage

⁶⁷ Directrice de la Médiathèque de Beuvrage

Lise Golse : Ils avaient fait des ateliers où, je pense, ils avaient montré les plans, comment serait le bâtiment, mais bon, à l'époque tout n'était pas tout à fait arrêté sur la configuration actuelle. Ça expliquait les espaces qu'il pourrait y avoir. Il y avait aussi des groupes d'adultes, via les usagers du CCAS, des associations... Donc au fur et à mesure du projet, ils étaient accompagnés et là, c'est allé un peu plus loin, sur par exemple leur expliquer les vocations des espaces. Ça a été l'occasion aussi de vérifier si ça correspondait aux besoins des habitants. L'idée c'était de créer une culture de : « À quoi ça sert de participer à un projet en construction ? ». C'est ça qui était le plus gros challenge, leur dire que voilà, physiquement le bâtiment n'est pas encore construit, mais vous allez le suivre pas à pas. Donc moi, je suis arrivée à une période où le groupe se remettait en place depuis six mois. Frédérique venait d'arriver, donc il fallait aussi l'identifier. Elle n'avait pas encore composé son équipe « médiathèque ». Elle avait une collègue qui était là, mais elles étaient dans les prémisses, dans les starting-blocks pour suivre le calendrier au niveau de la mise en œuvre de la médiathèque. On avait un groupe qui était structuré d'une vingtaine de personnes au total, on en avait une quinzaine en moyenne. Donc on avait des habitants lambda, qui étaient venus par curiosité, qui avaient entendu parler du projet. On avait des représentants d'associations qui étaient des forces dynamiques du territoire qu'on retrouve dans le *Fond de Participation des Habitants*, dans le collectif *Nos quartiers d'été*, dans la *Fête des voisins*...

Frédérique Gueneau : Des gens qui ont l'habitude de participer.

Lise Golse : Des gens-moteur. Ensuite on s'est appuyé sur l'espace ressources du CAPEP⁶⁸, qui correspond un peu à un secteur famille (ici il n'y a pas de Centre social). C'est une association sur Anzin qui est sur la formation à l'éducation permanente. L'espace ressources nous a rejoints, dans le cadre de leurs ateliers, avec un groupe de dames. Donc ça nous a fait 6-8 personnes de plus.

Frédérique Gueneau : Ça a remobilisé.

Lise Golse : Ces dames-là ne connaissaient pas du tout le projet de la médiathèque, elles n'avaient pas du tout l'habitude d'être concertées. Donc il a fallu les impliquer. Ce sont des personnes qui viennent, mais si la collègue qui encadre l'atelier ne vient pas, elles ne vont pas forcément venir. Elles ont besoin de leur référente pour venir. Elles ont besoin d'être accompagnées.

Frédérique Gueneau : Certaines sont plus autonomes que d'autres.

Lise Golse : C'est ça. Il y en a qui sont dans un parcours d'insertion professionnelle et d'autres qui ne retravailleront jamais. Contrairement à d'autres, dans ce groupe, où là on a des représentants d'associations qui viennent, tout simplement, ils ont trouvé leur place. On a avancé au fur et à mesure. On a été visiter des médiathèques qui étaient sorties de terre récemment, telles qu'Escaudain et Condé. Pour essayer de comprendre comment, elles aussi, elles avaient mis en place leur projet. Quels avaient été les liens avec les habitants ? Comment ils avaient été concertés ou pas ? Comment ils construisaient leur programmation ? Comment ils avaient choisi le mobilier ? Comment c'était aménagé ? On parlait

⁶⁸ Comité d'Action pour l'Éducation Permanente

la demi-journée, après on échangeait. Sur comment ils voyaient les choses, leur interprétation de la visite, comment ils se projetaient par rapport à la médiathèque de Beuvrages.

Frédérique Gueneau : On leur a fait visiter le chantier...

Lise Golse : En décembre, on a fait un temps fort pendant les vacances ici. La médiathèque n'était pas ouverte⁶⁹ mais on a voulu investir les lieux avec des programmations à destination des centres de loisirs, du tout public l'après-midi... Et le groupe d'habitants médiathèque était là. Au préalable, en juin 2015 on a fait « *En attendant la médiathèque* », qui était un gros temps fort à la Salle Dubedout où là, l'idée, c'était de programmer différentes animations qu'on pourrait retrouver à terme dans la médiathèque, sauf qu'on les a faites toutes en même temps.

Frédérique Gueneau : C'était une journée famille autour d'animations qu'ils souhaitent revoir après dans la médiathèque.

Lise Golse : Et donc le groupe d'habitants était dedans. Les dames ont vendu des gâteaux pour faire un peu d'autofinancement, d'autres faisaient l'exposition. On avait le projet « Paniers-livres »...

Julien Bucci : C'est un projet de *book-crossing* ?

Frédérique Gueneau : C'est ça, en version simplifiée.

Lise Golse : Oui, c'était le livre dans la ville. On avait mis des paniers de livres, à travers du don soit de la Bibliothèque Départementale soit des habitants, qui ont beaucoup donné.

Frédérique Gueneau : On partait de beaucoup d'a priori en fait : « Les Beuvragesois ne veulent pas de médiathèque ». « Les Beuvragesois n'ont pas besoin du livre ». « Ils n'ont pas de livres dans leurs maisons... ». « Ils préfèrent la piscine... ». « Pourquoi Beuvrages aurait une médiathèque alors qu'à Anzin on a un pôle culturel ? Pourquoi un tel investissement ? ». Ce sont des a priori qu'on entendait. On était sur un schéma de départ où on n'avait que des barrières. Avec ce qu'on a souhaité proposer, l'idée c'était d'éclairer un peu, de jeter des propositions. L'idée des Paniers-livres c'était une des propositions. Un an avant l'ouverture, en juin-juillet-août, l'idée c'était qu'il y ait des livres qui se promènent dans la ville. Point. C'était pas plus construit que ça. On a fait des paniers avec les dons. Je suis partie de tout ce que les gens avaient donné. L'idée c'était que l'habitant qui avait donné se reconnaisse dans le choix qu'on avait fait, qu'on lui propose ce qu'il voulait voir. S'il voyait le panier et qu'il reconnaissait un livre qui lui parlait, on avait déjà gagné un peu cette reconnaissance de l'habitant. Et les paniers-livres ont très très bien marché. Il y en a même qui ont souhaité les garder jusqu'à la fin de l'année.

Julien Bucci : Les paniers étaient à quel endroit ?

⁶⁹ La médiathèque a ouvert en mai 2016

Frédérique Gueneau : Ils étaient chez les commerçants, comme on n'avait pas de lieu. Ils y en avaient dans les grosses structures de la ville, le Centre social, la Poste, le Service jeunesse, la Mairie.

Julien Bucci : Dans la rue aussi ?

Lise Golse : Non, pas dans l'espace public extérieur. Parce qu'il faut faire des aménagements. À terme ce qu'on s'était dit, ce qui serait sympa, c'est de mettre des vitrines, par exemple dans les parcs. Mais dans un premier temps on s'était dit dans des lieux d'attente, une boucherie, chez le coiffeur, à la pharmacie...

Julien Bucci : Et ce dispositif existe encore depuis l'ouverture de la médiathèque ?

Frédérique Gueneau : On les relance cette année, parce qu'on nous l'a demandé, mais on les relance de façon à moins rayonner sur la ville, plus en proximité, là où les gens ne viennent pas forcément à la médiathèque.

Lise Golse : L'été dernier, pendant qu'il y a eu les paniers-livres, il y a même des dames qui sont parties avec certains paniers et qui ont été dans leurs quartiers où la population est un peu vieillissante, et qui ont été faire du porte-à-porte avec les paniers, pour leur proposer. Le principe c'était qu'on prenait le livre, on en remettait un. On en faisait ce qu'on voulait, il n'y avait pas de contraintes pour rendre un livre à temps.

Julien Bucci : Comment s'appelle ce groupe d'habitants ?

Lise Golse : Nous on appelle ça le « Collectif habitants médiathèques ».

Julien Bucci : Ce que j'entends c'est qu'à travers cette démarche, il y a une volonté de travailler sur l'information du public, la communication et l'appropriation du projet... C'étaient vos objectifs initiaux ?

Lise Golse : Nos objectifs c'était que la médiathèque ne sorte pas de terre comme ça. Et que des personnes n'y aillent pas de peur d'aller dans un équipement culturel.

Julien Bucci : Le pari était-il que les habitants que vous avez réussi à impliquer, 20-30 personnes apparemment, pourraient ensuite être des ambassadeurs ?

Lise Golse : C'est ça. La programmation que Frédérique a fait à Noël (2015), elle a eu zéro com'. C'est passé que par le groupe, que par l'habitant. Et les ateliers étaient pleins !

Frédérique Gueneau : Ce sont des habitants-relais. Ils sont identifiés comme ça.

Lise Golse : Nous, on passe d'autres informations. Par exemple, la dernière fois qu'on s'est vus en juin, on a parlé du projet *Nos quartiers d'été* où il y aurait des ateliers qui se dérouleraient dans la

médiathèque alors que le temps fort était de l'autre côté dans le parc. On ventile sur d'autres choses et on essaie de les associer. La médiathèque se raccroche à l'actualité de la ville.

Julien Bucci : Ce que je perçois c'est que vous essayez de créer une porosité ascendante et descendante avec le territoire. Les habitants peuvent vous faire des propositions et vous leur faites des propositions.

Lise Golse : C'est possible sauf que pour l'instant on n'a pas forcément de propositions d'habitants. C'est plutôt nous qui sommes force de propositions.

Frédérique Gueneau : Si on en a, en terme d'animations. On a des demandes d'animations. Des souhaits. Qu'il y ait des séances de lectures à voix haute pour adultes. Alors que c'est des choses dont on ne parlait pas il y a deux ans. Ils ne savaient pas ce que c'était. On n'était pas encore dans le côté littéraire, culturel, du projet. On était sur une reconnaissance humaine, ce que symbolisait la médiathèque, c'est-à-dire un accueil humain déjà, malgré toute la RFID⁷⁰, toute la technologie que la ville voulait mettre en place. À chaque recrutement, ils ont été informés de la constitution de l'équipe. On a été identifiées en tant que personnes. Et après, nos échanges se sont beaucoup orientés vers les animations. Parce que pour eux, les bibliothèques c'est que pour les enfants. On a eu tous les préjugés. Et c'était intéressant d'ailleurs. Nous on a oublié ça. Le bibliothécaire a perdu ça. Le fait que tu te balades dans la médiathèque et qu'aujourd'hui les médiathèques c'est plus des rayonnages de livres du sol au plafond. La réaction qu'avait eue une dame à l'ouverture c'est : « Mais y'a trop d'place ! Y'a trop d'place ! Y'a pas assez d'livres ! ». Ils étaient perdus dans l'espace. Ils s'attendaient à ce que ça soit beaucoup plus chargé. On a perdu un peu ce regard neuf.

Julien Bucci : Dans cette logique de co-construction, le groupe aurait presque pu participer en amont au Comité de pilotage afin de proposer leurs idées en matière de projet architectural ?

Lise Golse : Quand on est arrivés, tout était fait. L'architecte avait déposé un projet. Il avait été retenu. Mais toi (à F. Gueneau) dans le cahier des charges, tu en as quand même tenu compte, malgré le projet interne et les préconisations de l'architecte (les choses étaient figées), tu as fait un retour aux habitants pour leur expliquer la proposition. Elle leur a montré le mobilier, avec des photos. On avait de gros cahiers, on leur a tout montré. Honnêtement, ça collait à leurs attentes. Il y a une personne qui nous a dit : « Non, mais ça heu... ça va pas aller... ça sert à rien... ».

Frédérique Gueneau : Au départ ils étaient quand même sceptiques sur le côté moderne. Le côté un peu « design ». Il fallait expliquer. Moi comme eux, on arrivait dans le vif du sujet. Parce que je n'avais décidé de rien : on est partis de la base qu'on nous a donnée. Il a bien fallu qu'on se l'approprie autant moi, l'équipe et les habitants. C'est ce travail-là aussi qui a été intéressant. Il y a plein de choses sur lesquelles j'ai émis des avis et je n'ai jamais eu de retours positifs de l'architecte ! (*elle rit*). Il arrive un moment où il faut s'adapter au lieu. C'est nous qui allons le faire le lieu en fait.

⁷⁰ Le système RFID consiste à identifier des objets à distance au moyen d'ondes radio. L'application du système d'identification par radiofréquence dans les bibliothèques consiste à mettre en application ce système sur les livres et autres supports de prêts afin de faciliter la gestion des prêts et retours des documents.

Lise Golse : Si tu étais arrivée ici il y a cinq ans (à F. Gueneau), la démarche aurait été différente.

Julien Bucci : Ce groupe avait semble-t-il toute sa légitimité pendant la préparation du projet, le suivi du chantier... Maintenant que la médiathèque est ouverte, est-ce que le collectif va se poursuivre ?

Frédérique Gueneau : Alors voilà, c'est l'enjeu. Il y a des gens qui ont mûri avec ce projet, qui s'affirment plus dans la démarche... et il y en a qui nous lâchent. L'idée c'était qu'on ouvre ensemble. Après on n'avait pas fait de plan plus loin. Par rapport à la démarche des habitants, l'objectif est atteint. Par contre il y en a plusieurs, maintenant que c'est ouvert, que ça leur plaît bien... qui voudraient aller plus loin. Ce sera peut-être avec beaucoup moins d'habitants, un groupe plus restreint, avec un autre projet, peut-être plus lié aux collections, à l'animation.

Julien Bucci : Ça pourrait être un comité de lecture ?

Frédérique Gueneau : Pourquoi pas. Ils font des propositions maintenant, quand ils entendent parler d'un livre ou qu'il y a quelque chose qui est passé à la télé. C'est intéressant je trouve. On n'avait jamais parlé « livre » pendant tout le projet. Il y en a qui ne savent pas lire, d'autres qui ne parlent pas bien le français. Après, il y a aussi des gens qui sont de gros lecteurs.

Julien Bucci : On est dans un quartier classé « prioritaire » ?

Lise Golse : En fait, sur Beuvrages il y a cinq secteurs en géographie prioritaire. Les habitants du groupe viennent de tout le quartier. On a les ¾ qui viennent de géographies prioritaires.

Julien Bucci : C'est ce qui vous a permis de financer cette action ?

Lise Golse : L'action, oui, elle a été montée dans le cadre de la programmation du contrat de ville. Au départ, effectivement, ça s'adressait plutôt à des habitants de géographie prioritaire, mais il y en a qui nous ont rejoints et qui n'y sont pas, ça fait que le groupe est hétérogène.

Julien Bucci : Est-ce que vous pourriez aller jusqu'à autonomiser ce groupe en leur confiant un budget, dans l'idée du FPH, pour que les habitants soient quasiment impliqués dans une cogestion ?

Lise Golse : On n'est pas du tout encore à ce niveau-là. On a travaillé sur l'inauguration, sur l'animation... Ensuite on leur a dit : est-ce que maintenant il y a quelque chose que vous souhaiteriez mettre en avant ? Parce qu'on a tous des savoir-faire. Il y en a, dans le groupe, qui savent super bien cuisiner, d'autres qui sont passionnés par la lecture. On leur a posé la question et bon, ça n'a pas... (*silence*). Du coup, l'équipe de la médiathèque a proposé de partir du livre et de faire des objets détournés, du pliage, des choses comme ça. On a fait un atelier autour de ça. Donc on n'est pas encore à ce niveau-là ! Mais on aimerait bien hein ! Ils sont assidus, on leur donne rendez-vous tous les mois, le mardi matin, de 9h30 à 11h30. Ils pourraient avoir autre chose à faire ! Il faut trouver du temps, il y a des contraintes, on a des mamans à 11h qui vont chercher leurs enfants...

Julien Bucci : Est-ce que les élus s'intéressent à ce groupe et y participent ?

Lise Golse : Il y a eu des comités de pilotage, les élus étaient invités. À un moment donné on faisait des comptes rendus, maintenant on ne va pas faire un compte-rendu pour un atelier. Mais on a des élus qui se déplacent. Des fois ils passent. On les a surtout mobilisés pour l'inauguration.

Frédérique Gueneau : Par le biais du CLEA⁷¹ on a reçu une artiste en résidence, qui était une performeuse et qui a proposé le jour de l'ouverture de travailler avec les habitants sur une présentation poétique de la médiathèque, leur faire prendre la parole en public sur les deux jours d'ouverture, d'être présents et de présenter la médiathèque aux habitants. Ça a bien fonctionné avec l'artiste. On a eu très peu de temps de préparation et il a fallu se lancer le jour J, avec le monde qu'il y avait, on a eu énormément de monde. Il fallait parler fort, se mettre en avant... Ils n'étaient pas tous très à l'aise ce jour-là, mais ils ont joué le jeu.

Lise Golse : On est partis sur le fait que suivait qui avait envie de suivre. L'idée c'était de découvrir la médiathèque sous un angle un peu décalé. Qu'est-ce qu'on peut y trouver ? Qu'est-ce que ça nous évoque ? C'est en forme de maison... On a parlé de l'arbre qui était là et qui poussait dans la médiathèque. Au départ c'était pas évident, on ne savait pas du tout où on allait. On ne savait pas du tout s'il y aurait du monde ou pas.

Frédérique Gueneau : Il y avait beaucoup d'inconnus et on a partagé ça aussi. Le stress d'une inauguration et d'une ouverture.

Julien Bucci : Quelques semaines après l'ouverture, y a-t-il déjà une forme d'appropriation du lieu ?

Frédérique Gueneau : Les trois premiers mois ont été très très très intenses. On est à plus de 920 inscrits, ce qui est très très conséquent⁷². C'est déjà un succès en terme d'inscriptions et en terme de prêts. Il y a des sections où on a été dévalisés ! On ne s'attendait pas à ce que ça soit si intense en fait. Là, le rythme se radoucit un peu. Mais on inscrit quand même assez régulièrement chaque semaine.

Julien Bucci : Pour revenir au groupe, est-ce un comité consultatif ?

Frédérique Gueneau : C'est un peu plus que ça. Il n'y pas eu que de la consultation.

Julien Bucci : Cette démarche m'évoque la « qualification mutuelle », l'idée que les usagers et les agents ont mutuellement à apprendre.

Frédérique Gueneau : Exactement. Il y a une reconnaissance humaine. Le fait aussi que je sois habitante de Beuvrages. J'ai demandé ma mutation de Vieux-Condé à ici. Le fait d'être d'ici a joué en ma faveur. Humainement ça a été vraiment super fort.

⁷¹ Contrat Local d'Enseignement Artistique

⁷² Sur une population locale de 7700 habitants, soit, dès l'ouverture, un pourcentage de 12,46% inscrits

Julien Bucci : Ce groupe n'est pas non plus un conseil de quartier... ça ne ressemble à rien de connu.

Frédérique Gueneau : (*elle rit*). C'est pour ça qu'on avance un peu à tâtons !

Julien Bucci : On est dans une démarche de formation et d'information, il me semble.

Frédérique Gueneau : C'est vrai que ça a pris cette forme-là. C'était pas écrit comme ça au départ.

Julien Bucci : Est-ce que vous avez rencontré des écueils au cours du projet ? Est-ce que par exemple les gens amènent des problématiques qui n'ont pas forcément lieu d'être au sein du collectif ?

Frédérique Gueneau : Oui, ça arrive. Forcément, puisque tu offres un espace de parole. C'est normal, on est tous ensemble, on boit un café, on parle de son quotidien... Lise, ça lui arrive de recadrer.

Lise Golse : Dès qu'il y a de l'interprétation politique, c'est *squeezé* ! Quand par exemple quelqu'un prend la parole et dit : « Oui, mais le maire il nous a pas soutenu sur ce projet-là... ». Là je coupe court direct en disant qu'ici on n'est pas sur du débat politique.

Julien Bucci : Pourquoi ?

Lise Golse : Parce que c'est pas le lieu. Si on ouvre la porte à ça, après où est-ce que ça s'arrête en fait ? Jusqu'où on les laisse librement s'exprimer ?

Julien Bucci : C'est toute la question !

Lise Golse : Ici, on est là pour échanger sur le projet, comment les gens se l'approprient ou pas. On ne censure pas tout. C'est eux les premiers à nous avoir dit dans le groupe : « De toute façon, y'en qui n'en veulent pas de la médiathèque, ils veulent autre chose ». On les a complètement laissés s'exprimer. Mais si ça part trop sur de l'interprétation politique avec la municipalité, on coupe court.

Julien Bucci : Il y a quand même un paradoxe à mettre en place des outils visant à « repolitiser » la vie publique par la participation des habitants, tout en veillant à encadrer, voire empêcher une politisation trop forte des échanges. Cette contradiction se retrouve fréquemment dans les dispositifs de démocratie participative.

Frédérique Gueneau : Les politiques ne maîtrisent pas assez ces outils. Ce n'est pas une démarche si évidente pour eux, je pense. Depuis que l'accompagnement avec Extracité s'est arrêté, je pilote ce groupe en binôme avec Lise, depuis janvier 2016.

Julien Bucci : Ça vous demande beaucoup de travail ?

Frédérique Gueneau : Ça demande surtout beaucoup d'énergie. Quand j'étais à (*la médiathèque de*) Vieux-Condé, on travaillait beaucoup sur la mobilisation du public, avec le Boulon⁷³. Il y avait cet esprit de mobiliser les gens, un peu plus que ce que j'avais connu dans d'autres collectivités. Ici ça m'a paru un peu l'esprit : il fallait travailler sur la mobilisation.

Julien Bucci : Sachant qu'il n'y a pas sur Beuvrages d'équipement culturel de l'ampleur du Boulon...

Frédérique Gueneau : Il y a un centre culturel qui s'appelle l'Espace Dubedout, avec une programmation culturelle, mais qui a parfois du mal à trouver son public. Ici, quand tu sondes les gens, tu leur demandes pourquoi ils viennent. Ils viennent pour les livres, mais ils viennent aussi juste faire un tour. Tu as accès à tout, à des ordinateurs, c'est gratuit. On est sur une population avec beaucoup de familles nombreuses, j'imaginai le coût si une famille avec 3 enfants auraient dû payer l'inscription ! Les parents souhaitent absolument que chacun des enfants s'inscrive, parce que le fait qu'il soit inscrit, qu'il ait sa carte de médiathèque, c'est important : il fait ses choix, il emprunte tout seul à la borne, il les ramène tout seul parce qu'ici les enfants se déplacent tout seuls. Ils ont 8 ans, ils sont dans la rue et ils viennent tous seuls. Ils sont très vite responsables. Les parents n'habitent pas loin, les quartiers sont assez proches. Les enfants viennent avec leur sac, ils se débrouillent à l'automate, ils réempruntent, ils se posent, ils rentrent, ils sortent, ils vont au parc, ils reviennent... Ils sont dans la ville, très présents, ces jeunes. Il faut limiter les freins. Ici on n'a pas de système de pénalisation pour les retards.

Julien Bucci : Comment votre équipe perçoit ce groupe d'habitants ? Quelle est leur relation avec le collectif ?

Frédérique Gueneau : Pour eux, c'était une bonne surprise au départ. Maintenant ils les connaissent tous. Le collectif est franc de rapport avec l'équipe. Quand ils ont quelque chose à demander, ils le demandent !

Julien Bucci : L'équipe participe aux réunions du collectif ?

Frédérique Gueneau : Souvent oui.

Julien Bucci : À l'issue de cette première étape d'appropriation du lieu, quelles sont vos envies pour la suite ? Qu'est-ce que vous aimeriez leur confier comme responsabilité ? Est-ce que vous allez continuer à les accompagner ou souhaitez-vous que le groupe s'autonomise ?

Frédérique Gueneau : Ce sont des questions sur lesquelles on doit travailler.

Lise Golse : Après tu vas avoir du renfort (*à F. Gueneau*). Tu vas avoir un service civique qui va arriver pour faire de la médiation culturelle, faire de l'action hors les murs pour faire venir les publics qui ne connaîtraient pas la médiathèque. Moi j'étais dans ce collectif au départ parce que c'était dans le cadre de la programmation « Politique de la ville ». Après l'idée c'est que les habitants identifient l'équipe,

⁷³ Centre National des Arts de la Rue, situé à Vieux-Condé

puis que l'équipe arrive à le structurer. Maintenant l'équipe est en place, moi je continue de venir parce que ça m'intéresse d'être dans un collectif d'habitants lié à un équipement culturel, je trouve ça super !

Julien Bucci : Quel degré de participation était souhaité par les élus ?

Lise Golse : On va être honnête. Frédérique n'a pu présenter le mobilier (*au groupe*) que quand c'était acté politiquement. Elle est venue pour leur expliquer, voilà : « On partirait plutôt sur ce mobilier là, c'est pas encore tout à fait acté ». Et elle est revenue après pour leur dire : « Voilà, on a retenu ça ».

Frédérique Gueneau : Le principe c'était que je faisais des propositions et après il y avait la décision.

Lise Golse : Il a fallu vraiment leur expliquer que derrière, on se voit, on en parle. Avant tout, c'est la municipalité qui conçoit un projet culturel. Il y a les fonctionnements internes d'une collectivité, il y a un cahier des charges, tout le monde se met autour de la table pour décider...

Julien Bucci : On constate une défiance profonde entre les citoyens et les élus, à travers la montée des partis populistes et extrémistes... Est-ce que vous pensez que la démocratie participative peut favoriser un désir de participation et de réengagement citoyens ?

Lise Golse : Sur Beuvrages c'est très particulier : dès qu'on a un événement, tout le conseil municipal est là. Ça c'est quelque chose ! J'ai travaillé dans trois communes, j'ai jamais vu ça ! Des fois, limite c'est inversé, ils ont oublié qu'ils étaient élus et pas habitants ! Pour créer le conseil, ils sont allés chercher des habitants-moteurs et des fois il y a un peu confusion. Mais c'est super ! Dans d'autres communes, je faisais des événements, il n'y avait même pas un élu ! Le plus gros challenge maintenant, c'est de savoir quel est l'intérêt pour ces habitants de continuer à fréquenter le collectif ? Comment on rebondit ? On a une clé d'entrée avec les ouvrages qu'il pourrait y avoir à la médiathèque.

Frédérique Gueneau : Le fait d'avoir choisi des livres, de voir ce que leurs enfants empruntent, ils ont un regard différent sur ce qu'est un fond documentaire.

Julien Bucci : Il y a des règles de fonctionnement (*dans ce collectif*) ?

Lise Golse : Ce qui est très particulier et ce qui fait qu'on ne sait pas trop où on va, c'est qu'il n'y a jamais eu de règlement. Le collectif c'est le collectif. Il n'y a pas d'obligation d'engagement.

Julien Bucci : Il n'y a pas d'ordre du jour ?

Lise Golse : Si, toujours.

Frédérique Gueneau : Des fois on a 30 personnes, des fois on en a 10. On envoie à tous la même info, ils sont toujours tous informés, seulement après ils sont libres de s'investir ou pas. C'est souple.

Julien Bucci : Est-ce qu'il y a des ateliers thématiques ou des sous-groupes de travail dans le collectif ? Des gens qui s'intéressent à une thématique plus qu'à une autre ?

Lise Golse : On le fait implicitement. La dernière fois, vous avez fait l'atelier objet récup'. C'était une proposition. On leur a dit : « Pour une fois, on va changer. La médiathèque commence à bien fonctionner. On vous propose de bénéficier d'un savoir-faire. » Mais surtout derrière : « Comment vous, vous pourrez le réinvestir. ».

Frédérique Gueneau : C'est un échange de savoirs. J'appelle ça « un signe de reconnaissance »

Julien Bucci : Tout le monde peut participer, contribuer ?

Frédérique Gueneau : C'est ça.

Julien Bucci : C'est vous qui animez ce collectif...

Frédérique Gueneau : Et on arbitre aussi.

Julien Bucci : ...mais on sent qu'il pourrait gagner en autonomie. Il pourrait à terme vous surprendre et amener de plus en plus de propositions ?

Frédérique Gueneau : Pourquoi pas !

Julien Bucci : Ce sont des habitants qui n'avaient jamais été sollicités en termes de participation et à force de participer ils semblent devenir de plus en plus compétents.

Frédérique Gueneau : C'est vrai qu'ils sont un peu plus force de propositions.

Lise Golse : On s'était dit quand même qu'il fallait qu'on travaille sur une charte de savoirs, d'où on part et où est-ce qu'on veut aller.

Julien Bucci : Vous avez un budget dédié pour ce groupe ?

Frédérique Gueneau : Plus pour cette année.

Lise Golse : Le souci c'est que là on vient d'avoir les retours de l'instruction de La Région pour les FPH. Comme la Picardie à rejoint le Nord-Pas-de-Calais, ils ont émargé au FPH cette année, ce qui fait que les enveloppes ont toutes baissé de 40 %. Le collectif pourrait déposer une demande au FPH avant décembre, mais si ça se trouve, c'est la fin du dispositif. Quand on a fait l'inauguration de la médiathèque, on avait autant d'animations ici que sur la place. L'idée c'était qu'on puisse voir que la médiathèque fait aussi de l'action hors les murs, qu'elle s'approprie l'espace public.

Julien Bucci : Vous travaillez chacune dans un service différent : un service social et un service culturel. Et on a l'impression que vos services travaillent relativement bien ensemble. C'était incontournable, sur ce territoire, de mixer l'approche culturelle et l'approche sociale ?

Lise Golse : C'est surtout une histoire d'affinités. Conviction ou pas, moi c'est parce que ça me tient à cœur. Maintenant je suis à l'Hôtel de ville mais au départ j'étais au Pôle social. Du coup, on arrivait à faire venir des bénéficiaires du RSA au Groupe habitants médiathèque dans le cadre des ateliers auxquels ils sont obligés d'aller. Donc, il y a des personnes qui sont arrivées, qui ne savaient pas du tout ce que c'était, mais qui, à un moment donné, sur une ou deux rencontres, ont eu des clés d'ouverture sur le projet de la médiathèque. Si on peut toucher aussi ces habitants, c'est une autre clé d'entrée. Politiquement, il était clair que le projet médiathèque, s'il n'y avait pas de cohérence et que ça ne touchait pas les Beuvragesois, c'était un échec dès le départ. C'est pour ça qu'il y a eu ce gros challenge, pendant deux ans, de faire en sorte que les personnes s'approprient le projet et qu'elles y trouvent leur utilité. Au départ, les gens pensent qu'une médiathèque c'est que des bouquins : on va avoir l'attention du gamin pendant cinq minutes et il faut tout de suite repartir parce qu'il va crier ! Dans cette médiathèque, quand on est dans l'espace pour les tous petits, à côté il y a des livres, mais les enfants peuvent aussi faire des jeux. C'est hyper pertinent d'avoir fait ça, se dire qu'il n'y a pas que la clé d'entrée du livre.

Frédérique Gueneau : Aujourd'hui je m'aperçois qu'ouvrir une médiathèque sans jeux, c'est impensable. Les jeux vidéo font partie aussi de ce qui est nécessaire dans une médiathèque aujourd'hui. L'intérêt c'est que tu t'aperçois qu'en fait ce sont des jeunes de la même ville, mais qui ne se connaissent pas. Ils jouent ensemble et sont rejoints par des adultes qui ne se connaissent pas non plus.

Julien Bucci : La médiathèque comme lieu d'échange, de convivialité, le fameux « troisième lieu »...

Lise Golse : C'est complètement ça. On a des gamins qui viennent, qui s'assoient, ils ont mis leur téléphone à charger et ils parlent entre eux. Ils écoutent de la musique avec un casque. Ils n'emprunteront pas un seul bouquin ! Ils squattent ! Mais c'est pas du squat négatif.

Frédérique Gueneau : Ils t'expliquent pourquoi ils sont là : « parce que ma mère, elle ne veut pas que je vienne avec mes copains à la maison ». Donc où est-ce que je vois mes copains ?

Lise Golse : Et puis tu as zéro contrainte. Tu te mets où tu veux dans l'espace, à partir du moment où tu respectes chacun, c'est ça aussi : vivre à côté les uns des autres. Ce lieu n'a pas qu'une vocation culturelle.

Julien Bucci : Comment voyez-vous la suite de ce groupe ?

Lise Golse : L'idée c'est qu'on se revoit en septembre et qu'on leur dise les pistes qu'on a. Continuer à travailler ensemble sur la programmation de la médiathèque, voir les thématiques qui vont être abordées. Et leur demander leurs attentes, comment ils voient les choses. Ils n'ont pas tous forcément des attentes, mais ça leur plaît de revenir une fois par mois, de se revoir et échanger. Parce que, il ne

faut pas se voiler la face, il y en a dans le groupe qui sont suiveurs, ils ne sont pas tous en capacité de... ils ne parlent pas la langue. Mais le fait que ces femmes ne soient pas toutes entre elles, qu'elles rencontrent d'autres personnes, qu'il y ait des hommes...

Frédérique Gueneau : Pour la plupart, ils ne vont pas au spectacle. Si le spectacle ne vient pas à eux, ils n'y vont pas.

Lise Golse : Quand on leur dit : « Qu'est-ce que vous souhaitez ? Qu'est-ce que vous attendez ? ». Des fois on entend les mouches voler ! Le but ce n'est pas du tout de les coincer. Si on voit qu'il n'y a pas d'écho, on leur dit : « on peut vous proposer ça... ». C'est l'inconvénient d'un groupe où tu travailles dans un quartier prioritaire. Ce n'est pas un inconvénient, c'est la réalité.

Julien Bucci : Moins les habitants sont en capacité de proposer, plus cela vous demande d'accompagner et d'animer le groupe ?

Lise Golse : Par contre oui, ça demande beaucoup d'énergie.

Julien Bucci : C'est une belle expérience, elle me semble expérimentale, dans le sens où vous avez expérimenté plusieurs modes de participation et d'implication.

Lise Golse : On a pris en cours. Le projet architectural était fait, l'accompagnement (*avec l'agence Extracité*) commençait à être mis en place, on est arrivées, on s'est glissé dedans.

Julien Bucci : Pourquoi la mairie a-t-elle sollicité un accompagnement du projet par une agence ?

Lise Golse : Frédérique n'était pas encore là. Ma collègue était en congés maternité. On n'avait pas les ressources humaines pour encadrer le projet. Après, je pense que c'était un bon parti-pris que ce soit une agence extérieure à la ville, et neutre, pour qu'on n'ait pas l'impression que le groupe soit instrumentalisé par le politique. Et puis surtout l'expertise. Ils ont travaillé avec d'autres villes, d'autres équipements... La plus-value c'est que l'intervenant nous disait : « vous savez cette médiathèque a travaillé comme ça, telle médiathèque comme ça... ». Plutôt que tâtonner entre nous.

Julien Bucci : Des techniques de *benchmarking*...

Lise Golse : On a utilisé le mot tout le long ! L'idée c'était de comprendre comment des dynamiques habitantes se sont mises en place sur d'autres territoires. Le panier-livres est sorti de là aussi.

Frédérique Gueneau : Quand on ouvre une structure comme ça, on a tendance à créer les partenariats plus tard. Là, ils ont été instaurés en amont. On travaille aussi avec la crèche⁷⁴.

⁷⁴ La crèche fait partie du même bâtiment que la médiathèque

Lise Golse : Là on est sur un projet avec le Boulon pour faire des visites de quartier décalées. On ne sait pas encore comment raccrocher le groupe habitants médiathèque mais on souhaiterait les associer. Pour moi le réel plus, c'est d'être raccord, sans forcément partir dans une programmation complexe, avec l'actualité nationale comme la *Fête de la musique*, ou l'actualité locale comme *Nos quartiers d'été*. Le fait que l'équipement s'inscrive dans la dynamique de la ville. Parfois il y a des équipements culturels, il n'y a qu'eux qui sont au courant qu'ils programment quelque chose !

Julien Bucci : Vous avez l'impression que ces programmations sont déconnectées ?

Lise Golse : Pas déconnectées, mais à huis clos. Ces équipements font leur programmation annuelle et si toi, à un moment donné, tu ne pousses pas la porte pour aller chercher le programme pour savoir ce qui se passe, tu ne sauras pas. Et c'est pour ça qu'ici, l'intérêt c'est que l'équipement est ouvert. Dans tous les sens du terme. L'équipe a une programmation, mais elle est ouverte à ce qui peut être proposé de l'extérieur.

6.3 Annexe 3 / Entretien sur le Collectif habitants médiathèque de Méricourt

Lieu : Médiathèque de Méricourt

Date : le 20 octobre 2016

Questions et transcription : Julien Bucci

Julien Bucci : La Médiathèque de Méricourt a été l'aboutissement d'un projet participatif de longue haleine, impliquant un collectif d'habitants... Quelles ont été les phases du projet ?

Cyril Titz⁷⁵ : Je suis arrivé sur la toute dernière phase, en 2011, quelques mois avant l'ouverture de la médiathèque. La médiathèque était quasiment faite. Tout ce dont je vais parler, ce n'est pas moi qui l'ai fait.

Julien Bucci : J'imagine que ce n'est pas évident de parler à la place de quelqu'un qui n'est plus là, mais est-ce que vous pourriez me résumer ce qui a été amorcé avant que vous n'arriviez ?

Cyril Titz : Je n'ai aucun souci avec ça, c'est une démarche municipale avant tout. On remplace la personne, mais le projet reste le même.

Julien Bucci : À l'origine, il y avait déjà sur le territoire une médiathèque existante...

Cyril Titz : C'était une bibliothèque jeunesse. Une toute petite bibliothèque qui faisait la taille de deux fois ce bureau ! C'était vraiment tout petit, mais ça a été une des premières bibliothèques jeunesse du coin je pense. Elle a été ouverte dans les années 80, au centre Max Pol Fouchet, un centre socioculturel qui est devenu un centre social et d'éducation populaire. Il y avait différentes options qui s'ouvraient à la municipalité au moment de faire évoluer cette bibliothèque jeunesse. Soit étendre l'existant : faire une extension au sein du bâtiment, agrandir le bâtiment, ce qui avait des avantages et des inconvénients. Les avantages c'était la situation centrale, la proximité de la mairie, l'habitude du public... mais les possibilités d'extension étaient vraiment très limitées. Ce projet a été rapidement mis de côté pour un projet de création de médiathèque. Il y avait différentes possibilités concernant le lieu d'implantation. Mais le choix final qui a été retenu c'était celui du 4/5 Sud, une ancienne friche minière qui a l'avantage d'être en plein cœur géographique de la ville. Là on est vraiment en plein cœur de Méricourt et on fait la jonction entre Méricourt-village, donc le centre-ville, et des quartiers notamment « Politique de la ville » : la Cité du Maroc, Méricourt-Coron on appelle ça. Au moment de la conception du bâtiment, il y avait vraiment ce côté central qui a été retenu et c'est pour ça d'ailleurs qu'il y a une double entrée traversante du bâtiment pour que les gens puissent venir des deux côtés de la ville. On est en plein centre de Méricourt, au cœur d'un futur éco quartier. La médiathèque est une passerelle qui fait le lien. Ce qui veut certainement dire que d'ici quelques mois, quelques années, je pense que le cœur de la ville va être déplacé ici puisqu'on va avoir des habitations tout autour. On va avoir le nouveau centre social

⁷⁵ Directeur de la Médiathèque de Méricourt

dont les travaux viennent de commencer qui sera juste en face, il y aura le restaurant scolaire... Donc, il va vraiment y avoir du passage ici.

Julien Bucci : Sachant que la fréquentation de la médiathèque semble déjà plutôt positive, non ?

Cyril Titz : Oh... ça... je mettrais un petit bémol là-dessus. Au niveau de la fréquentation ça va, mais comme j'ai un peu tendance à le dire, on est un peu au centre de tout et au milieu de nulle part ici. Pour l'instant, il n'y a rien. Il y a quelques habitations, il y a une micro crèche qui a ouvert il y a deux ans, mais on est encore sur un chantier. Les gens ne se retrouvent pas ici par hasard. Ils ne s'arrêtent pas à la médiathèque en allant faire le marché. Les gens doivent faire la démarche de venir ici. Ça déjà, ça peut être un premier frein, qui va être réglé je pense d'ici quelque temps. Nous, ça va faire 5 ans qu'on est ouverts et on pensait qu'on arriverait sur la fin de l'éco quartier en terme de construction, ce qui n'est pas le cas. Les travaux ont pris beaucoup de retard. Ça veut dire qu'en termes de fréquentation ça pourrait être mieux.

Julien Bucci : Pour revenir à la chronologie, il y avait donc une volonté politique de créer un nouveau bâtiment plutôt que d'étendre l'existant. À partir de quand a émergé l'idée d'impliquer les habitants dans ce projet ? À quel degré ont-ils été impliqués ? Est-ce qu'ils ont pu donner leur avis sur le projet architectural ?

Cyril Titz : En fait, tout démarre d'assises locales de la démocratie participative qui ont été organisées à Méricourt, en 2004. Les gens ont été réunis pour discuter de ce qui pourrait être fait à Méricourt. Et assez rapidement, dans différents ateliers qui se sont créés apparaît l'idée de la médiathèque. Du coup, suite à ça, il y a l'idée de mettre en place un collectif médiathèque. Ça commence véritablement en 2005, avec le recrutement de Christel Duchemann, en vue d'accompagner le projet de médiathèque et d'animer ce collectif d'habitants.

Julien Bucci : Il y a donc un professionnel qui anime le groupe...

Cyril Titz : Complètement. Avec l'équipe de l'époque : les quatre agents de la bibliothèque jeunesse. La première phase s'étend de septembre 2005 à juin 2006. C'est la création du collectif, suivie de la visite de plusieurs médiathèques de la région pour voir un peu ce qui existe et affiner les goûts en matière de culture et de lecture publique des habitants. Donc on va voir l'existant pour se donner des idées.

Julien Bucci : Est-ce qu'on peut chiffrer le nombre de personnes qui ont participé ?

Cyril Titz : C'est monté au fur et à mesure en fait. Ce serait l'occasion de parler de la façon dont le collectif a été recruté. C'est important. Déjà, c'est une participation qui s'est faite sur la base du volontariat. En fait ça s'est fait au départ par du bouche-à-oreille. C'étaient des personnes qui fréquentaient la bibliothèque jeunesse de l'époque, des usagers qui en ont parlé... Il y avait des enfants avec leurs parents. Après ils en ont parlé à des amis. Au départ c'était un peu pioché dans un public qu'on connaissait. Il y avait de tout en termes de tranches d'âge. On avait des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées. Le point commun de ces personnes, vu qu'il y avait quand même

un engagement : c'étaient des personnes qui devaient avoir du temps. Donc des jeunes, des personnes en recherche d'emploi et des retraités. Tout était mis en œuvre pour que les personnes puissent participer donc les visites avaient lieu le samedi, des choses comme ça. Il y avait vraiment une bonne représentation des futurs usagers de la médiathèque, un noyau dur de 20 à 30 personnes et c'est monté jusqu'à 70 personnes.

Julien Bucci : Est-ce qu'il y avait une sollicitation régulière des habitants ?

Cyril Titz : Il y avait une vraie animation. En dehors des visites, tous les mois il y avait une réunion de bilan de chaque visite qui était organisée, avec des partages d'expériences.

Julien Bucci : Quel était le niveau de participation des habitants ?

Cyril Titz : L'idée c'était de vraiment donner la parole aux usagers. Dans un premier temps, il y a eu donc ces visites de médiathèque, de septembre 2005 à juin 2006. Il y a eu Noyelles-sous-Lens, Avion, Lomme. Ils sont allés aussi à Val d'Europe, qui était une médiathèque très bien située en matière d'accessibilité. À chaque visite de médiathèque, il y avait une grille d'évaluation qui était donnée aux personnes pour qu'elles puissent donner leur avis, pour les aiguiller un peu dans leurs avis. Qu'est-ce qui leur plaisait ? Qu'est-ce qui ne leur plaisait pas ? Est-ce qu'on s'y retrouvait facilement ? Comment elles trouvaient le bâtiment ? Est-ce qu'elles le trouvaient lumineux... toutes ces choses-là. L'idée c'était d'arriver à la fin à une forme de synthèse des habitants. Et donc cette synthèse est parue dans le journal municipal, en juin 2006. Une double page a été publiée : « Le choix des habitants pour la médiathèque ». Il y a des photos qui ont été prises un peu partout et ce qui est assez rigolo de voir c'est qu'il y a des choses qu'on retrouve chez nous maintenant, qui ont été suivies par les architectes. À côté de ça, il y a eu aussi un glossaire des mots professionnels qui a été fait, qui a été remis aux habitants pour les familiariser avec ce vocabulaire et le monde des bibliothèques, avec ce vocabulaire professionnel qui est parfois barbare, ou poétique au choix ! C'était un « dico des mots nouveaux » qui avait été fait par Christel (Duchemann) à l'époque et qui avait été donné aux usagers. Ensuite il y avait toujours ces réunions régulières : l'idée c'était de mobiliser les personnes, il ne fallait pas que le soufflé retombe. Quand on se lance dans un projet comme ça, il faut qu'il y ait du concret, sinon les gens ont un peu l'impression d'avoir été instrumentalisés, de se dire « on a été là pour faire bien ». Ensuite on arrive sur la deuxième phase, à partir de 2006, c'est le concours d'architecte qui est lancé. Il y a quand même quelque chose d'important, c'est que parmi les projets qui ont été présentés, il y en a 4 qui ont été retenus pour être finalistes, et là encore les habitants ont été associés. Les projets finalistes ont été affichés dans le hall de Max Pol Fouchet. Tout le monde pouvait prendre connaissance des propositions qui étaient faites et donner son avis. Il y a eu un vote des habitants, mais qui n'avait aucune valeur officielle, c'était juste consultatif. Donc il y a eu le vote du jury d'architecte, officiel, et le vote des habitants.

Julien Bucci : Les votes étaient-ils concordants ?

Cyril Titz : Ouf, oui ! Heureusement ! Le concours d'architecte ça a été aussi un moyen d'informer les habitants sur les modalités d'un concours d'architecte, comment ça se passe... Encore une fois, ça avait un côté pédagogique.

Julien Bucci : Le jury a-t-il eu connaissance du vote des habitants ? Ce vote citoyen a-t-il pu influencer les experts ?

Cyril Titz : Je ne sais pas du tout. Le choix a été porté sur le Cabinet de Alzua, qui était un des finalistes du Louvre-Lens, qui a ensuite délégué le projet au cabinet d'architecte 9.81. Donc là, on arrive fin 2007. Après on arrive sur la 3e phase, qui est celle des travaux, de 2008 à 2011. L'idée c'est de ne pas laisser le public de côté pendant les travaux, donc il faut continuer à travailler avec eux. Des groupes de travail se sont mis en place avec des ateliers thématiques. Il y a eu un herbier de la médiathèque qui a été fait, des rencontres avec des professionnels... Le responsable des espaces verts de la ville est venu rencontrer les personnes pour discuter de comment pourraient être aménagés les extérieurs. Tout le monde ne participait pas forcément à tout, on affinait un peu selon les affinités de chacun. Ensuite il y a eu une mobilisation qui s'est concrétisée par la mise en place d'actions d'animations. C'est là que le projet Palissades entre en scène. L'idée c'était de travailler avec différents publics de la médiathèque : le collectif des usagers, les personnes en situation de handicap et des ados. Et à chaque fois ça donnait lieu à la création d'une palissade. La première phase s'appelait : « Le lecteur est un héros ». Elle était centrée sur le collectif médiathèque et proposait des ateliers d'écriture et de photographies animés par Dominique Sampiero et Patrick Devresse qui mettaient en scène les futurs lecteurs de la médiathèque. Ça a donné lieu d'ailleurs à la création d'un livre, d'une exposition photo de la Médiathèque Départementale de Prêt qui tourne dans toutes les médiathèques du Département et donc d'une grande palissade qui était installée là, juste au bout du rond-point, mais qui a été retirée il y a 2 mois parce qu'elle commençait à s'abîmer. Le projet Palissades s'est terminé quasiment avec l'ouverture de la médiathèque, en 2011, puisque j'ai suivi la dernière phase quand je suis arrivé. L'idée aussi c'était de créer une envie chez les habitants parce qu'il y a un contexte un peu particulier à Méricourt : on est dans le bassin minier, c'est la 10e ville de plus de 10000 habitants la plus pauvre de France, on a un taux de chômage des jeunes qui est de l'ordre de 40 %... Il y a vraiment cette réalité-là. Ici la question de la lecture publique ne saute pas aux yeux et pourtant elle est essentielle. D'où l'intérêt de ne surtout pas faire une médiathèque qui tombe du ciel et d'attendre que les gens viennent, mais vraiment, au contraire, de susciter l'envie et de créer une vraie attente. C'était indispensable. Ça veut dire que le collectif médiathèque devait être mis en avant et devenir un peu des ambassadeurs de ce projet. Qui parle le mieux aux habitants que d'autres habitants ? Que ce soient les élus ou les techniciens, notre parole finalement a moins de valeur que celles d'usagers prescripteurs.

Julien Bucci : Ce sont un peu des « super usagers » ?

Cyril Titz : Voilà. Même si on ne veut pas en arriver là. Il y a une limite à ne pas franchir. On ne veut pas créer un comité des sages de la médiathèque ou un club des amis de la médiathèque. Ils n'ont pas de droits, par exemple, que les autres n'ont pas. Et ils le savent très bien d'ailleurs. Donc il y a eu les ateliers Palissades, il y a eu des visites de chantier avant l'ouverture... Il y a eu également des stands où ils étaient présents. Par exemple, aux vœux de la municipalité le collectif était présent pour faire la publicité de la médiathèque qui allait arriver. L'idée c'était de créer cette attente.

Julien Bucci : Et les habitants ont participé pendant plusieurs années à ce projet ?

Cyril Titz : Bien sûr. Il y a des personnes qui ont rejoint le projet en cours et il y a des personnes qui ont été là du début à la fin et qu'on voit encore aujourd'hui. Ce sont des personnes qui ont le temps. Ce qui est étonnant c'est que parmi ces personnes-là, il y avait aussi des personnes en souffrance sociale, qui étaient mises de côté, qui n'avaient pas forcément confiance en elles... Du coup, le fait de participer à une aventure collective comme ça redonne aussi confiance en soi. Je pense que ça a pu leur servir. Ce collectif médiathèque a été le premier projet participatif sur la commune et il y a eu d'autres collectifs d'habitants qui ont été créés ensuite. Celui qui a lieu actuellement, c'est le maillage piéton, où en fait un groupe d'habitants réfléchit aux aménagements publics dans la ville. Parmi les personnes qui avaient participé au collectif médiathèque, il y en a qui participent maintenant à cet autre collectif. Elles ont pris goût à donner leur avis, à créer du lien avec d'autres habitants, à créer des relations d'amitié parfois.

Julien Bucci : Au cours de l'inauguration, le collectif a-t-il été également impliqué ?

Cyril Titz : L'inauguration a été un peu particulière étant donné qu'il s'est écoulé 6 mois entre le départ de Christel et mon arrivée. Il y a eu également un retard monstrueux des travaux. La date de l'inauguration était fixée à novembre 2011 et il fallait faire avec. Et là j'arrive, cinq mois avant l'inauguration et tout était à faire ! Le bâtiment n'était pas livré, on a emménagé un mois avant l'inauguration. Sur l'inauguration en tant que telle, le collectif n'a pas forcément été mobilisé. Le choix avait été fait de confier l'inauguration de la médiathèque à un autre service (Centre social) étant donné qu'on était débordés. Le choix a été fait de ne pas faire une inauguration classique, mais un envahissement, comme on ne fait jamais rien comme les autres à Méricourt ! Ça a duré un mois. L'idée c'était que tout ce qui se passe à Méricourt ait lieu ici, pour que les gens découvrent le bâtiment avant qu'il n'ouvre. Ça a commencé par la tenue d'un conseil municipal dans l'auditorium. Après on a fait plein de choses plus ou moins décalées : tournoi de tennis de table, cours de sport, programmations culturelles... Chaque personne qui venait ici pendant le mois d'envahissement se voyait remettre un titre de copropriété. Et donc, symboliquement, tout le monde était copropriétaire de la médiathèque. Il y a eu plus de 1500 titres de copropriété qui ont été remplis. Il y a eu aussi trois temps forts dont un où le collectif a été pas mal sollicité. On a organisé une chaîne humaine entre l'ancienne bibliothèque et ici pour déménager les derniers cartons de livres. On a fait ça une semaine avant l'inauguration et on a réuni quatre cents personnes un samedi matin, preuve qu'il y avait de l'attente ! Là, on a sollicité le collectif pour donner un coup de main. Après on a accueilli des États généraux de la culture avec Jack Ralite qui faisaient intervenir différents acteurs culturels de la région. Et le troisième temps fort c'était l'inauguration en tant que telle. On a eu ce jour-là, entre 1500 et 2000 personnes, ce qui est beaucoup pour une ville de 12000 !

Julien Bucci : À l'issue de l'ouverture, la population a-t-elle répondu présente ?

Cyril Titz : C'est parti très fort et très vite. C'est-à-dire que trois mois après l'ouverture, on en était à 1000 inscrits. Après il y a eu des événements qui font que le soufflé est un peu retombé. Un des éléments c'est notre isolement géographique. Après on a eu des problèmes d'accueil avec les jeunes de 15 à 25 ans qui ont un peu squatté la médiathèque : ils en ont fait un lieu décoiffant ! Du coup, le reste du public ne voulait pas forcément venir. Ce qui est ressorti c'est que la médiathèque répondait à un

manque de structure d'accueil pour les jeunes. J'ai eu beaucoup d'écho de nouvelles structures qui ont rencontré cette difficulté. Le problème c'est que quand ça arrive, quand on a 30-40 jeunes dont certains sont alcoolisés, qui sont là et à qui on ne peut rien dire, on n'est pas forcément armés pour y faire face. Un public faisant fuir l'autre, c'est un peu compliqué. On a pas mal ramé après ça pour reconquérir le public. C'est passé par un gros travail de médiation, d'action culturelle... C'est pour ça qu'on essaye de mettre en place énormément de choses. Aujourd'hui, en termes d'usagers actifs, avec un abonnement en cours de validité, on est à une moyenne de 13-14 % de la population. Ça pourrait monter... ça montera j'en suis persuadé, dès qu'il y aura plus de vie ici.

Julien Bucci : Il me semble qu'il est plus opérant d'impliquer les habitants quand on est dans de l'opérationnel, du concret, autour d'un objectif... Que se passe-t-il, dans le cas de Méricourt, quand la médiathèque est ouverte ? Le collectif habitant est-il encore actif ?

Cyril Titz : Il ne faut pas se leurrer : dans le collectif à l'époque, il y avait des personnes qui n'étaient là que pour le projet. Ce qui les intéressait c'était ce projet de médiathèque. Ces personnes ne sont pas forcément devenues des usagers après. C'est quand même étonnant ! Après la question s'est posée : « Et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? ». La question s'est clairement posée. « Vous voulez faire quoi ? Est-ce que vous voulez devenir une association ? Est-ce que ça vous intéresse ? Est-ce que vous voulez simplement devenir des usagers et qu'on continue de se réunir de temps en temps ? ». Étonnamment, il n'y avait pas de souhait de formaliser tout ça. Quand je leur ai parlé d'association, certains étaient d'accord, mais ils étaient très peu, 2-3 maximums. Les autres n'avaient pas envie parce que du coup ça impliquait une forme d'obligation de participation et ça ne les intéressait plus. Ils voulaient garder leur liberté. Donc en fait, depuis l'ouverture ils sont devenus des usagers de la médiathèque et je trouve ça déjà bien pour la plupart. Ce sont des personnes bienveillantes, qui ont voulu nous donner un coup de main sur certaines manifestations, mais qui n'ont jamais voulu franchir la ligne : elles n'ont jamais voulu remplacer les professionnels. Parmi certaines il y aurait pu avoir des envies de bénévolat ou un souhait de postuler à la médiathèque, ça n'a pas été le cas.

Julien Bucci : Est-ce que vous avez envisagé de transformer le collectif en comité de lecture ?

Cyril Titz : Non. Ils ne le souhaitaient pas non plus. C'était plutôt donner des coups de main, être présent. Certains, Elie, Micheline, Myriam, Maria, je les ai encore vus cette semaine. Ce sont des personnes qu'on voit régulièrement, qui sont vraiment là, qui prennent plaisir à venir à la médiathèque, à venir nous voir. De par ce qu'on propose dans les animations, ils y trouvent leur compte. Par exemple on fait un petit-déjeuner des lecteurs tous les mois où là ils viennent. Il y a ce lien qui reste fort avec eux. Quand on organise des ateliers, ils peuvent être présents aussi, mais l'idée c'était que ce collectif s'ouvre. On ne voulait pas un club fermé, c'était surtout pas ça l'idée.

Julien Bucci : Je vois un lien ici avec le collectif habitants de Beuvrages, qui est un collectif informel. Il n'y a pas de règlement intérieur, pas de charte, pas d'obligation de participation...

Cyril Titz : Je pense que ça ne peut marcher que comme ça. C'est clair et net. Nous, on a oublié le mot collectif aujourd'hui. Ce n'était pas un groupe constitué et il n'existe plus. Ce qui nous intéressait c'était

pas le groupe, mais les individus. C'était le plus important pour nous. Et je veux dire que si aujourd'hui on refaisait un collectif, il y aurait probablement une partie de ces personnes-là et on aurait d'autres habitués qui en feraient partie. On est passés à autre chose... Le collectif ne souhaitait pas se constituer en association ? Et bien continuons à nous voir, mais d'une autre façon. Ça s'est fait naturellement.

Julien Bucci : Ce que j'observe également c'est que s'il n'y a pas d'animation du groupe par un professionnel, la dynamique de participation ne pourra pas fonctionner durablement.

Cyril Titz : C'est évident. M. le maire l'a très bien dit : les gens ne se réunissent pas spontanément pour dire : « On veut une médiathèque ! ». Ça ne leur vient pas à l'esprit. Cette impulsion, elle ne vient pas des habitants. Ce sera à nous d'y aller les chercher. Ce sera à nous de leur proposer des choses. Pour moi l'idéal (mais à Méricourt ça va), c'est que la participation ne soit pas instrumentalisée. Quand on est dans une forme de démagogie, « On va faire avec vous... », et puis qu'on se dédouane totalement ! Ça, je ne supporte pas ! En ça, pour moi, la démocratie participative a ses limites. Après, on ne peut pas tout faire avec tout le monde non plus. Il y a des choses qui sont compliquées à mettre en place. Les personnes peuvent donner leur avis, mais on ne peut pas associer tout le monde à tous les projets. L'un des dangers de la démocratie participative c'est que si ce n'est pas encadré, ça peut avoir un effet boomerang, ça peut faire plus de dégâts qu'autre chose. Ça peut devenir un défouloir pas possible ! Et si ce n'est pas organisé, tu prends un risque, un gros risque ! Après, il pourrait y avoir une tentation d'associer les habitants pour un oui ou pour un non. De un, c'est pas très productif. De deux, on arrive à une lassitude des usagers. Et à l'arrivée on va voir les mêmes personnes participer à tout. Il faut le faire pour des projets qui ont du sens. Et la médiathèque a du sens. En terme d'outil, d'équipement au service de la population, on peut difficilement faire mieux. On l'a fait à Méricourt et c'est quand même quasiment unique ! Là pour le coup, je dis : « chapeau ! ». Sur l'engagement, sur le temps que ça a pris et sur les résultats. Là, il y avait un vrai projet avec une concrétisation à la fin. Tout le monde y a trouvé son compte : les habitants et les professionnels.

Julien Bucci : J'ai l'impression que la participation a fonctionné parce qu'elle était concrète. La participation semble mieux fonctionner quand elle suscite l'action plutôt que la réflexion.

Cyril Titz : C'est pour ça qu'il fallait vraiment réfléchir à cette forme d'éducation du citoyen en leur donnant les clés pour pouvoir donner leur avis et agir. Et leurs avis ont été entendus. La seule évolution par rapport au projet initial c'est qu'au départ ça devait être une médiathèque. Là on parle « d'Espace culturel ». Ça c'est une remarque qu'on fait : on trouve que ce n'est pas beaucoup indiqué « médiathèque ». Avec « Espace culturel » les gens n'identifient pas forcément ce qu'il y a derrière.

Julien Bucci : Dans le cadre de ma recherche, je me demande si on pourrait impliquer les habitants dans un processus de programmation culturelle partagée.

Cyril Titz : C'est rigolo parce que ça, on va essayer de l'amorcer l'année prochaine avec une École du spectateur où on va associer des personnes en difficultés sociales dans le cadre d'un projet Politique de la ville. Déjà on a l'objectif que les personnes aient la démarche de venir ici. On est un des volets d'un projet plus global où on souhaite que les gens se réapproprient leur ville et les équipements de leur ville.

L'idée c'est qu'ils puissent rencontrer des compagnies qui viennent se produire ici et échanger un peu sur comment ça se passe. Assister aux spectacles, mais aussi aller voir des spectacles dans d'autres villes pour découvrir d'autres structures. L'idée aussi c'est qu'il puisse y avoir un spectacle dans notre programmation de l'année suivante qui ait été choisi par ces personnes. Après, il faut encore une fois trouver un équilibre entre le professionnel et l'habitant, on ne peut pas non plus apporter tout ce que les personnes attendent.

6.4 Annexe 4 / Entretien avec l'Association des habitants de la rue de Wazemmes et des rues voisines

Lieu : Domicile de Yann Jurkiewicz et Julie Denoeud

Date : le 21 novembre 2016

Julie Denoeud (présidente) : Je m'appelle Julie Denoeud, j'ai 33 ans. Je suis enseignante à l'Université. À Lille1. Je suis une scientifique pure et dure ! J'habite sur Lille depuis 3 ans et demi, depuis la naissance de ma fille Lucie. C'est cette naissance qui nous emmenés là, alors qu'on arrivait de Bruxelles. J'habite à Wazemmes, rue de Wazemmes, en face de la Friche Citroën, une friche qui va se transformer bientôt.

Julien Bucci : Quel est votre rôle dans l'association ?

Julie Denoeud : Pendant la première année, j'étais juste vice-présidente et là je suis passée présidente, parce que notre trésorier nous a plantés à l'issue de cette première année. Du coup, il a fallu faire un changement de rôles dans les membres du bureau, et comme on n'est pas très nombreux, je suis passée de vice-présidente à présidente. Yann est passé de président à trésorier et on a intégré Damien Beauvilain, qui est notre voisin du dessous, en tant que vice-président. Et on a toujours la même secrétaire, Peggy, qui habite dans la maison d'à côté. Et toi ?

Yann Jurkiewicz (trésorier) : Je m'appelle Yann Jerkiewicz, j'ai 34 ans. Je suis donc trésorier après avoir été président. C'est nous deux qui avons fondé l'association, fin 2014. La création a eu lieu en janvier 2015, mais la première action qu'on a menée c'était en décembre 2014.

Julien Bucci : Dans un article de la Voix du Nord qui présente votre association, Yann évoque votre arrivée dans cette rue et le constat d'une absence « presque totale » de lien entre les habitants. C'est ce constat qui a été à l'origine de la création de votre association ?

Yann Jurkiewicz : Tout à fait. On a choisi ce quartier, on aime beaucoup ce quartier pour les mélanges sociologiques de ce quartier, qui est super. Différentes cultures, différents niveaux de vie... Avec le marché, plein de commerces qui font qu'il y a plein d'occasions de se rencontrer. Et puis on s'est rendu compte en habitant ici, dans la rue de Wazemmes, le microquartier autour de Wazemmes, que c'était pas du tout ça en fait ! La mixité sociale est toujours là, mais les occasions de se rencontrer non. Il n'y avait pas d'animations du tout, pas de lieux pour se rencontrer, pas d'occasions organisées pour se voir. C'est de ce constat qu'on a créé l'association.

Julien Bucci : Comment pourriez-vous décrire la population du quartier ?

Yann Jurkiewicz : Il y a une population vieillissante, clairement. Qui est là depuis très longtemps, depuis plusieurs générations. Mais il y a aussi des gens de notre âge qui sont là depuis un moment.

Julien Bucci : La population est plutôt sédentaire ?

Yann Jurkiewicz : Oui. Tout autour de l'ancienne cité ouvrière, la Résidence du Beigneau, il y a beaucoup de gens installés depuis longtemps. Autour de cette cité ouvrière, il y avait des cafés qui faisaient chaque coin de rue. Des grands cafés. Aujourd'hui il n'en reste qu'un, qui est fermé. Tous les commerces locaux ont fermé depuis quelques années. Tout a périclité. Il y avait une voie de tramway qui passait aussi dans la rue.

Julien Bucci : Donc, vous arrivez et vous faites ce constat. Vous auriez pu en rester là, mais vous décidez de passer à l'action...

Yann Jurkiewicz : On s'est dit qu'on n'était certainement pas les seuls à faire ce constat et que le terrain était a priori favorable. À Wazemmes les gens sont quand même assez ouverts les uns envers les autres.

Julie Denoeud : On a commencé par une petite fête autour de Noël, on ne voulait pas que ce soit religieux ou interprété comme tel. C'était un goûter, ouvert à tous, un dimanche après-midi. Avec proposition d'une petite activité manuelle : la confection de bougeoirs. Pour organiser cet événement, on a eu quelques indications quand même d'un acteur du quartier, qui est à la tête de plusieurs associations, qui nous a orientés, qui nous a montré comment faire un peu de porte-à-porte, comment faire notre tract pour que les gens viennent et osent venir... C'est lui qui a insisté sur la gratuité : « Écrivez bien que c'est gratuit, pour tous, ouvert à tous ! ». On était au 91 de la rue de Wazemmes, chez une association qui s'appelle Cultures du cœur, qui n'est plus là maintenant. Elle nous a prêté son local gratuitement.

Yann Jurkiewicz : On avait fait aussi l'effort d'aller rencontrer tous les acteurs associatifs existants. La plupart en fait, tous ceux qui pouvaient avoir un lien avec ce qu'on voulait faire.

Julie Denoeud : Ce qui était important, c'est que très vite, en rassemblant les gens, on s'est rendu compte qu'il y avait un passé assez récent avec des activités culturelles, avec des animations qui étaient mises en place. C'était l'association des commerçants de la rue de Wazemmes, qui est une association qui a complètement périclité avec la fermeture des commerces et quand la personne emblématique qui était la présidente de cette association, Henriette Catrysse, est partie. Du coup, on s'est vite rendu compte qu'il y avait quand même un fond, qu'il y avait des gens qu'on allait pouvoir remobiliser assez rapidement. C'est là qu'on a entendu parler de la braderie comme étant un des événements phares du quartier et que si, clairement, on voulait remobiliser les gens autour de quelque chose, c'était ça qu'il fallait faire. Donc en fait, on n'a pas choisi entre guillemets de faire cette braderie, on a décidé de réinvestir un événement qui était déjà existant. Et puis on est dans le Nord, dans une région où les braderies... l'information circule très rapidement entre les familles...

Julien Bucci : Et donc, vous organisez une première réédition de la braderie en mai 2015 ?

Julie Denoeud : Le 16 mai 2015. On s'est lancés dans l'organisation de cette braderie. Ça a été de grande ampleur. Elle prend toute la rue de Wazemmes jusqu'au Boulevard Victor-Hugo, ce qui faisait quelque chose comme 1200 mètres de périmètre de braderie. On s'est rendu compte que c'était une

organisation de dingue ! On n'a pas repris l'organisation d'Henriette Catrice parce qu'elle fonctionnait vraiment par réseau, par bouche-à-oreille. Elle était sur ses canaux à elle, avec les personnes qu'elle connaissait, etc. On a décidé de repartir un peu à zéro. On s'est fait aider par l'organisatrice de la braderie de Lille-Sud, qui est déléguée par l'association de commerçants pour faire ça, c'est donc vraiment une pro de l'événementiel. Du coup, elle nous a briefés sur toutes les étapes, sur ce qu'il fallait faire, à quel moment, sur le rétroplanning, etc. Et voilà. On a mis en place notre première braderie.

Julien Bucci : Avez-vous été aidés, dans l'organisation, par des bénévoles ?

Yann Jurkiewicz : On a trouvé une bonne dizaine de bénévoles, assez vite, dans les gens du quartier. On a repris contact avec Henriette Catrice, elle n'habite pas très loin, elle nous a donné ses contacts des gens de l'ancienne braderie qui seraient motivés pour reprendre. On a eu pas mal d'aide de ce côté-là.

Julie Denoeud : On a aussi récupéré des bénévoles de la tente des glaneurs, qui sont venus le jour J.

Julien Bucci : Vous avez également souhaité faire de cette braderie un événement culturel. Comment cette intention s'est matérialisée ?

Yann Jurkiewicz : Essentiellement par des programmations. La première année on a fait venir une grande fanfare qui s'appelle La brigade des tubes, c'était la proposition phare. Elle a défilé dans toute la rue.

Julie Denoeud : Ils étaient 59 !

Yann Jurkiewicz : Ils étaient très nombreux et ils ont mis le feu ! C'était assez impressionnant ! Les gens sortaient aux fenêtres. Ceux qui n'étaient pas sortis de chez eux étaient aux fenêtres. C'est le genre de moment assez magique où tout d'un coup tu te rends compte que le quartier vit. C'est l'étincelle qui pfff (il souffle), tout d'un coup ça prend.

Julien Bucci : C'est une fanfare professionnelle ?

Yann Jurkiewicz : C'est une fanfare associative, mais ils ne sont pas venus bénévolement, ils ont eu un cachet pour l'association, pour leur fonctionnement.

Julie Denoeud : Par rapport à la façon d'amener de la culture dans la braderie, on a un point d'honneur tous les deux à rémunérer les gens qui nous aident, pour qui c'est une compétence, un métier. Les bénévoles on les rétribue par le repas du midi ou un pot de l'amitié par exemple. Par contre, les gens à qui on fait appel, le graphiste par exemple qui nous fait les affiches, et les artistes qu'on fait intervenir sur la braderie, sont des gens qu'on essaye de rémunérer à la hauteur du travail qu'ils fournissent. Au cours de la première braderie, on a fait venir un musicien africain, on ne savait pas du tout financièrement comment est-ce qu'on allait réussir à s'en sortir. On l'a payé une somme qui, avec le recul, n'était pas suffisante. Depuis, tous les musiciens qu'on fait venir, on leur demande combien ils

veulent et on voit si on peut arriver jusque-là. On essaye de les rétribuer financièrement une somme qui correspond à leur effort.

Yann Jurkiewicz : La deuxième année (mai 2016), on a fait un spectacle de marionnettes. On a fait des spectacles à l'intérieur de la résidence du Beigneau, dans un espace de verdure assez sympa pour accueillir le public. On avait installé une petite scène pour présenter des spectacles pour enfants, mais c'était tout public en fait, pas seulement pour les enfants. On avait fait venir aussi des musiciens, des musiciens performeurs : Les trois coups, c'était un peu « théâtre de rue ». Ils ont joué là et à différents points de la braderie, dans la rue. Historiquement, la braderie telle qu'elle existait avant, c'était une braderie de commerçants. Le but c'était de gagner de l'argent pour financer d'autres événements comme L'élection de Miss Wazemmes, Saint Nicolas et son âne... ils finançaient plein de projets comme ça.

Julien Bucci : La braderie générait donc une espèce de caisse commune visant à financer des animations dans le quartier ?

Yann Jurkiewicz : C'est ça. On n'a pas relancé ces événements-là. On ne savait pas si on aurait tout de suite, d'emblée, la puissance de faire trois événements par an. On s'est dit qu'on allait essayer de ne pas faire un budget trop excédentaire et tout de suite utiliser l'argent des locations d'emplacement. La première année on était dans le flou total ! On ne savait pas du tout combien de personnes allaient venir, ce que ça allait représenter comme masse financière... Et finalement, on a été plutôt très excédentaire. Ça nous a permis de financer un deuxième événement après. Finalement, on a reproduit le même schéma, mais avec moins d'événements annuels que ce qui se faisait historiquement.

Julien Bucci : Y avait-il consensus au sein de l'association sur l'importance d'apporter une dimension culturelle à cette braderie ?

Yann Jurkiewicz : C'est moi qui ai voulu le faire comme ça. Je ne voulais pas que ce soit un événement typique braderie, mais que ce soit aussi une découverte. Que les gens ne viennent pas seulement pour acheter des choses, qu'il y ait aussi des rencontres, et que ces rencontres ne soient pas toujours autour d'un achat, que ça puisse être aussi autour d'une ouverture culturelle. Dans le quartier il y a quand même beaucoup de gens à mon avis qui n'ont pas beaucoup d'accès à des événements culturels. Ils n'y vont pas. C'est aussi l'occasion de faire venir la culture directement à eux.

Julien Bucci : L'association a aussi une dimension citoyenne revendiquée. Vous souhaitez être force d'interpellation politique ?

Julie Denoed : C'est ce qu'on essaye d'être.

Julien Bucci : ...Vous avez pris connaissance du projet d'aménagement de la Friche Citroën. Vous êtes venus aux réunions de concertation ?

Yann Jurkiewicz : C'est ça.

Julien Bucci : Vous avez souhaité prendre part aux débats pour influencer ?

Yann Jurkiewicz : C'était même avant les réunions de concertation. Quand ils ont mis les panneaux de la réunion de concertation, on voyait des gens qui allaient voir le panneau, qui regardaient le projet. Je me souviens d'être allé voir ce panneau et de discuter avec un monsieur qui était là. On faisait des remarques sur le panneau et il disait : « De toute façon, ça sert à rien. Ça sert à rien de faire des remarques, ils écoutent pas. » Il était blasé et défaitiste. Je me suis dit : si tout le monde est d'emblée blasé et défaitiste, évidemment que personne nous écoutera puisqu'on n'aura rien dit ! Je me suis dit qu'il fallait mettre un peu de cœur à l'ouvrage et aller demander aux gens ce qu'ils en pensent, regrouper les commentaires des gens qu'on connaissait dans le quartier.

Julie Denoeud : Ça correspondait à des réunions de préparation de la braderie suivante. On se retrouvait avec le réseau associatif. Fin mars 2015, en fin de réunion de braderie, on a dit : « On a terminé, mais on voudrait votre avis ». Et on a recueilli comme ça les avis de tous les gens qui avaient bien voulu s'intéresser à ça. Et là, il y avait plein de gens, des gens qu'on connaissait, des associations...

Yann Jurkiewicz : Et il y a un autre groupe d'habitants qu'on a rencontré à cette occasion : tous les habitants de la rue Chevreul. Ils s'intéressaient aussi à ce projet-là et on s'est regroupés. On avait toute une liste de mails et on a échangé par mails là-dessus.

Julien Bucci : Vous pourriez estimer le nombre de personnes qui ont participé à cette réflexion ?

Julie Denoeud : Entre les gens de la réunion, plus les gens interpellés dans la rue, plus les échanges de mail... je dirais entre 30 et 40 personnes.

Julien Bucci : Vous avez par la suite essayé de synthétiser les attentes de la population concernant ce projet d'aménagement ?

Yann Jurkiewicz : Oui. Tous les commentaires judicieux qui avaient été donnés. L'idée c'était de les tourner de façon constructive. Les commentaires, quand on les prend à l'état brut, sont souvent sur le ton de la râlerie, du négatif. Comment les tourner de façon positive pour que les décideurs publics puissent en faire quelque chose. Il y a eu quand même un gros travail de fait. C'est d'autant plus regrettable, après, de le voir traité avec aussi peu d'égards.

Julien Bucci : Quels ont été les éventuels effets, les apports, de ce travail ?

Yann Jurkiewicz : Quasiment aucun... mais ce travail a permis de montrer à la ville de Lille qu'il y avait des habitants qui étaient engagés, intéressés par la question.

Julien Bucci : Vous avez gagné en légitimité auprès des élus ?

Yann Jurkiewicz : Je pense oui. Ça a permis qu'ils lancent une concertation miniature (il rit) sur la rue piétonne qui va traverser l'îlot pour demander notre avis sur ce qu'ils allaient faire dans cette rue piétonne. Sur cette partie-là du projet, c'était assez ouvert. Ils nous ont proposé des éléments. Ils ont écouté ce dont on avait envie pour le quartier : un terrain de pétanque...

Julien Bucci : Ce que je perçois c'est que vous vous situez dans une logique de co-construction avec la mairie plutôt que de contre-pouvoir...

Yann Jurkiewicz : Oui, tout à fait. On ne cherche pas à leur mettre des bâtons dans les roues. On est plutôt dans l'idée de faire remonter à la mairie autant que possible les constatations qu'on fait sur le quartier.

Julie Denoeud : C'est aussi possible parce qu'on a ces interlocuteurs-là. Charlotte Brun, qui est la présidente du Conseil de quartier, a toujours une oreille pour nous. La première fois qu'on a demandé un rendez-vous, elle nous a accordé plusieurs heures, elle était à l'écoute de tous nos projets, elle a essayé de faire des ponts avec des choses existantes. Elle est vraiment à l'écoute. On a son numéro, son adresse e-mail...

Yann Jurkiewicz : Eux voient d'un très bon œil qu'il y a ait un engagement des habitants pour faire vivre le quartier. Tout le monde y gagne finalement.

Julien Bucci : Il y a ce jardin à l'angle de la rue des Meuniers et de la rue de Wazemmes, qui était à l'abandon et que vous avez entrepris d'aménager et d'entretenir... Êtes-vous dans une logique de compensation ?

Yann Jurkiewicz : Complètement. C'était ça la logique. Toute notre démarche repose sur cette logique en fait. L'idée c'est de se dire qu'aujourd'hui finalement les décideurs politiques ont oublié le quartier, ils n'ont pas les moyens de faire tout ce qu'il faudrait... Au lieu de râler, on peut aussi faire les choses par nous-mêmes. L'énergie qu'on met à râler on peut la mettre à construire des choses plutôt qu'à râler.

Julien Bucci : Pourquoi ce jardin a-t-il été laissé en friche par la mairie ?

Julie Denoeud : Parce qu'il est situé dans un périmètre de réaménagement global de la rue des Meuniers.

Yann Jurkiewicz : Quand on a fait partie de la concertation de la rue piétonne, on a demandé pourquoi on ne mettrait pas des pelouses au milieu de cet espace. Et la personne de l'urbanisme nous a répondu : « C'est une belle idée, mais en fait on ne va pas s'en occuper ». « Pourquoi vous n'allez pas vous en occuper ? On est là pour discuter ! ». « Parce qu'il y a des règles et la règle, c'est qu'il faut un minimum de mètres carrés de surface pour qu'on s'en occupe ». Le square Ghesquière est suffisamment grand pour que le service Parcs et jardins s'en occupe. Par contre, les espaces qui sont là sont beaucoup trop petits. À un moment donné, ils ont coupé les budgets et tous les petits parcs se sont retrouvés à l'abandon.

Julien Bucci : Comment vous vous êtes dit : « On pourrait s'en occuper nous ? »

Julie Denoeud : Clairement ce coin Meuniers-Wazemmes, c'est vraiment un coin moisi. C'est un endroit où on n'a pas envie d'être et il y a beaucoup de gens qui traînent. On s'est rendu compte qu'avec la Friche Citroën ça allait devenir notre seul point vert de la rue. On s'est dit : « Si on ne prend pas soin de ce point vert, cette rue de Wazemmes va être triste et grise... » Donc on s'est dit : « On le met le focus sur ce point-là, on fait en sorte que ça ait de la gueule ! ». Nous on a des enfants en bas âge, on se disait : « Mais où est-ce qu'on les emmène ? Où est-ce qu'on leur fait voir du vert ici ? »

Julien Bucci : Vous saviez qu'il fallait demander une autorisation auprès de la ville pour s'en occuper ?

Julie Denoeud : On s'en doutait un peu. On a une conseillère de quartier, Nathalie Samadi, qui est assez renseignée sur plein de choses. On en a discuté avec elle. Elle dit : « On appelle Parcs et jardins, on verra bien ce qu'ils nous disent ». Là, Parcs et jardins nous a proposé qu'on établisse une convention de mise à disposition et de transfert de gestion. On a eu des interlocuteurs très sympas, très intéressés par notre démarche. Il y a eu aussi un accompagnement. On a évoqué avec eux les différents aménagements possibles. La première année, ils nous ont cédé un très grand nombre de plants et d'arbustes et de bulbes. Ils nous ont fourni en fait de quoi planter. Encore aujourd'hui, si on cherchait des choses, on pourrait demander, je pense qu'on les aurait. En tout cas, Chloé Henry, qui est notre interlocutrice principale, à chaque fois qu'elle a pu récupérer des choses, elle nous a passé un coup de fil : « J'ai récupéré deux rosiers. Vous en voulez ? »

Julien Bucci : Quand avez-vous signé cette convention ?

Julie Denoeud : En novembre 2015. C'est une convention de trois ans, renouvelable tous les ans. On a décidé de la renouveler encore cette année, mais le bilan de la première année est quand même globalement très mitigé. L'essentiel de nos missions de jardinage, c'est deux heures de : « on enlève les orties, on enlève les canettes de bière... ». C'est un espace qui est squatté et qui n'est absolument pas respecté par l'ensemble des habitants. Et donc c'est compliqué pour nous. On a du mal à trouver du monde pour nous aider.

Yann Jurkiewicz : Ce sont des tâches pas forcément sympathiques à faire. A quasiment chaque session de jardinage, on a une ou deux personnes nouvelles qui viennent et qu'on ne revoit plus après. C'est trop ingrat je pense.

Julien Bucci : Il y a donc des incivilités...

Julie Denoeud : Oui, c'est ça.

Yann Jurkiewicz : On a aussi des plantes qu'on a installées qui ont été arrachées.

Julien Bucci : C'est dans la continuité de cette démarche que vous avez eu l'idée de cette fresque murale surplombant le jardin ?

Yann Jurkiewicz : C'est ça. En même temps. L'idée de départ c'était de faire un repas de quartier en septembre (2015), un truc simple. On voulait le faire au jardin pour essayer de faire quelque chose de cet endroit. On se dit donc qu'on va marquer le coup : on va prendre le jardin, on va l'améliorer pour que cet espace soit un peu plus respecté, on va essayer de faire quelque chose de fort, qui va marquer les gens. Montrer que quelque chose a changé ici et que maintenant il va falloir le respecter. C'était un peu ça l'idée. Ce grand mur-là, ça faisait longtemps qu'on le voyait, il était nu et on se disait : « Ça serait parfait pour un graffeur ! »

Julie Denoeud : Sur notre appel à projet on avait fixé un thème qui était assez significatif : « Envie de nature ». Les sept artistes qui ont répondu à cet appel à projet ont tous répondu à cette thématique. À cette époque, Lille3000 investissait complètement le quartier avec Renaissance et ils cherchaient des gens pour faire des projets dans le quartier : « Faites des projets, vous les habitants ! On n'attend que ça ! On a du budget si vous voulez ! ». Et là, clairement, la mairie de quartier nous a appelés. On leur a dit : « Ok. On se lance dans un projet. » D'une date en septembre, c'est passé à une date en novembre, parce que ça devenait une date « Lille3000 ». Alors là, Lille3000, ils se sont pliés en 4 ! Tout ce qu'on demandait, tout ce qu'on voulait, on l'avait ! Parce qu'en fait, si j'ai bien compris, lors de l'édition de Lille3000 précédente, on leur a tapé sur les doigts, on leur a fait comprendre que c'était pas suffisamment proche des habitants, qu'ils ne soutenaient pas assez des projets d'habitants, etc. Donc, pour Renaissance, ils étaient à fond là-dessus ! On a bossé avec eux et on a fait en sorte que l'événement de novembre soit un gros event ! On a eu un temps exécration, il neigeait le matin même...

Yann Jurkiewicz : Et malgré tout on a eu beaucoup de monde.

Julien Bucci : Dans ce projet, ce qui est exemplaire, c'est qu'un groupe d'habitants se positionne comme commanditaire d'une œuvre artistique. Lille3000 aurait pu le mener à bien ce projet...

Yann Jurkiewicz : Ça convenait à tout le monde de faire comme ça en fait. Ça arrangeait Lille3000 parce qu'il y avait des gens qui étaient là pour s'occuper du projet, gratuitement entre guillemets... Et nous, la réactivité. Quand c'est un projet « public », il y a des fonds publics qu'il faut justifier, monter des dossiers administratifs... Nous, en tant qu'association, on est beaucoup plus libres de faire ce qu'on a envie. Ça nous a permis de faire le projet en quelques mois, comme ça. Sans l'intervention financière de Lille3000, le projet aurait été beaucoup plus long. Il aurait fallu au moins un an avant de trouver les fonds.

Julie Denoeud : On ne se serait pas autorisés non plus à faire intervenir ces artistes-là. On a fait un appel à projet sans indiquer de budget. On a eu des réponses de 7 artistes différents, avec des budgets extrêmement variables ! Très clairement, si Lille3000 ne nous avait pas suivis après, on aurait fait appel à l'artiste du quartier qui nous proposait une fresque de 107m² à 800€. On aurait pu faire ça. Sauf que, quand on a sélectionné le projet qui nous intéressait, on a demandé aux gars : « Combien vous demandez pour ce projet ? » Ils nous ont fait un budget, au départ, de 11000€.

Yann Jurkiewicz : On leur a tout de suite dit que ça allait être difficile...

Julie Denoeud : « On a choisi votre projet. Est-ce que vous pouvez faire un effort ? » Ils ont divisé leur tarif horaire par deux et ils sont passés à 6000€. Et là, on a poussé Lille3000, la Mairie de quartier, la grande Mairie...

Yann Jurkiewicz : On n'a pas eu besoin de pousser en fait. On a obtenu un financement de la Mairie de quartier qu'on a été chercher, on a demandé à Lille3000, qui a complètement accepté. Et à partir du moment où on avait cet argent-là, la grande Mairie, le service culturel, ont apparemment exigé de donner aussi quelque chose.

Julie Denoeud : C'est la grande blague !

Yann Jurkiewicz : Parce que si tout le monde donnait, il fallait qu'ils donnent aussi !

Julien Bucci : De façon générale, quels sont les publics que vous arrivez à impliquer dans l'organisation de vos actions ?

Julie Denoeud : Les gens qui nous aident à organiser, ce sont des gens qui nous ressemblent...

Yann Jurkiewicz : ...des bobos.

Julie Denoeud : Des gens qui ont un certain budget. Qui sont propriétaires de l'endroit dans lequel ils habitent. Qui ont envie de rester ici et qui ont fait le choix, sur leur temps disponible, de s'investir dans le quartier. Des gens qui ont une ouverture culturelle.

Yann Jurkiewicz : Des gens dynamiques, qui ont envie de faire des choses aussi.

Julie Denoeud : Et c'est en ça que ce sont des gens qui nous ressemblent. Ces gens-là viennent à nos réunions, ils participent à l'organisation...

Julien Bucci : Et pourquoi, d'après vous, vous n'arrivez pas à toucher d'autres profils d'habitants ?

Yann Jurkiewicz : On s'est beaucoup posé cette question. On a fait le constat plusieurs fois.

Julien Bucci : Ce qui semble paradoxal, c'est que votre démarche vise à rétablir du lien social.

Yann Jurkiewicz : Après, les actions qu'on mène brassent toute la population du quartier, ça c'est impératif ! On n'a pas du tout envie de faire des choses entre nous.

Julien Bucci : Est-ce un problème de communication parce que les gens n'ont pas eu l'information ?

Yann Jurkiewicz : Si si. On communique sur le web, en papier, on fait du porte-à-porte. Sur les événements qu'on mène, on a toujours un stand, un endroit où on rencontre les gens. On discute avec

eux, on prend les contacts de ceux qui veulent s'engager avec nous. C'est ouvert, la porte est toujours ouverte.

Julien Bucci : Le frein est culturel ?

Yann Jurkiewicz : Je ne sais pas. Je ne sais pas quel est le frein ? Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui sont préoccupés par d'autres choses, qui ont trop de problèmes à gérer dans leurs vies pour en plus s'occuper des problèmes du quartier. Ça peut expliquer pour les couches sociales défavorisées, mais ça n'explique pas le manque de métissage, on est quand même tous, parmi les organisateurs, d'origine européenne, alors que c'est pas du tout ça le quartier en fait. Il y a pas mal d'africains, subsahariens, pas mal de maghrébins... Après, sur l'organisation de la braderie on a quand même des bénévoles qui viennent de ces communautés-là, qui se retrouvent dans cet événement-là et qui ont envie d'y participer.

Julien Bucci : Avez-vous envisagé de développer des actions d'entraide ?

Yann Jurkiewicz : Pendant le repas de quartier, on avait mis une grande table au milieu de la rue, chacun avait une petite étiquette avec son nom, le service qu'il était capable de rendre et le service dont il pouvait avoir besoin. Pour que ça crée des occasions de parler avec des gens qu'on ne connaît pas.

Julie Denoed : C'est la première fois qu'on faisait ça. Je pense que c'était un peu trop rapide. Ça a généré des conversations, mais pas forcément des services. Naturellement, on est plus dans l'idée de faire partager et amener la culture à des endroits où elle n'est pas présente. C'est plus ça notre mission. Une autre mission dont on n'a pas parlé parce que ce n'est pas au nom de notre association qu'on le fait : ça fait deux ans que je participe à un projet qu'on a monté au sein de la crèche de Lucie (leur fille), qui fait partie du quartier. On demande un financement du FPH, Fonds de Participation des Habitants. Et on fait venir un spectacle au sein de la crèche, un spectacle pour les 0-3 ans. Et on invite les familles du quartier. Ce n'est pas destiné juste au public de la crèche, qui est déjà un public très mixte avec un public qui n'assiste pas du tout à des spectacles, mais en plus on fait relayer l'information par d'autres structures du quartier en leur disant bien : « S'il vous plaît, essayez de donner ces invitations à des gens qui ne vont pas au spectacle habituellement ».

Julien Bucci : Quels sont vos projets, à plus ou moins long terme ?

Julie Denoed : On aimerait faire du cinéma en plein air, dans la rue.

Yann Jurkiewicz : On a parlé de la Fête de la musique aussi, elle n'est pas du tout présente dans le quartier.